L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

LA NUIT (DE 8 h. p.m. à 8 h. 30 a.m.) ET LES JOURS DE FETE

Rédacteur en chef 3-5947
Chef de nouvelles 5-6484
Rédacteur sportif 5-6815
Nouvellistes 5-7116

86e année — No 222 | QUEBEC, SAMEDI 7 FEVRIER 1953 | 5 CENTS LE NUMERO

INCENDIE À VICTORIAVILLE: 4 MORTS

La plus grande catastrophe depuis 43 ans; trois familles chassées de leur logis

Victoriaville, 7 (DNC) M. Eddy Marcoux, 32 ans et ses trois enfants, Claude, 9 ans, Ghislaine, 8 ans et Ginette, 1 an, ont été asphyxiés mortellement hier matin dans un violent incendie qui a lourdement endommagé une vaste maison de trois logements, à Victoriaville.

Deux autres familles ont été chassées de leur logis, celle de M. et Mme Armand Isabelle et leurs trois enfants ainsi que M. et Mme Wilbrod Turcotte et leurs trois enfants. L'incendie s'est déclaré vers 9 hres hier matin dans le logis de Mme Marcoux, alors que cette dernière était partie à la messe. Dès le début de l'incendie, Mme Isabelle dut fuir la maison en robe de chambre portant sous son bras un enfant de deux ans. Un peu plus tard, on devait hospitaliser Mme Marcoux elle-même dont toute la famille a ainsi été anéantie.

Cet incendie constitue la plus grande catastrophe enregistrée à Victoriaville depuis 43 ans. Depuis 1910, on avait compte seulement six morts dans des incendies. En moins d'une semaine, deux incendies ont tué sept personnes.

L'édifice incendié, situé aux 18, 20 et 22 rue Victoria était une vaste maison de bois sur un étage et demi, construite il y a environ 50 ans et comportant d'un côté la résidence de M. Marcoux et de l'autre, au rez-de-chaussée, la résidence de M. Wilbrod Turcotte et à l'étage, la demeure de M. Armand Isabelle. Lorsque les flammes furent découvertes, vers 9 hres, par M. Isabelle, elles avaient déjà envahi la chambre à coucher où reposait M. Marcoux, alité depuis cinq ans par une tuberculose. C'est apparemment le poele surchauffé de la cuisine de M. Marcoux qui serait la cause du désastre.

Incapable de pénétrer dans la maison en flammes, M. Isabelle courut alerter les pompiers municipaux. A l'arrivée de ces derniers sur les lieux, il n'y avait déjà aucun espoir de sauver les victimes qui reposaient juste au-dessus de la cuisine. Sur les entrefaites, Mme Marcoux tenta elle-même d'entrer dans la maison en flammes, mais les pompiers réussirent à l'en empêcher.

Du logement de M. Marcoux, les flammes gagnèrent rapidement le logement de M. Isabelle, d'où rien n'a pu être sauvé. Quant au logement de M. Turcotte, on a pu en sortir le menage et il n'a subi que des dommages par l'eau et la fumee.

En moins de deux heures, les pompiers, dirigés par M. S. Labbé, réussissaient à maîtriser les flammes et à sortir les cadavres de la maison. Le père fut retrouvé habillé dans son lit, ses deux plus vieux enfants reposant près de lui. Le bébé avait tombé de son berceau et reposait sous le lit. Le père était alité depuis cinq ans tandis que Claude et Ghislaine, malades de la grippe depuis quelque temps, n'étaient pas allés à l'école ce jour-là.

Près de mille personnes se massaient dans les rues avoisinantes pour voir l'incendie, tandis que les élèves de l'école Saint-David, situe vis-à-vis le sinistre, assisterent muets à la mort de leurs compagnons d'étude et de jeu.

On évalue les pertes occasionnees par l'incendie à environ $10,000.

Au conseil de ville, après l'étude du bill de Québec

SUR LES AMPUTATIONS

les regrets des échevins sont unanimes

Tous les échevins ont été unanimes hier après-midi à exprimer leurs regrets que certains item du bill de la Cité aient été amputés lors de son étude au comité des bills privés, surtout en ce qui a trait au refus de pouvoirs d'emprunts pour des pavages sans referendum et au refus de disposer d'une somme de $30,000 en faveur de la bibliothèque de l'Institut Canadien. Les échevins Henri Beaupré, Joseph Matte, Caumartin, Damase Blais se sont joints à leurs collègue de Montcalm, l'échevin Henri Gagnon, pour inviter le chef du Contentieux à tenter une autre chance devant le Conseil Législatif pour obtenir la permission que l'octroi de $30,000 qui devait aller à l'Ecole Technique et dont la Ville a été exemptée pour cette année, soit versé au bénéfice de la bibliothèque municipale de l'Institut.

Après le bill . . .

Sur la motion d'ajournement, au conseil, hier après-midi, l'échevin C.-J. Bédard a été le premier à déclarer sa surprise que les choses n'aient pas marché comme sur des roulettes au bill, surtout en ce qui concerne la question des emprunts en vue de pavages permanents et refection de pavages dans les quartiers qui en ont réellement besoin. Avec ses collègues de Limoilou, M A.-H Légaré et U. Caumartin, il dégage des responsabilités de l'insuccès de l'affaire. M. Bédard regrette aussi que le comité administratif n'ait pas été modifié pour donner une plus juste représentation au sein de ce comité. Il espère avec la plupart des échevins qui ont parlé sur la question du referendum hier après-midi, que la population toute entière collaborera et permettra aux quartiers nouveaux de continuer de progresser.

Le referendum

Tous les échevins se sont prononcés en faveur de la tenue le plus tôt possible d'un referendum pour obtenir des électeurs le droit d'emprunter pour exécuter des travaux de pavages. Pour M. Légaré, c'est une question qui regarde tout le monde; l'échevin Jos. Matte dit qu'on aurait dû le tenir l'an dernier et il suggere qu'on le prépare pour avril, si possible; l'échevin Samson ajoute qu'il fera le tout de son quartier pour le faire accepter par ses électeurs, même si ça touche surtout les nouveaux quartiers; M. Matte dit que le gouvernement y a mis de l'objection parce que la Ligue des Propriétaires était sensée parler au nom de tous les propriétaires; il précise même qu'on devrait demander au gouvernement que ceux qui s'abstiennent de voter au referendum soient considéres comme des gens l'acceptant. L'échevin L.-E. Caron dit de son côté que ce n'est pas si sûr que ça que les quartiers développés voteront contre le referendum. Quant à l'issue de l'étude du bill, le représentant du quartier St-Jean-Baptiste conclut que lors des prochaines élections, ce sera le temps de réclamer des changements.

M. le pro-maire ne cache pas lui non plus sa surprise de voir où en sont rendues les choses, mais il note aussi que la confusion vient du fait que certains corps publics ou associations ont parfois manqué de coopération; ils auraient pu venir en causer et il y aurait eu moyen de trouver un terrain d'entente, peut-être; on est ici pour collaborer, mais ceux qui ont prôné des changements radicaux sont restés cachés jusqu'à la veille de la présentation du bill. "Je crois que c'est là le bobo", dit M. Gabriel Boucher. Quant au refus relativement aux pavages, M. Boucher est d'avis qu'il ne faudrait pas retarder indéfiniment l'expansion industrielle et commerciale de notre ville. Quant au referendum, il est presque assuré qu'il peut être battu, mais ce sera un barème pour ceux qui viendront en novembre prochain.

La bibliothèque

L'échevin Henri Gagnon demande que la Ville revienne à la charge au Conseil Législatif pour obtenir qu'un octroi de $30,000 soit versé à la bibliothèque municipale qui est une école, soutient l'échevin Gagnon. Son collègue de Montcalm, M. Henri Beaupré, craint pour sa part que l'Institut, à qui il ne reste plus que $7,000, abandonne tous les projets d'avenir, menaçant même que cette bibliothèque et ses succursales ferment. Il croit que le Premier Ministre a été mal informé, en refusant cette demande. M. Beaupré ajoute que la Ville a bien dépensé des millions pour le Colisée, pour l'expansion de l'Exposition provinciale, elle devrait être en mesure de trouver un infime montant pour meubler le cerveau des jeunes et de toute la population qui veut s'instruire. A l'échevin Wilfrid Samson qui lui reprochait qu'un comité d'intellectuels seulement ait "manigancé" l'affaire et n'en ait pas parlé aux représentants du quartier où se trouve l'Institut, M. Beaupré répond que la bibliothèque rayonne partout et doit être au service de tous, tout comme les hôpitaux, dans quelque quartier qu'ils puissent être situés. L'échevin Gaston Flibotte parla également en faveur de la bibliothèque et rappela la délégation qu'il avait reçue alors qu'il était pro-maire, où les représentants de l'Institut demandaient un octroi et qu'en retour ils organiseraient des succursales dans la ville, notamment à St-Sauveur, à St-Sacrement et à Limoilou. L'échevin Blais se prononça en faveur de la bibliothèque municipale et rappela ce que d'autres villes dépensent à cet item en comparaison avec ce que Québec fait.

La défense du bill

L'échevin Wilfrid Samson s'en est pris un moment au directeur des services, M. C.-R. Fontaine, en prenant part à la discussion hier après-midi. Il prétendit que la Ville aurait dû avoir un autre homme qu'un comptable et trésorier pour défendre le bill. M. Samson demande que M. Fontaine prenne ses responsabilités. Il déclare encore que c'est un honnête homme mais qu'il n'est pas à sa place comme administrateur de la ville. "Je ne critique pas le gouvernement, mais je trouve qu'il y a des gens qui ne sont pas à leur place. Il y a eu des nominations par favoritisme et des ingénieurs se croisent les bras et se plaignent d'avoir des salaires de crève-faim".

L'échevin Jos. Matte lui réplique qu'il ne peut accepter tous ces avancés et surtout que l'administration verse dans le favoritisme. Le représentant de St-Roch rappelle qu'à une couple de reprises il a été seul à s'objecter à des nominations. "Quand un homme trouve que quelque chose n'est pas correct, il devrait au moins voter contre ou bien sortir, comme je l'ai fait moi-même, il n'y a pas très longtemps".

Saint-Hubert, centre de la défense aérienne

St-Hubert, 7. (PC) Un édifice de trois étages à l'aspect peu imposant que l'on est présentement à construire à la base du CARC St-Hubert, deviendra le quartier-general de la défense aérienne pour tout le Canada.

Advenant un raid aerien, c'est de cet immeuble que seront donnés les ordres aux escadrilles de défense des importants centres industriels du pays.

Ces escadrilles, prêtes à servir, sont cantonnées à St-Hubert, Bagotville, dans le nord-est du Québec, Uplands, près d'Ottawa, et North-Bay, en Ontario.

Huit escadrilles auxiliaires ont leur base à Montréal, Toronto, Hamilton, London et Vancouver.

De cet immeuble, également, on demeurera toujours en communication avec les autorités de la défense aérienne des Etats-Unis. Les deux réseaux de défense aérienne travaillent en étroite collaboration.

A l'heure actuelle, le commandement de la défense aérienne est logé dans des immeubles du temps de guerre, dispersés sur une étendue de plusieurs centaines d'acres.

On pourra y loger dans de nouvelles casernes 600 aviateurs, officiers et sous-officiers. Ce nombre pourra être doublé en cas d'urgence. Il y aura de nombreux mess, un hôpital de 25 lits et une nouvelle école pour les quelque 400 enfants des aviateurs qui vivent à la base.

Les différents départements du commandement seront réunis dans le nouvel édifice, de sorte que le travail vital sera accompli avec un minimum de perte de temps et un maximum d'efficacité.

Une tornade fait 2 morts en Louisiane

Hammond, Louisiane, 7. (PA) Deux femmes ont été tuées et plusieurs personnes blessées, hier, par une tornade qui s'est abattue sur la région de Hammond vers 1 heure p.m., HNE.

Plusieurs maisons ont été démolies par le vent pendant que des arbres et des câbles de transmission étaient arrachés.

Le policier G. D. Craddock a dit que Mme Corinne Stewart avait été tuée lorsque la tornade détruisit sa maison à Pumpkin-Center, juste au sud de Hammond. Un autre policier, Eddie Meyers, a révélé qu'une femme non identifiée avait été tuée dans le quartier du parc Rose Hill de Hammond.

Allan Kross vit descendre le mur de son entrepôt et sauta dans son automobile. Le mur écrasa l'auto et on dut sortir Kross de celle-ci à l'aide de chalumeaux à acétylène.

Craddock a déclaré que plusieurs personnes avaient été blessées, mais qu'il était pour le moment impossible d'en estimer le nombre.

"Client" satisfait !

Chattanooga, Tennessee, 7. (PA) Le vendeur de boissons Nick Ellis s'approchait de sa boutique, jeudi soir, quand il vit un "client" en sortir. "Avez-vous attendu?" lui demanda Ellis poliment. Il ne reçut aucune réponse. L'homme s'enfonça dans l'obscurité. Ce "client", portant un révolver sous veston, venait de voler $300 dans le magasin.

Hôpital de la région agrandi pour loger 600 aliénés de plus

(Par Jacques Monnier)

Le problème causé par l'augmentation des maladies mentales ne laisse pas indifférent le ministère de la Santé Publique; et le Dr A. Paquette annonce l'intention du gouvernement d'agrandir cette année, un hôpital du district de Québec pour qu'il puisse recevoir six cents aliénés de plus, de la région et des Cantons de l'Est.

Autre projet qui doit se réaliser prochainement: la construction d'un asile dans la région de Montréal. Cet établissement sera aménagé pour recevoir douze cents patients.

La nouvelle est annoncée à l'Assemblée Législative par le Dr Paquette pendant l'étude des crédits demandés par son ministère pour l'exercice 1953-1954: $35,622,000.

M. Jean-Paul Noël, député libéral de Jeanne-Mance, avait attiré l'attention du ministre sur le fait qu'il n'y a pas suffisamment de places, pour les personnes souffrant de maladies mentales, dans les hôpitaux et dans les asiles. Il arrive qu'on est obligé de placer des malades inoffensifs dans le pavillon des fous criminels à Bordeaux. M. Maurice Duplessis, chef du gouvernement, répond que le problème est réel, qu'il vient de nombreuses années de négligence, mais que les autorités provinciales s'y sont attaquées avec réalisme.

Le premier ministre souligne particulièrement la politique de ségrégation des différentes categories de malades: les incurables; les malades dangereux; les malades curables; les criminels, les personnes souffrant de senilité.

C'est ainsi que la nouvelle institution de Roberval pour les personnes séniles a permis de décongestionner les asiles.

M. Maurice Duplessis a révélé que le gouvernement paie plus de $1.60 par jour par malade hospitalisé. C'est mieux qu'autrefois, dit-il, quand le gouvernement ne payait que $0.63.

Lutte antituberculeuse

Le Dr Vidal est chargé de coordonner les opérations de la campagne contre la tuberculose.

Dr Gérard Lemieux, député libéral de Wolfe: Il arrive que de jeunes tuberculeux ne peuvent entrer à l'hôpital et se faire guérir parce que la place est occupée par des malades incurables. Ne pourrait-on pas trier les malades et trouver une autre place pour les incurables?

Dr Paquette: Mais cela se fait. Le Dr Vidal justement s'en occupe. Le député de Wolfe a raison d'insister sur ce point. Mais on a exagéré la situation. Une enquête menée à Cartierville le prouve. Il ne faut pas non plus garder à l'hôpital les malades qui ne sont plus contagieux.

Dr Lemieux: Le dépistage des tuberculeux n'est pas assez poussé Les visites médicales devraient être obligatoires et gratuites. Le personnel de l'industrie alimentaire devrait être particulièrement surveillé. Il faudrait porter une attention spéciale aux ouvriers d'usine où souvent le "vieux bronchitique" n'est autre qu'un tuberculeux. On doit surveiller les écoles ou une maîtresse phtisique peut contaminer toute une classe. Il ne faut pas oublier qu'après Terre-Neuve, le Québec est la province ou le nombre des morts dues à la tuberculose est le plus eleve.

Dr Paquette: Nous avons examine 438,000 personnes l'an dernier. Si la province est encore en retard dans la lutte contre la tuberculose c'est qu'on l'a commencée trop tard. L'Ontario avait commence cette lutte dès 1908. Au Québec un quart de siècle plus tard, on ne faisait encore rien.

Dr Gérard Noël, député libéral de Frontenac: On devrait rendre obligatoire la vaccination avec le B.C.G.

Dr Paquette: Le gouvernement achète pour $75,000 de B.C.G. par année. Le ministère de la Sante publique met tout en oeuvre pour combattre la tuberculose. En aidant l'Institut microbiologique de l'université de Montréal, le gouvernement a fait beaucoup en ce sens. Le Dr Frappier, directeur de l'Institut, est un des principaux artisans de la diffusion du B.C.G. en Amérique. Le nombre des morts dues à la tuberculose diminue d'année en année dans la province de Québec.

Les traitements

Au début de l'étude des crédits de chaque ministère, l'Opposition interroge le ministre sur les traitements et s'élève contre la disproportion entre les augmentations depuis 1945 et la hausse du coût de la vie.

M. A. Paquette déclare qu'il traite bien ses employés et que les traitements ont doublé dans son ministère.

—"Mais, réplique M. G. Marier, le ministère a demandé, pour payer son personnel, $245,000 en 1944-1945 et $325,000 en 1951-1952. L'augmentation n'est que de 25 pour cent.

Entrée refusée aux Etats-Unis au Dr D. Lazure

Montréal, 7 -(PC)- Le Dr Denis Lazure, de Montréal, employé de l'Hopital protestant de Verdun, s'est vu refuser l'admission aux Etats-Unis, a dit hier un porte-parole du consul général américain à Montréal.

Un fonctionnaire a dit que le visa lui a été refusé "pour raison confidentielle".

Le Dr Lazure est un partisan reconnu d'un plus libre échange d'étudiants entre les pays du bloc soviétique et le Canada. Il se rendait aux Etats-Unis après avoir posé sa candidature à un emploi dans un hôpital de Philadelphie.

En sécurité relative

Eloigné de la mer et des volcans actifs, Québec est protégé contre les séismes les plus terribles. Son peuple s'endort dans cette sécurité appréciable, tout en remerciant le Bon Dieu de cette condition privilégiée. Cependant, s'il est vrai que les grandes intempéries de la nature n'affectent qu'indirectement la population québécoise, il importe de lui signaler que d'autres dangers la menacent. Les vieux citoyens ne sauraient oublier les désastres dont ils ont été les témoins, comme, par exemple, la conflagration de St-Sauveur et l'éboulis qui a enseveli de nombreuses familles, au Foulon. Tout en espérant que pareils malheurs ne se répéteront pas, il est sage de constater que la ville est exposée aux mêmes risques, faute d'avoir porté jusqu'ici une attention suffisante aux précautions à prendre pour limiter des périls latents. Tant que Québec ne sera pas pourvu d'un service d'eau modernisé, la menace d'un incendie dévastateur est à craindre. Et tant que des centaines de maisons seront adossées à une falaise qui s'effrite, l'hécatombe est à redouter. Il reste aussi à prévenir les accidents que la sape des marées peut un jour provoquer dans des quartiers établis sur des terrains d'alluvions. Lorsque les caves sont envahies par les eaux du fleuve, il n'y a pas qu'à se plaindre de l'état d'insalubrité qui en résulte. Il faut constater également que l'action lente des marées augmente l'insécurité des édifices et des habitations qui la subissent. Avant la fin de l'année prochaine, Québec sera pourvu d'un service d'aqueduc amélioré. Cet avantage réduira d'autant le grave péril d'une conflagration. Contre les autres dangers énumérés dans cet article d'actualité, les autorités les redoutent, sans y remédier, les uns par insuffisance de moyens, les autres par insouciance. A l'opinion publique de se rendre compte de ces faits, pour obtenir des gouvernements une protection plus sage des personnes et des biens de la vieille Cité de Québec.

Sujet de controverse

Au cours de son exposé budgétaire, le Trésorier de l'administration provinciale a revendiqué fermement le droit du Québec à son independance financiere. Ce plaidoyer devrait convaincre toutes les Législatures canadiennes de l'injustice du gouvernement fédéral en matière de taxation et de la diminution d'influence provinciale qui en resulte. Ce double point de vue finira par convaincre les administrateurs des provinces anglo-canadiennes de la menace que comporte cette centralisation des revenus. D'ailleurs ils en souffrent déjà, comme on peut le constater par les protestations de certains premiers ministres contre l'emploi que le pouvoir central fait de cette autorité en partie usurpée. Au nom de l'Alberta, M. Manning a été le dernier à enregistrer un juste protêt. Il revendique tardivement le droit incontestable des provinces en tout ce qui concerne le bien être des personnes. Voilà un allié à embaucher dans la ligue des champions des droits constitutionnels des provinces! Ce principe est admis mais il n'est pas respecté. A moins d'une entente prochaine pour remédier à une situation illégale, il faudra demander aux tribunaux de la remettre en honneur.

Projet jadis étudié

Le projet d'un chemin de fer reliant Montréal et Québec à la Baie James a été proposé au moins deux fois à l'attention des autorités fédérales et provinciales. Vers la fin du siècle dernier, des citoyens de Québec — feu M. Simon-Napoléon Parent était du nombre — avaient consacré du temps et de l'argent à l'entreprise ferroviaire "Trans-Canada", à laquelle le gouvernement de M. Laurier préféra le projet du "Grand Tronc Pacific". Le tracé proposé par les directeurs de "Trans Canada" suivait une ligne droite entre la région du Lac St-Jean et la ville d'Edmonton, avec des embranchements, dont l'un vers la Baie James et l'autre vers le Yukon. Quinze ans plus tard, sous l'administration provinciale de sir Lomer Gouin, on reprit l'étude du projet d'un chemin de fer reliant Québec et Montréal à la Baie James. Cette initiative lui fut enlevée par une administration ontarienne, qui construisit cette voie ferrée. De nouveau, il a été question à Québec du chemin de fer de Chibougamau, avec prolongement éventuel jusqu'à la Baie James. Si l'on compte sur le gouvernement fédéral pour réaliser cette entreprise, on attendra encore longtemps. Il en sera de même du projet d'un chemin de fer Matane-Gaspé. Mieux vaudrait-il profiter de circonstances favorables à l'émancipation partielle du monopole fédéral en **moyens de transport.**

La bataille de la Hollande contre la mer

Troisième phase: reconstruction

Amsterdam, 7 (PC) De nombreuses équipes de travailleurs, hollandais et étrangers, ont entrepris la troisième phase de la bataille livrée par la Hollande contre les inondations de la Mer du Nord, celle de la reconstruction.

Les opérations de sauvetage et d'évacuation étant pratiquement terminées, les ouvriers poursuivent maintenant deux buts principaux: renforcir les digues endommagées qui retiennent encore des millions de tonnes d'eau salée et brûler les carcasses en décomposition de milliers de bestiaux noyés.

Des équipes de secours de cinq nations retirent de nouveaux corps des eaux d'inondation d'heure en heure et le gouvernement a prédit que le bilan final des victimes en Hollande seulement atteindra 2,000. A date, il est certain que 1,355 personnes ont perdu la vie.

En Grande-Bretagne, le total non officiel des morts s'élève à 546 à la suite des inondations qui ont brisé les murs de soutènement en bordure de la Mer du Nord en fin de semaine dernière.

En Hollande seulement, les dégâts atteindront $1,000,000,000.

En Grande-Bretagne, où les inondations ont englouti plus de 140,000 acres de terre, la plupart des champs inondés ne produiront aucune récolte cette année. Les pertes britanniques en bétail comprennent au moins 12,000 moutons, 2,500 bêtes à cornes, 700 porcs et 8,000 volailles.

Pour aider les victimes de l'inondation, le Canada a établi un comité national qui coordonnera les secours. A Washington, le président Eisenhower a nommé un comité qui se renseignera sur le désastre subi par les trois royaumes et recommandera la forme d'aide que pourront fournir les Etats-Unis.

En dépit de l'amélioration de la situation en première ligne du front des inondations, il existe encore des endroits critiques en Hollande.

Une digue minée par l'érosion entre Scherpenisse et St-Annaland, sur l'île Tholen, menace d'éclater et de laisser l'eau se déverser dans la partie est de l'île, qui a échappé jusqu'ici à des dommages sérieux.

A Renesse, sur l'île Schouwen, une digne menace également de céder et des hélicoptères ont aidé à l'évacuation des habitants. Un détachement d'ouvriers travaillent sans relâche près de Halsteren, au nord de Bergen Op Zoom, pour renforcir les digues protégeant les 2,000 acres de terre s'étendant en bas du niveau de la mer dans le Kruisland Polder.

Les ouvriers s'efforcent de réparer les digues en prévision d'une autre invasion de la Mer du Nord attendue dans 10 jours: les hautes marées du printemps.

Volontaires et soldats travaillent d'arrache-pied 24 heures par jour pour boucher les brèches et fortifier les murs.

Hier après-midi, la Hollande a demandé du matériel — des appareils amphibies, des niveleuses, des pompes, des camions et de la machinerie spéciale — afin de faire échec au prochain assaut de la Mer du Nord, qui doit commencer le 16 février.

Les autorités ne peuvent encore évaluer précisément l'étendue du désastre. Ainsi, toute l'île de St-Philipsland et ses 400 habitants ont disparu.

Dulles inquiet de l'effet des inondations sur ses plans de défense en Europe

La Haye, 7 (PA) M. John Foster Dulles, secrétaire d'Etat des Etats-Unis, s'est rendu par avion en Hollande ravagée, hier, et a immédiatement pris des mesures pour accorder une aide américaine accrue afin de lui permettre de maintenir sa place dans l'équipe de défense de l'Europe occidentale.

M. Dulles veut que cette grande équipe soit capable d'afficher de réels progrès en avril, soit la limite qu'il a fixée.

Selon une rapide décision du cabinet du président Eisenhower à Washington, M. Dulles et son compagnon de voyage, le directeur l'organisme d'aide mutuelle, M. Harold Stassen, sont déjà membres d'un comité spécial du cabinet formé pour faire un relevé complet des désastres ainsi que des recommandations au sujet de l'aide supplémentaire qui pourrait être accordée à ces trois pays.

Partis de l'Allemagne occidentale, ils ont survolé une partie de la vaste région inondée et les premières paroles de M. Dulles à sa descente de l'avion ont été: "C'est une situation effroyable".

Il y a à peine un mois que la Hollande a annoncé que son relèvement économique était tel qu'elle pouvait renoncer à l'aide économique des Etats-Unis dès cette année.

Il est évident que les désastres qui accablent la Hollande dans le moment ont complètement modifié ces dispositions.

La profonde répercussion des inondations sur le plan de défense européenne semble être la plus grande inquiétude de M. Dulles.

Cinq garages cambriolés sur la rive sud

Cinq garages de la rive sud ont été cambriolés au cours de la nuit de jeudi à vendredi, signalait hier la Sûreté provinciale. Environ $100 en argent, un coffre d'outils de $700 et une caisse enregistreuse de $450 ont alors été volés. Les maraudeurs, partis apparemment de Québec, ont visité successivement le garage Médard Roy, à St-Michel de Bellechasse, le garage Montmagny Enrg., propriété de M. Albert Blais, à Montmagny, le garage Valère Fortin et le garage Roger Fortin, aux Trois-Saumons et le garage Phil. Laurendeau, au Cap-Saint-Ignace. C'est à ce dernier endroit qu'on a volé une caisse enregistreuse, tandis que le coffre d'outils provenait du garage Montmagny Enrg. Les détectives provinciaux ont retrouvé la caisse dans un banc de neige à environ deux milles du Cap.

Quand Al Millar, gardien de buts, joue du bâton...

Halifax, 7 (PC) Le gardien de buts Al Millar, du club Charlottetown, a écopé d'une punition de match et menacé d'être poursuivi en Cour, hier soir, lorsqu'il a frappé une spectatrice avec son bâton au cours d'une joute de la ligue de hockey majeure des Maritimes.

Millar a semblé vouloir frapper un homme avec son bâton. Mais il rata celui-ci et atteignit plutôt la femme. On ne sait encore si elle a été blessée.

Les Islanders et leurs adversaires, les Atlantics de Halifax, ont été retirés de la patinoire après l'incident, survenu deux minutes avant la fin de la première période. Ces deux minutes de jeu furent ajoutées à la deuxième période.

Le compagnon de la spectatrice a dit qu'on projetait d'intenter une action en dommages contre le joueur mais il n'a pas donné de détails.

Millar était avec les As de Québec, de la ligue de hockey Senior du Québec, avant de passer aux Islanders. Il a déjà aussi joué pour les Cataractes de Shawinigan-Falls de la même ligue.

67 victimes d'un naufrage

Tokio, 7. (Reuters)- Le capitaine du navire Shinsi Maru a dit, hier, qu'il craint que 61 passagers et six hommes d'équipage se soient noyés quand le vaisseau a chaviré mercredi au nord d'Okinawa.

Le capitaine et une jeune fille de 25 ans ont réussi à rejoindre la rive à la nage. Ils seraient les seuls survivants.

Le Kintoku Maru qui s'est rendu en hâte sur la scène du désastre a fait savoir qu'il n'a recueilli aucun survivant. La mer a rejeté deux corps sur la grève d'une ile voisine.

Le notariat et la pharmacie

L'Assemblée Législative a devant elle deux bills visant à modifier la Loi du notariat et la Loi de la pharmacie. Notaires et pharmaciens qui s'objecteraient au passage de ces projets de loi, ont jusqu'à lundi pour le faire savoir au gouvernement. Le Comité des bills publics de la Chambre basse est prêt à siéger la semaine prochaine pour entendre les objections.

$5 d'amende pour ne pas avoir mis les pieds dans ses plats!

Taunton, Mass., 7. (PA) Austin Conway, 43 ans, a reconnu avoir bu environ 20 verres de brandy, le soir de son arrestation, mais un jury l'a acquitté d'une accusation d'ivresse. Il avait été condamné à $5.00 d'amende devant un tribunal inférieur, le 29 juillet dernier, et en avait appelé de cette condamnation.

Après avoir admis qu'il avait absorbé tout ce brandy, le juge lui demanda s'il était encore capable de souffler. Conway a répondu que non seulement il était capable de souffler mais qu'il était sobre. Il a alors raconté que ce soir-là il avait apporté deux diners chauds à la maison et que, parce que sa femme avait fermé la porte à clé, il dut monter sur un balcon et passer par une fenêtre, tenant toujours les plats en équilibre.

Naguib et l'armée d'occupation britannique en Egypte

"Dites-moi ce qu'est le danger?"

Le Caire, 7. (Reuters) L'ambassadeur britannique sir Ralph Stevenson et le premier ministre Mohamed Naguib se sont entretenus pendant six heures hier au sujet du problème soudanais et de l'avenir réservé à ce territoire de 1,000,000 de milles carrés. Au terme de ces entretiens, un porte-parole égyptien a dit que cette question sera "éclaircie sous peu".

Avant le début des entretiens au sujet du Soudan, le premier ministre Naguib s'est adressé à une grande foule à l'occasion de l'inauguration d'un quartier général du Ralliement de la Libération, qui remplace les partis politiques dissous par le nouveau régime.

"Dans le passé l'Egypte a toujours su se rallier à l'approche du danger et n'est devenue qu'une seule armée," a-t-il dit.

"Aujourd'hui le danger est partout à l'horizon. Vous pouvez vous rendre compte des conflits que se livrent les Etats dans l'arène internationale et qui menacent de provoquer la guerre. Alors que des menaces persistent, nous retrouvons dans deux régions de notre vallée, soit au Soudan et dans la zone du canal Suez, une armée d'occupation. Cette armée d'occupation vise à nous diviser en petites régions et ensuite elle tentera de rendre ces régions encore plus petites," a-t-il dit.

Ensuite il a demandé:

"Si cela n'est pas le danger, dites-moi ce qu'est le danger?"

"La lutte pour l'évacuation nécessite l'éducation et la coordination", a-t-il dit. "Nous devons nous rendre compte que l'évacuation est une cible extrêmement éloignée et pour la réaliser nous nous devons de mobiliser toutes nos ressources matérielles et spirituelles."

Convocations

— SAMEDI —

Etudiants catholiques du Canada — Deuxième journée du congrès à l'université Laval. Séances d'études.

Association des Educateurs catholiques — Reunion à 9 heures a.m. à l'Ecole Normale Laval, Chemin Ste-Foy.

Société canadienne des Anesthésistes — Assemblée annuelle à l'Hôtel-Dieu de Lévis. Travaux cliniques le matin et conferences dans l'après-midi.

Cours publics de théologie — 3 heures M. l'abbé Roland Beaudet. Sujet: Le livre des proverbes. 3 heures 45 M. l'abbé Gédeon Petit. Sujet: La Curie Romaine.

— DIMANCHE —

Etudiants catholiques du Canada — Clôture du congrès de trois jours à l'université Laval, ce matin. Résolutions et élection du nouvel exécutif.

Tertiaires — Assemblée mensuelle en la chapelle de St-Coeur de Marie, à 2 heures 30 p.m.

Nouvelles de Lévis

Parade de 8 clubs de raquettes à Lévis.

Jeudi soir dernier, par une température idéale, a eu lieu, à Lévis, la grande parade annuelle des officiers et membres de l'Union des raquetteurs du district de Québec. Les clubs de Québec et de Lorretteville arrivèrent sur le traversier de 8 heures et le club de Montmagny était arrivé par autobus. Ces clubs venant rendre visite au Voltigeur, de Lévis, étaient le Lorretteville, l'Union St-Laurent, le Frontenac, Le Bûcheron, le Normandie, l'Union Commerciale et l'Aiglon. Le nombre des officiers et membres de ces huit clubs comprenait environ 300 raquetteurs.

On se rendit devant l'hôtel Larochelle, rue St-Louis, à Lévis et la parade se forma avec le club lévisien, précédé de son fameux gros soulier mou. Les clairons, tambours et tambourines précédaient chacun des clubs et M. J.-A. Arsenault, chef de police de Lévis, était en tête de la parade qui passa par les rues St-Louis, Côte du Passage, avenue Bégin, Guénette, avenue Mont-Marie et St-Joseph. Il y eut arrêt pour saluer M. le curé Joseph Gingras. Ce dernier se dit heureux de recevoir la visite des raquetteurs, les félicita et leur souhaita bonne soirée. M. Roméo Fournier remercia M. le curé Gingras qui reçut le salut des clairons devant les drapeaux des clubs, puis la parade se reforma pour continuer par les rues Notre-Dame et Fraser où un autre arrêt fut fait pour saluer les autorités municipales de Lévis et Lauzon comprenant M. le maire J.-Adélard Bégin, MM. les échevins J.-Alfred Lemieux, Thomas Lambert et Wilfrid L'Hébreux, de Lévis, MM. Raoul Samson et Blaise Guay, échevins de Lauzon. M. le maire Bégin souhaita la bienvenue aux raquetteurs et les remercia pour cette visite au club lévisien qui compte 67 années d'existence. M. Fournier, président de l'Union locale remercia M. le maire de Lévis qui reçut le salut des clairons devant les drapeaux des clubs. La parade se reforma de nouveau pour continuer par la rue Fraser et la rue Commerciale jusqu'au Restaurant Commerciale où des autobus spéciaux de la Cie de Transport de Lévis prirent les raquetteurs et leurs amis pour les conduire au nouveau chalet du club Le Voltigeur, rue St-Laurent, à Hadlow. Ce chalet mesure 55 pieds de longueur par 35 de largeur et a deux étages. C'est une bâtisse solide qui servait auparavant d'école. Les raquetteurs lévisiens furent félicités par les officiers et membres des clubs visiteurs pour cette belle initiative d'avoir leur chalet dans un endroit aussi enchanteur. La soirée se passa gaiement et tous goûtèrent cette charmante réception.

MM. les députés du comté de Lévis, l'hon. J.-T. Larochelle et M. J.-Albert Samson, ex-député du comté de Lévis, ont fait parvenir des lettres à M. Alphonse Gosselin, président du club Le Voltigeur, pour s'excuser de ne pouvoir prendre part à cette parade, ayant des empêchements d'être à Lévis.

Les clubs de l'Union des raquetteurs du district de Québec iront passer la journée de demain à Thetford-Mines, les invités du club Le Gaillard. Le départ se fera demain matin par autobus spéciaux et par automobiles et on reviendra dans la soirée. Un beau programme d'amusements a été préparé pour demain. Les amis des gais lurons qui désirent faire le voyage seront les bienvenus.

Assemblée Cercle Fermières de Lévis.

L'assemblée régulière des officières et membres du Cercle des Fermières de Lévis aura lieu mercredi soir prochain, à 8 heures, au local de l'avenue Mont-Marie, à Lévis.

Retraite des religieuses du Précieux Sang.

Lundi prochain, en la chapelle du monastère des Révdes Soeurs Adoratrices du Précieux Sang, rue St-Louis, à Lévis, commencera leur retraite annuelle qui se terminera le 18 février, jour du mercredi des Cendres. Durant ces jours de retraite, il n'y aura pas de parloir. Il y aura aussi chaque jour, salut du St-Sacrement, sur semaine, à 5 heures 30 p. m. et le dimanche, à 4 heures 30. p.m.

Au Centre Récréatif du quartier St-Laurent.

Le Centre Récréatif du quartier St-Laurent organise pour dimanche, le 15 février, une grande mascarade. Les patineurs et patineuses qui auront les plus beaux costumes recevront de beaux prix. Les grandes personnes seront admises gratuitement à venir voir cette mascarade. Mardi, le 17 février, une autre mascarade aura lieu au même endroit, pour les enfants cette fois et ceux qui auront les plus beaux costumes recevront de magnifiques prix.

Grande mascarade lors du festival de Lauzon.

Samedi soir, 14 février, à 7 heures 30, à la patinoire de Lauzon, sera jouée une partie de ballon-balai entre deux équipes de bouffons et à 7 heures 45 aura lieu une partie de hockey entre les "Has-Beans", de St-Romuald et le club Lauzon; à 8 heures, la 2ème période des Bouffons; à 8 heures 15, la deuxième période des Has-Beans; à 8 heures 30, la 3ème période des Bouffons et pour terminer la partie, les Has-Beans en viendront aux prises pour la troisième et dernière période. Une magnifique coupe offerte par M. Charles Lambert, sportif bien connu de Lauzon, sera à l'enjeu pour cette circonstance. La mise au jeu sera faite par des personnalités civiles et religieuses.

A 9 heures, il y aura grande mascarade pour les patineurs et patineuses, seulement les gens costumés ainsi que les jeunes filles seront admises. Des juges compétents verront à décerner les 8 magnifiques prix, 4 pour les hommes et jeunes gens et 4 pour les dames et jeunes filles. Le responsable de cette soirée sera M. Roméo Bégin.

Samedi après-midi, 14 février, de 1 heure 30 à 4 heures, il y aura programme pour les enfants. On présentera une joute de hockey entre deux équipes d'étoiles; des fameux comédiens sur glace; les Ice Follies, de Lauzon, comprenant un groupe de jeunes et gentilles demoiselles de Lauzon; courses de patins avec obstacles pour garçons; courses de patin pour fillettes; partie de ballon-balai. Il y aura de nombreux prix à gagner ainsi qu'un prix de présence à chaque enfant. Tous les jeunes, de 8 à 15 ans qui n'ont pas encore donné leurs noms pour ces diverses attractions, voudront bien le faire d'ici mardi soir prochain, à 6 heures, chez M. Charles Lambert, 247 rue St-Joseph, Lauzon.

Pour le concours de ski en vue du championnat junior et sénior du comté de Lévis, on voudra bien donner son nom à M. Yves Dorval, rue St-Honoré, Lauzon où à la patinoire de Lauzon. Le départ se fera de l'Hôtel-Dieu de Lévis avec arrivée à la patinoire. Il y aura 2 magnifiques coupes à l'enjeu ainsi que plusieurs prix de valeur.

Pour les courses de patin, pour le championnat junior et sénior du comté de Lévis, on voudra bien donner son nom à M. Willie Berthelot, responsable de ces courses où à la patinoire de Lauzon. Il y aura un magnifique trophée pour le vainqueur.

Concert au collège de Lévis ce soir.

Un célèbre groupe de musiciens venant de New-York et portant le nom de Concertants, donneront un très beau concert, ce soir, à 8 heures 30, en la salle de l'auditorium du collège de Lévis. Ces artistes viennent à Lévis en exclusivité, un concert cancellé ailleurs à la toute dernière minute a rendu possible la présentation de ce fameux groupe. C'est un avantage offert à la population de Lévis et des environs de passer une agréable soirée.

Manoeuvres en ski.

Aujourd'hui et demain, un détachement du Régiment de Lévis se rendra de nouveau à Valcartier pour prendre part aux exercices hivernaux de l'Armée. Une soixantaine de membres de l'Unité ont pris part à la première excursion de fin de semaine et se sont déclarés enchantés de l'expérience. Le départ du Manège Militaire de Lévis aura lieu à 2 heures cet après-midi. Au préalable les véhicules se rendront aux endroits habituels, vers 1 heure 15, pour prendre les excursionnistes. On demande à qui possède un attirail de ski de l'apporter. Tous les membres de l'Unité sont cordialement invités.

Bénédiction des cierges demain.

Demain sera la solennité de la fête de la Purification de la Ste-Vierge et le jour connu sous le nom de la Chandeleure. Demain matin, dans les différentes églises de la rive sud, avant la grand'messe paroissiale, on fera la bénédiction des cierges que l'on gardera dans les foyers pour être protégés contre les tempêtes et les incendies ainsi qu'en prévision des malades dans les familles.

Festival de l'Ecole des Arts et Métiers.

Aujourd'hui, sur la patinoire municipale de Lauzon, aura lieu le festival annuel des élèves de l'Ecole d'Arts et Métiers de Lauzon. A 2 heures de l'après-midi, il y aura programme d'amusements comprenant partie de ballon-balai et courses de patin. Ce soir, à 8 heures, une partie de hockey sera jouée entre l'équipe de l'Ecole Arts et Métiers de Lauzon et une équipe de l'extérieur.

Le dimanche, communion des hommes et jeunes gens.

Demain, premier dimanche du mois en l'honneur du Sacré-Coeur, sera le jour de communion générale des ligueurs du Sacré-Coeur ainsi que des hommes et jeunes gens, dans les différentes églises de la rive sud. On entendra leurs confessions cet après-midi et ce soir aux heures habituelles.

Cliniques à St-David et Charny.

Lundi après-midi, de 2 à 2 heures 30, dans le soubassement de l'église de St-David, clinique pour les bébés et immunisation contre la diphtérie et la coqueluche.

Lundi prochain, à Charny, inspection médicale scolaire.

Hockey à la patinoire de Lauzon.

Les éliminatoires de la série semi-finale dans la ligue paroissiale de Lauzon se continueront demain après-midi, à 2 heures 30, à la patinoire de Lauzon, alors que le club de hockey Canadiens, de Roger Vézina, sera opposé au club Citadelles, de Paul Pouliot. Les Canadiens ont perdu la première partie de cette série 2 de 3, mais avec le retour des joueurs Guy Bélanger, Gérard Samson et Ti-Nomme Simard, ils seront en mesure d'égaliser les chances.

Jeudi soir dernier, devant une très belle assistance, les As, de L.-P. Roy ont disposé de l'Ecole Arts et Métiers, de J.-A. Pouliot, par 7 à 3. La partie fut disputée à vive allure du commencement à la fin et les arbitres gardèrent un parfait contrôle du jeu durant les 3 périodes. Voici le sommaire de la rencontre :

Première période : 1er point, Ecole, Nicole assisté de Picard et Vézina; 2ème point, As, B. Guay, assisté de R. Rioux; 3ème point, As, R. Rioux, assisté de B. Guay. Punition, R. Rioux. Au cours de cette période, Jean-Marc Guay qui remplaçait J. Lavoie dans les filets des As, fut appelé à bloquer 9 lancers, tandis que son adversaire Hamel en bloquait 8.

Deuxième période : 4ème point Ecole, L. Bolduc, sans assistance; 5ème point, As, B. Guay, assisté de R. Gagné. Punitions, Poiré, J. Bernier, G. Rioux et B. Rancourt. Lancers contre Guay 12 et contre Hamel 9.

Troisième période : 6ème point, Ecole, C. Vézina, assisté de N. Nicole; 7ème point, As, L. Poulin; 8ème point, As, B. Guay; 9ème point, As, R. Gagné, assisté de B. Guay; 10ème point, As, B. Guay, assisté de R. Gagné, Punitions, C. Vézina, Paradis, D. Gonthier, G. Rioux, R. Rioux. Lancers contre Guay 11 et contre Hamel 14.

Les 3 étoiles de la rencontre furent : Bernard Guay, des As, qui compta 4 buts et obtint 4 assists; J.-M. Guay, gardien de buts substitut des As qui joua une magnifique partie dans les filets et Léandre Bolduc, de l'Ecole qui compta 1 but, en plus de joueur tout près de 60 minutes.

Mort de Mme Honoré St-Jean.

Mme J.-Albert Samson, rue St-Louis, Lévis, vient d'être éprouvée par la mort de sa mère, dame Amanda Verret, épouse en premières noces de feu M. Eugène J. Blouin et en secondes noces de M. Honoré St-Jean, survenue hier, à sa résidence, à Québec. Nous présentons aux parents de la regrettée défunte nos plus vives sympathies.

Funérailles à Christ-Roi et à Beaumont.

Ce matin, en la chapelle de l'Institut St-Joseph de la Délivrance, à Christ-Roi, auront lieu les funérailles de M. Jules Chrétien, époux de feu dame Zélia Brochu, décédé jeudi dernier, à cet Institut, à l'âge de 80 ans et 6 mois. Après la cérémonie funèbre, les restes mortels seront conduits au cimetière Mont-Marie et inhumés dans le terrain de la famille.

Ce matin, en l'église de Beaumont, auront lieu les funérailles de dame Jeannette Remillard, épouse de M. Jacques Dufresne, décédée mercredi dernier, à l'âge de 20 ans et 6 mois. Après la cérémonie funèbre, les restes mortels seront conduits au cimetière paroissial et inhumés dans le terrain de la famille.

Funérailles de Mme Vve Pierre Ruel.

Lundi matin, le 19 janvier, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église de Lauzon, les funérailles de dame Laetitia Roy, épouse de feu M. Pierre Ruel, décédée le 15 janvier, à sa résidence, rue St-Joseph, à l'âge de 77 ans et 10 mois.

La levée du corps fut faite par Mgr Raoul Tardif, supérieur du collège de Lévis. Le service fut chanté par M. l'abbé Jos V. Boucher, curé de la paroisse, assisté comme diacre et sous-diacre du Révd Père Arthur Paquet, P.B., et M. l'abbé P.-H. Turgeon, du collège de Lévis. On remarquait dans le choeur, Mgr Raoul Tardif, Mgr Elias Roy, M. le chanoine Léopold Roberge, M. le chanoine Wilfrid Lemieux, missionnaire diocésain, M. l'abbé Joseph Gingras, curé de Lévis, M. le curé Chs-Eugène Blais, curé de Christ-Roi, MM. les abbés J.-C. Gosselin et Ph. Kelly, du collège de Lévis, M. l'abbé Adrien Bouffard, aumônier au couvent de Lauzon. La chorale paroissiale, sous la direction de M. le vicaire Hervé Giguère, chanta la messe de Requiem et des soli furent rendus. M. l'avocat Henri Bernier touchait l'orgue.

Le colonel J.-C.-J. Robitaille, cousin de la défunte, était porteur de la croix, accompagné de Mme J. S. de Billy, présidente de la Confrérie des Dames de Ste-Anne.

Conduisaient le deuil : M. Paul-Emile Ruel, fils de la défunte; Me Gérard Bornais, C.R., officier en loi au dépt du Procureur Général et M. J.-Albert Soucy, ses gendres; M. Pierre Bornais, son petit-fils; MM. les Drs Roméo et Azarias Roy, M. Honoré Roy, ses frères; MM. Raymond Ruel, Stanislas et Louis Ruel, Albert Roy et Arthur Pelchat, ses beaux-frères; MM. les Drs Maurice, Louis et Bruno Roy, MM. Roger, Jacques, Paul, Philippe, Lucien, Marcel, Jules et Guy Roy, Lucien et Joseph Pelchat, Charles Bouchard, Joseph White, Wilfrid Samson, Dollard Bégin, Roméo Paquet, Joseph Guérette, Gérard et Joseph Bégin, Joseph Nolin, Hilaire Couture, Alphonse Couture, maire de Pintendre, Joseph Couture, Champlain Perreault, Dr Louis Lauzier, Dr Arthur Labrie, sous-ministre des Pêcheries, Jean Michaud, Roland Tremblay, Frank Hilibert, ses neveux; MM. Philippe T. Bourget, Joseph Bourget, Francis et Valère Lefebvre, Viateur Barras, W. J. Kieley Albéric Guay, Honoré et Lévi Drapeau, Henri et Xavier Roy, ses cousins. On remarquait dans le cortège, M. le Dr L.-P. Guay, maire de Lauzon, M. J.-Adélard Bégin, maire de Lévis, MM. les députés Maurice Bourget et Raynold Bélanger, l'hon. Cyrille Vaillancourt, MM. les Drs Arthur Fafard, H. Turmel, Roméo Bourget, J.-E. Bélanger, Irenée Simard, Robert Powers, C.-M. Thivierge, Sylvain Auger, Benoit Belzil, Paul Racicot, Paul Simard, J.-L. Kirouac, M. le notaire René Roy, M. Wilfrid Samson, échevin de Québec et M. Albert Patry, maire de Beaumont, MM. J.-E. Cloutier, J.-P. Pépin, Léon Bégin, A. Samson, Lévi Bourassa, J.-F. Arseneau, A. Carrier, J.-C. Martin, L.-P. Sirois, J.-E. Laflamme, C.-H. Paré, R. Bélanger, E. Rodrigue, R. Boulanger, J.-E. Paré, Fernand Paré, J.-M. Morissette, Paul Chabot, Charles Fortier, H. Tessier, C. Lambert, L. Carrier, A. Bilodeau, Joseph Laflamme, P. Gosselin, A. Morin, J.-E. Mercier, M. Bégin, A. Labrecque, T. Bilodeau, Robert Samson, Arthur Guay J.-A. Fortier, Noël Bégin, Edouard Lam-

(Suite à la page 13, 3e col.)

Votre patron, Madame

par Anne Adams

4699

Les robes de maison se sont légèrement modifiées, depuis quelques années, car elles aussi, se sentent des courants de la mode. Dans ce cas, on s'inspire des préférences féminines et les Eves modernes ont manifesté leur goût pour les robes de maison de style manteau. Voici un exemple de ces préférences infiniment pratique et élégant.

Vous obtiendrez ce patron dans les grandeurs suivantes: 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48. Grandeur 36 requiert 5⅛ verges d'un matériel d'une largeur de 35 pouces.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit :

SERVICE DES PATRONS,
L'EVENEMENT-JOURNAL,
QUEBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 40c. Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

Laxatif idéal, légèrement effervescent, que même les enfants prennent sans déplaisir. Beaucoup imitée parce que supérieure. Toutes les pharmacies.

Distributeur pour le Canada: J.-Alfred Ouimet, Montréal

VICHY SUPREME
LIMONADE GAZEUSE
PURGATIVE

ABONNEZ-VOUS A LA REVUE

LE CARROUSEL

B. P. 398 CHICOUTIMI

• MOTS CROISES • JEUX D'ESPRIT

$53.00 EN PRIX CHAQUE MOIS

ABONNEMENT : $3.00 par année

LE NUMERO : 40 sous

N. B.: Le Carrousel n'est pas en vente dans les dépôts de journaux...

Mots croisés

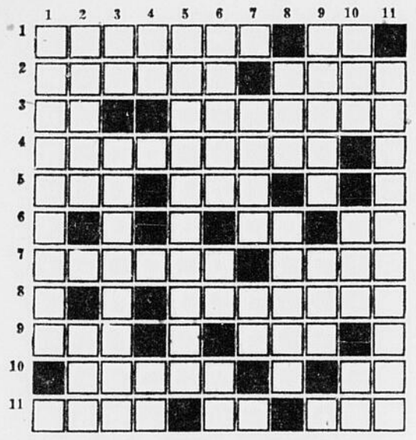

HORIZONTALEMENT

1 — Mal user — Ile de l'Atlantique.
2 — Allonger — Tendon.
3 — Pronom personnel — Drap cuir-laine à fond noir, que parsèment de petits effets blancs.
4 — Flatterie basse.
5 — Possessif — Propre.
6 — En les — Possessif.
7 — Trompé, dupé — Enveloppe quelconque.
8 — Petit lingot de métal plus bas et de même corps que les lettres qui sert à compléter une ligne que la lettre ne remplit pas.
9 — Choisi — Sorte de singe américain.
10 — Seconder, assister — Métal jaune.
11 — Intente en justice — Le premier dans son genre — Chemin bordé de maisons.

VERTICALEMENT

1 — Isomérie des corps.
2 — Salle de travail pour les élèves — Fatigué.
3 — Marque le conditionnel — Jouissance des fruits, du revenu d'un bien dont la nue propriété appartient à un autre.
4 — Ville de Chaldée — Cube à jouer.
5 — Qui a trait à la signification.
6 — Ote la rate — Pronom personnel — Coups de baguettes.
7 — Ordre prescrit des cérémonies de l'Eglise — Carte à jouer.
8 — Préfixe signifiant nouveau — Drap fin, fabriqué à Sedan.
9 — Bête de somme des Lapons — Triage.
10 — Unité de travail — Transpira — En quel endroit.
11 — Grime commis par un vassal contre son seigneur.

Solution du problème d'hier

O	P	E	R	C	U	L	E	■	■	M
P	E	R	E	■	R	I	■	O	S	E
A	N	E	■	A	G	A	S	S	I	N
L	E	S	I	N	E	■	I	■	R	E
E	■	■	■	E	N	R	O	U	E	R
S	I	M	U	L	T	A	N	E	■	■
C	■	A	N	■	■	■	■	■	M	A
E	C	L	I	S	S	E	T	T	E	S
N	O	I	R	■	E	R	■	A	N	■
C	I	N	■	O	U	R	A	■	O	S
E	S	S	E	U	L	E	M	E	N	T

OCCASION EXCEPTIONNELLE

STORES VÉNITIENS en aluminium coquille d'oeuf (egg-shell) GALON DE COTON duck. Boîte et base en métal, jeux de mécanisme pour faire fermer et ouvrir au besoin. Livraison immédiate.

Comparez vos fenêtres avec nos dimensions

27 × 48	5.04	36 × 55	5.88	40 × 55	6.30	44 × 64	8.40
27 × 60	5.04	36 × 60	6.30	40 × 60	7.14	44 × 72	9.24
28 × 48	5.04	36 × 64	6.72	40 × 64	7.56	46 × 64	8.82
28 × 60	5.04	36 × 72	7.56	40 × 72	8.40	46 × 72	9.66
34 × 55	5.46	38 × 55	6.30	42 × 60	7.56	46 × 75	10.08
34 × 60	5.88	38 × 60	6.72	42 × 64	7.98	48 × 64	8.82
34 × 64	6.30	38 × 64	7.14	42 × 72	8.82	48 × 72	10.08
34 × 72	7.14	38 × 72	7.98	44 × 60	7.56	48 × 75	10.50

Nous faisons les boîtes à draperies à des prix très modiques aussi, nous REPARONS et REPEINTURONS les STORES.

AMERICAN VENETIAN BLIND Co.

116 Boul. Charest Téléphone: 5-8815

Beauté, charme . . . deux atouts de la femme. Ces trésors, elle doit les chérir et les protéger jalousement . . . les créations Tulipe Noire l'aideront à les lui conserver.

La Cie CANADA DRUG

$30% (argent) ou MAGNIFIQUES PRIMES

Vendez nos semences de choix à .10 cents. Commandez un assortiment de $8.00 (Payez après la Vente).

CATALOGUE GRATIS

Nom .....
Adresse .....

ALLEN NOUVEAUTES INC. ST-ZACHARIE QUE.

UNE SOIRÉE INOUBLIABLE !
Auditorium Collège de Lévis — Ce soir
LES CONCERTANTS
4 concerts dans 1 — piano - violon - violoncelle - harpe.
Prix: 0.50, 0.75, 1.00 -- En vente maintenant au Collège. Réservations: TEL.: 1096J.
Réalisé en collaboration avec "Les Soirées Classiques"

Au Premier Signe d'un RHUME

Prenez 2 Comprimés d'Aspirin avec un grand verre d'eau...

et sentez-vous *VITE* mieux!

Voici un conseil logique et efficace au sujet des rhumes.

Quoi que vous essayiez pour enrayer ou abréger un rhume, la première chose à faire—*avant de faire quoi que ce soit*—c'est de prendre de l'Aspirin.

Vous devriez faire cela parce qu'un rhume est presque toujours accompagné de douleurs musculaires—de mal de tête et de fébrilité. Et pour votre bien-être, il vous faut un remède qui soulagera ces symptômes pénibles—et les soulagera *rapidement*.

Une raison pour laquelle les comprimés d'Aspirin soulagent ainsi, c'est qu'ils sont prêts à agir avec une rapidité étonnante . . . commencent en réalité presque instantanément à se désagréger.

N'expérimentez donc pas quand vous avez un rhume. Prenez de l'*Aspirin*. Et pour les maux de gorge dus aux rhumes, gargarisez-vous 3 fois par jour avec 3 comprimés d'Aspirin dissous dans ½ de verre d'eau.

Pour soulager la douleur due aux rhumes, prenez

ASPIRIN

Marque Déposée au Canada

Bas Prix!
Petite boîte de 12 ..... 19¢
Flacon économique de 24 ..... 29¢
Gros flacon de 100 ..... 79¢

LE MENSONGE

Par Ginette Eres

ROMAN-FEUILLETON DE L'EVENEMENT-JOURNAL

No 41

Gilberte dont l'absence ne peut se prolonger a décidé de donner sa démission à Conti. Elle a essayé de lutter à sa manière, de "remonter le courant", comme disait Arnal. Tout contribue à l'enliser, à la décourager, et le fait de ne plus pouvoir compter sur l'amitié fraternelle du jeune homme la laisse désemparée.

C'est d'ailleurs sans émotion qu'elle arrive rue Verdi : l'accueil qu'on lui fera la rend désormais indifférente. Un client qui la précède dans l'escalier lui claque la porte au nez et lorsqu'elle entre à son tour, l'homme impatient interpelle le garçon.

— J'ai rendez-vous avec M. Conti, prévenez-le tout de suite, je n'ai pas le temps d'attendre.

Une lueur de folie passe dans les yeux de la jeune fille, tandis qu'ils se posent sur le buste mince et vigoureux, sur les abondants cheveux aux reflets d'argent du visiteur :

— Serge Morin... Lui !

Non, impossible, elle aurait eu le pressentiment de cette rencontre, une angoisse l'aurait étreinte dès le matin. Pourtant, en étendant la main elle pourrait toucher son épaule. Bâillonnée par l'émotion, elle ouvre une bouche de laquelle ne s'échappe aucun son, s'appuie au mur, craignant de vaciller.

— Lui !... Ici !

Le garçon qui cherche à s'accorder trois secondes avant de se lever, questionne :

— Vous avez dit : M. Morin ?

Il secoue à regret son apathie, s'éloigne en traînant les jambes et adresse, au passage, un sourire complice à Gilberte :

— Justement le patron voulait vous voir.

Elle ne songe plus qu'à se cacher, à gagner la pièce voisine sans attirer l'attention de Serge. Mais celui-ci virevolte et demeure stupéfait en reconnaissant la jeune fille aussi pâle que le jour de leur dernière entrevue :

— Gilberte, vous ici... C'est incroyable.

Il considère les lèvres tremblantes, le visage décoloré :

— Je vous fais donc peur, petite amie ?

Elle hoche la tête.

— Si j'avais connu votre adresse il y a bien longtemps que j'aurais imploré votre pardon... Je l'avoue, j'ai perdu la tête, je me suis conduit comme un goujat... Il faut oublier ces vilains jours.

Et comme elle demeure toujours silencieuse, il lui prend affectueusement le bras :

— Nous n'allons pas rester dans ce bureau alors que nous avons tant de choses à nous dire. Conti remettra nos rendez-vous.

Le garçon qui revient demeure stupide en les voyant converser :

— Je reviendrai en fin de journée, indique Morin.

Il entraîne Gilberte toujours réticente et questionne :

— Que faire pour effacer la peine que je vous ai causée... Cessez-vous d'avoir confiance en moi ?

— Comment en serait-il autrement ? dit-elle avec effort.

— Il faut de nouveau me considérer comme un grand ami désirant avant tout votre bonheur. Que faites-vous à Nice ?

Il semble inquiet. Peut-être redoute-t-il que la solitude et la ruine n'aient poussé Gilberte aux pires extrémités.

Soucieuse de dissiper toute équivoque, la jeune fille réplique machinalement :

— Je suis chez une cousine.

— Je vous croyais sans famille.

Elle se trouble et balbutie :

— Une histoire invraisemblable.

— Racontez-moi.

Encore mentir. Pourtant, moins qu'à tout autre, elle ne doit révéler à Morin le secret qu'elle traîne comme un poids. Elle rapporte la visite de Claire, ses réflexions en lisant l'insertion parue dans les journaux, puis l'abominable sensation qui l'a saisie sur la route et sa décision, aussi désespérée que s'il s'agissait d'un suicide, de se rendre à Nice.

— J'ai roulé à une allure folle, j'aurais dû vingt fois me retourner et je me trouvais presque hébétée en arrivant au Perchoir. Une maison bizarre où règne une invraisemblable fantaisie, où la porte reste constamment ouverte pour inviter les passants à entrer. Si vous saviez quel affectueux accueil j'ai reçu, avec quel élan Mme Briens m'a ouvert les bras.

— J'en suis heureux pour vous, j'étais tellement angoissé de vous savoir livrée à vous-même, vous débattant au milieu des pires soucis. Je me sentais responsable de votre détresse. Vous voici enfin à l'abri, menant une existence à laquelle vous êtes accoutumée. Sans doute votre cousine est-elle riche ?

— Ma cousine ? Ah ! oui, Mme Briens.

Serge paraît sincère, animé des meilleures intentions cependant lorsqu'il interroge :

— Croyez-vous que votre parente m'autoriserait à lui rendre visite ?

Elle s'épouvante. Serge, un ami intime de son père, a été le confident de bien des souvenirs de jeunesse. Sceptique de nature et curieux par déformation professionnelle, un mot, une réflexion suffiront pour qu'il découvre la supercherie. Cependant, comment refuser à l'avocat l'entrée de cette maison qu'elle dit être la sienne ?

Morin, qui sent les réticences de Gilberte, remarque d'un ton léger :

— Si pour une raison quelconque vous n'osez pas m'annoncer à votre cousine, je lui écrirai qu'étant de passage à Nice, je souhaite la voir et les convenances seront respectées.

La jeune fille ne peut s'empêcher de sourire en songeant au peu de cas que Marthe fait des convenances, mais la visite de l'avocat ne laisse pas de l'angoisser.

Le jour même elle parle de sa rencontre à Mme Briens. Comme elle le prévoyait, celle-ci se déclare enchantée d'accueillir Morin. Sa hâte est si grande que les amis de sa jeune cousine deviennent les siens.

— C'est un avocat de Paris, un garçon très bien, dit-elle avec conviction à Mme Clémenti qui, somnolente, a mal entendu et demande des précisions.

Puis reprenant son refrain familier :

— Gilberte, c'est mal à vous de ne pas l'avoir invité à déjeuner.

Gilberte, distraite, considère l'heure sans cesse, évaluant mentalement le temps qui la sépare de la visite de Serge, prise de l'envie de fuir. Toute la nuit, elle demeure les yeux ouverts et ses yeux se cernent de noir lorsqu'elle se met à table.

Comme chaque jour, le repas se trouve servi dans le jardin, à l'abri des parasols, afin que les bêtes puissent avoir leur part. Au moment où le domestique apporte un plateau dangereusement surchargé de tasses à café, Mme Briens bondit de son siège, jette sa serviette dans l'espace et heurte l'homme, risquant de tout faire chavirer.

(à suivre)

Le premier journal qui vous apporte tous les matins les nouvelles les plus récentes

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

FEVRIER

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

86e année — No 222 | Tirage certifié par l'A. B. C. | QUEBEC, SAMEDI 7 FEVRIER 1953 | Membre de la Presse Canadienne, de la Presse Associée, de l'Agence Reuters

Les ressources hydrauliques du Québec sont développées à un rythme fabuleux

(Par Jacques Monnier)

Parfois, durant l'étude des crédits demandés par le département ministériel des Ressources Hydrauliques, le rideau des chiffres arides avec lesquels jonglent les législateurs à la Chambre basse, s'ouvre sur des perspectives grandioses oE l'on voit la main de l'homme dompter les forces de la nature.

Les forces mises en oeuvre dans la province de Québec pour l'aménagement de ses chutes et cours d'eau sont considérables.

Un des exemples les plus typiques est celui des travaux de Beauharnois où, dans un mois et demi, les nouvelles turbines seront toutes prêtes à fonctionner, portant à 1,200,000 C.V. la puissance des génératrices de la centrale, puissance qui n'était que de 600,000 C.V. en 1945.

A l'extérieur de l'usine, les travaux continuent : la drague la plus puissante du monde, formidable machine qui a coûté trois millions de dollars, travaille, avec une ancienne drague au rendement quatre fois moindre, à sortir du canal cent millions de verges cubes de terre et de roc.

Nos exportations d'électricité

A l'Opposition qui s'inquiétait des exportations d'énergie électrique, M. le ministre J.-S. Bourque a révélé que les centrales québécoises exportent en Ontario l'électricité produite par des génératrices développant 1,000,000 C.V.

Notre exportation d'électricité vers l'Etat de New-York est pratiquement nulle.

Nos importations d'électricité

M. Paul Goulet, député libéral, a déploré que la Coopérative d'électricité du Témiscamingue soit obligée d'acheter de l'électricité à l'Ontario.

—"Nous avons pourtant dans la région la Rivière des Quinze avec la Chute du Diable près de Notre-Dame du Nord. Pourquoi le gouvernement n'aménage-t-il pas cette chute ? Pourquoi acheter en Ontario ce que nous pourrions trouver chez nous ?" demande le député.

Une centrale en cet endroit activerait l'essor des mines du Témiscamingue.

M. le ministre J.-S. Bourque a répondu que c'est l'Union Nationale qui a fait construire le premier barrage et la première centrale électrique dans le nord-ouest de la province en 1937 et qu'il faut procéder par étapes.

Détournement de la Mégiscane

M. Bourque annonce que les travaux de détournement de la Rivière Mégiscane, autorisés par une loi l'an dernier, seront terminés dans un mois environ. Ils coûtent $1,100,000, sont payés par l'industrie et fourniront la force motrice nécessaire au fonctionnement de génératrices de 35,000 C.V.

L'eau détournée viendra grossir celles du bassin de la St-Maurice et accroître le débit de la rivière, ce qui sera utile aux nombreuses centrales échelonnées de La Trenche au St-Laurent.

Rapides Carillon

Il n'est pas question pour l'instant d'aménager les Rapides Carillon pour la raison qu'après l'installation d'une centrale, il faudrait également poser, à un coût prohibitif, des lignes pour la distribution de l'électricité. Le ravitaillement par Beauharnois est plus économique.

A ce moment, M. Maurice Duplessis a vanté les avantages de l'interconnexion des réseaux électriques.

Le gouvernement de l'Ontario aurait voulu aménager à ses frais les Rapides Carillon, mais le Québec a refusé.

On protège les propriétaires du Québec

Le Nouveau-Brunswick voudrait aménager la Rivière St-Jean. Mais la réalisation du projet aurait des répercussions néfastes dans la partie du bassin hydrographique, située dans la province de Québec. En effet les eaux seraient refoulées en amont. Le gouvernement du Québec n'a pas encore été consulté à ce sujet; mais il se dit prêt à défendre les intérêts de la province. Le problème est du ressort de la Commission des eaux limitrophes.

Il ne suffira plus d'être époux d'une propriétaire pour tenter d'être maire

(Par Jacques Monnier)

Malgré les objections de l'Opposition, l'Assemblée Législative a décidé hier après-midi que, pour qu'un citoyen soit éligible à la charge de maire ou de conseiller municipal, il faudra désormais qu'il soit lui-même propriétaire et non pas seulement l'époux d'une propriétaire. Le maire ou le conseiller qui, ne répondant pas aux conditions requises par la Loi, siégerait néanmoins avec le conseil, sera passible d'une amende de $100 à $200.

La raison qui, selon M. Maurice Duplessis, motive le changement, est celle-ci : la propriété est un témoignage du sens de la responsabilité qu'a le propriétaire; mais la propriété de l'épouse n'est pas une garantie du sens de la responsabilité de l'époux.

Sur quoi M. George Marler, chef de l'Opposition, réplique : la propriété de l'épouse est très souvent le fruit du sens de la responsabilité de l'époux; en effet il arrive couramment que, en achetant sa maison, la femme fait la mise de fonds initiale, et que, par la suite, le mari paie le reste par versements périodiques; de plus très souvent c'est l'époux qui s'occupe de la propriété, veille aux réparations et aux transformations, paie l'impôt foncier, etc.

Le même projet de loi prévoit que, le jour des élections municipales, les patrons doivent accorder deux heures aux employés pour leur permettre de voter.

De plus le bill crée des bureaux de vote spéciaux pour permettre de voter aux électeurs absents, le jour des élections, par exemple cheminots, marins, missionnaires, commis-voyageurs, et autres.

Mgr G.-L. Pelletier à Québec avec le cardinal

Trois-Rivières, 7. (PC) — Son Exc. Mgr Georges-Léon Pelletier montera à bord du train de S. Em. le cardinal Paul-Emile Léger, lundi prochain, à l'issue de la cérémonie d'hommage à la gare des Trois-Rivières.

Mgr Pelletier accueillera le nouveau cardinal à la descente du train et se rendra ensuite à Québec en sa compagnie.

L'élection aux conseils ruraux

Une personne, demeurant dans une municipalité rurale, pourra (comme, en vertu du Code municipal, le pouvait jusqu'ici l'habitant d'une cité, d'une ville ou d'un village) — se faire élire membre du conseil d'une municipalité rurale contiguë pourvu que cette personne reponde aux conditions fixées par la loi et qu'elle n'occupe aucune charge municipale à l'endroit ou elle est domiciliée.

De plus, cette même personne pourra faire partie non seulement du conseil d'une municipalité rurale contiguë, mais du conseil d'un village contigu. Même chose pour les habitants des cités, villes et villages répondant aux conditions fixées par la loi !

Malgré les objections de l'Opposition, l'Assemblée législative a modifié le Code municipal en ce sens. La Chambre haute a, bien entendu, encore son mot à dire.

Par ailleurs, dans le cas où une vacance se produit au conseil et où la charge de conseiller ou de maire est vacante depuis plus de quinze jours, le conseil — (régi par le Code municipal) — sera obligé, avant toute nomination, d'en demander l'autorisation au ministre des Affaires municipales. Il s'est déjà produit que, après les quinze jours, le gouvernement et le conseil fassent, chacun de son côté, des nominations; et cela créait des difficultés.

Le concours 1953 du Mérite agricole

Le tournoi annuel du Mérite Agricole se tiendra cette année dans la quatrième région de la Province. Pour les fins du concours cette région comprend quelques comtés de la Vallée du St-Laurent, de la région de la Mauricie, de la vallée de l'Outaouais et de la Gatineau. Le ministère de l'Agriculture organise le concours.

Sont éligibles au concours tous les cultivateurs des comtés de Berthier, Champlain, Gatineau, Hull, Joliette, Labelle, Laviolette, Maskinongé, Montcalm, Papineau, Pontiac, Portneuf, St-Maurice, Témiscamingue et Trois-Rivières, ayant cultivé au moins depuis 5 ans, soit comme propriétaire, fermier ou locataire, une ferme de 60 arpents.

C'est la douzième fois depuis l'institution de l'Ordre du Mérite Agricole, en 1890, que ce tournoi d'exploitation rationnelle des fermes se tient dans cette zone et, jusqu'ici, les comtés de Berthier, Portneuf, Champlain, Joliette et Trois-Rivières ont eu l'honneur de compter au nombre de leurs concurrents des lauréats de la Médaille d'Or.

Il y a cinq ans, sur 72 concurrents, le titre de Commandeur échéait à M. Pierre Couture, de St-Augustin, qui se classait premier de treize aspirants. Dans la section des fermes d'institutions, la ferme des RR. PP. Oblats, de Maniwaki, obtenait la Médaille d'Or et le diplôme de Très Grand Mérite exceptionnel; 23 cultivateurs décrochaient la Médaille d'Argent et le titre d'officier et 35 méritaient la Médaille de Bronze et le titre de chevalier du Mérite Agricole.

On peut s'inscrire au concours d'ici le premier juin, en obtenant de l'agronome du comté les formules d'inscription requises.

La cinémathèque municipale

Il y a un an aujourd'hui que s'inaugurait au Palais Montcalm, la cinémathèque municipale. Cet anniversaire a été marqué, hier après-midi, après la séance du conseil, par la présentation dans la salle du conseil de quelques documentaires du genre de ceux qui sont présentés au Palais Montcalm, sous la direction de M. Théo. Genest. Les échevins et quelques invités ont eu également l'avantage de voir la première d'un film en couleurs préparé par M. W. Drouin, photographe municipal, à l'occasion du congrès international des gérants d'auditorium d'Amérique, les 20, 21, 22 et 23 juin 1951, à Québec même. La pellicule de M. Drouin est une des belles réalisations cinématographiques qui devrait contribuer à faire connaître Québec et ses alentours comme un endroit idéal pour les touristes qui nous visitent par milliers à chaque année.

Les députés ne siégeront pas lundi

Malgré la modification apportée cette semaine au règlement de l'Assemblée législative, les députés ne siégeront pas lundi. La raison ? S. E. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, sera reçu officiellement à Québec par les autorités religieuses et civiles.

La prochaine séance de la Chambre basse n'aura donc lieu que mardi après-midi. Toutefois les representants du peuple, faisant partie du Comité des bils publics, se réuniront mardi matin pour continuer l'étude du projet d'annexion de Riverbend par St-Joseph d'Alma.

Pour une réforme du programme des études en Droit

M. Antoine Rivard, Solliciteur général de la province de Québec, a réclamé hier une reforme radicale du programme d'études des facultés de Droit et des examens pour entrer au Barreau. Que des étudiants ou de jeunes avocats sachent leur Droit par coeur, très bien ! Mais il importe surtout qu'ils sachent comment appliquer la Loi. Il faudrait donc que les jeunes gens puissent, dès l'université, mêler théorie et pratique.

M. Antoine Rivard a fait cette déclaration à propos du projet de loi mettant sur le même pied les diplômes émis par les facultés de Droit d'Ottawa, de Québec, de Montréal, de McGill.

M. Antoine Rivard a profité de l'occasion pour vanter l'oeuvre des Oblats qui dirigent l'université d'Ottawa.

M. Lionel Ross, député libéral de Verdun, a approuvé le bill et fait écho aux éloges du ministre à l'adresse des Oblats.

M. Gardiner et les commerçants s'affrontent au sujet du beurre

Ottawa, 7. (PC) Le ministre de l'Agriculture, l'hon. J.-G. Gardiner, et les commerçants de beurre canadiens sont aux prises au sujet des réserves de beurre du pays.

Les hommes d'affaires disent que la situation des prix et des approvisionnements semble critique, surtout dans l'est du pays. La Bourse canadienne des denrées, à Montréal, n'a vu aucune offre de beurre, hier. Les marchands de gros de Montréal et Québec disent qu'ils n'ont plus de réserves que pour quatre, cinq ou six jours.

Les marchands veulent que le gouvernement lance 8,000,000 des 30,000,000 de livres qu'il possède, sur le marché.

Le ministre de l'Agriculture, d'autre part, répond qu'ils en possèdent une réserve de 15,000,000 de livres et que les agriculteurs canadiens en produiront 10,000,000 d'autres livres d'ici le mois de mai.

M. Gardiner a ajouté que le gouvernement en libérera certaines quantités, à 62 cents la livre, prix du gros, pour stabiliser le prix payé par le consommateur, quand ce sera nécessaire.

La situation varie d'un endroit à l'autre, au pays.

A Montréal, quelques marchands indépendants ont porté leur prix à 70 cents la livre, bien que le prix de gros varie généralement de 66 à 68 cents.

Le Canada consomme généralement 23,000,000 de livres de beurre de crémerie par mois, mais les commerçants soutiennent qu'il leur faut de 8,000,000 à 10,000,000 de livres pour tenir le commerce en marche. C'est pourquoi ils demandent à M. Gardiner d'en mettre 8,000,000 de livres sur le marché.

Saisies de machines à boules

Un groupe de détectives et gendarmes de la Sûreté provinciale du district de Québec ont opéré la saisie de 23 machines à boules (slot machines) jeudi au cours d'un raid simultané à onze endroits différents à Chicoutimi. Ces appareils ont une valeur approximative de $20,000 sans compter l'argent qu'ils renfermaient.

Il y a quelques jours dans la Beauce, notamment à St-Georges, les agents provinciaux ont aussi saisi une dizaine d'appareils.

Ces saisies ont été faites parce que les propriétaires de ces jeux de hasard payaient les joueurs soit en argent ou en valeur contrairement aux lois provinciales.

LES CANONS TONNENT POUR LE PREMIER ANNIVERSAIRE DU RÈGNE D'ELIZABTH II

Vingt et un coups de canons ont retenti des hauteurs des Plaines d'Abraham, à Québec, à 11 hres hier matin, cependant que dans la capitale fédérale une salve de 22 coups était tirée pour commémorer la première année du règne de la reine Elizabeth II.

A Québec, les soldats du 13ème régiment d'artillerie ont tiré les canons, sous les ordres du lieutenant-colonel A.-S. Price et du capitaine Quinn. Des salves analogues ont retenti dans toutes les bases à travers le Canada.

A Londres également et dans toute l'Angleterre les canons ont tonné pour souligner la fin de la première année du règne de la nouvelle reine d'Angleterre.

202,431 salariés couverts par 1,311 contrats en décembre 1952

Le rapport de la Commission de Relations Ouvrières soumis à M. Antonio Barrette, ministre du Travail, pour le mois de décembre montre qu'à la fin de décembre 1952, il y avait en dépôt à la Commission 1,311 contrats de travail couvrant 202,431 salariés.

Durant le mois de décembre dernier, 87 nouveaux contrats de travail, couvrant 11,201 salariés, ont été déposés à la Commission. Sur ces 87 contrats de travail, 69 furent le résultat de négociations privées; 17 furent le fruit de la conciliation; et 1 fut le produit de l'arbitrage.

On voit par là que 79.5% des contrats de travail ont résulté d'ententes à l'amiable entre patrons et ouvriers; que 19.5% des contrats de travail ont découlé de la conciliation; et que, 1% des contrats de travail a dérivé de l'arbitrage en 1952.

Par ailleurs, le rapport du Service de Conciliation et d'Arbitrage fourni à M. Barrette, pour le mois de décembre dernier contient des renseignements intéressants.

En premier lieu, le service a effectué 118 conciliations intéressant 1,617 patrons et 25,060 employés.

En second lieu, 14 sentences arbitrales ont été rendues. Neuf conseils d'arbitrage ont été formés. Il restait, à la fin de décembre dernier, 73 arbitrages en cours; ces arbitrages affectaient 167 patrons et 25,785 employés. Les séances d'arbitrage ont été au nombre de 163.

Le Service de Conciliation et d'Arbitrage a conduit seize enquêtes en marge d'activités anti-syndicales signalées par les unions ouvrières à 16 patrons. Douze enquêtes furent conduites sur des plaintes d'intimidation illégale et quatre sur des plaintes de congédiements illégaux.

30 milles à l'heure: vitesse limite dans les rues de Québec

Le chef-adjoint Gérard Girard a annoncé, hier, que le comité municipal de circulation a décidé de s'en tenir à la loi générale et de fixer la vitesse maximum à 30 milles à l'heure dans les limites de la cité. Le directeur du service municipal de la circulation a ajouté que les automobilistes ne devront pas cependant circuler à plus de 20 milles à l'heure aux intersections.

Au cours de la séance du comité de circulation, hier après-midi, il a aussi été décidé que la police sévira contre les propriétaires de camions et de remorques qui laissent leurs véhicules à journée longue dans les rues de la cité. Ce stationnement se pratique surtout durant les mois d'été alors que le stationnement de nuit est permis.

Le chef Girard a aussi annoncé que le comité de circulation s'est rendu à la requête d'un groupe de marchands de la rue St-Joseph et a recommandé que le stationnement sur la Place Jean-Talon soit fixé à 60 minutes.

Un signal lumineux sera installé sur la 4e Avenue, à l'angle de la 18e rue.

Enfin le chef Girard a annoncé que l'avenue Boisclair sera déclarée boulevard.

Commentant le projet de la disparition des kiosques de taxis, le chef adjoint Girard a dit que la question est référée à plus tard lorsqu'on sera en mesure de trouver des terrains privés que les compagnies de taxis pourront acheter. Il n'est aucunement question de créer des zones de stationnement dans les rues car ce serait là créer de nouveaux problèmes à la circulation. Il ne peut être question pour le moment de trouver des endroits privés dans les districts commerciaux.

L'Association des propriétaires de taxi, qui a été invitée à faire connaître son point de vue, a délégué son président, M. Alexandre Bourret, son vice-président, M. Lessard, accompagnés de leur aviseur légal, Me Antonio Laplante, pour plaider en faveur du statu quo. L'Association s'objectera à ce que les kiosques disparaissent et que le service public qu'est le transport en taxi ne soit pas abandonné "au coin des rues". Ce serait, au dire des representants de l'Association des propriétaires de taxi, rétrograder et donner cours à une série de choses plus ou moins répréhensibles qu'aucune ville qui se respecte ne voudrait tolérer. Il y a eu épuration et amélioration, à date, et il ne faudrait pas que l'on perde ce que l'on a acquis au prix de sacrifices et de concessions mutuelles, a déclaré entre autres choses l'aviseur légal de l'Association.

Un règlement au sujet des ponts-levis

En vertu d'un règlement adopté hier après-midi en deuxième lecture, il est dorénavant défendu d'installer sur tout bâtiment aucun pont-levis, plateforme, grille ou autre construction du même genre s'avançant ou obstruant aucun trottoir, rue, ruelle, chemin ou place publique dans la ville, à moins d'avoir obtenu au préalable un permis qui sera accordé par résolution du Conseil de ville sur recommandation de l'Ingénieur en chef et du chef de police.

Ce pont-levis ne devra jamais être en saillie du mur ou de la bâtisse sur lequel il est placé et, lorsque baissé ou sorti, il ne doit pas dépasser la largeur du trottoir. Et lorsque la sécurité publique l'exige, tout propriétaire de bâtiment où est installé tel pont-levis, ou toute autre personne opérant tel appareil pour le transbordement d'effets, doit placer des avis ou même un surveillant sur l'ordre du chef de police.

La sanction pour quiconque viendra en contravention avec le dit règlement sera l'amende n'excédant pas 100 avec en plus les frais et à défaut de paiement de l'amende et des frais, un emprisonnement ne dépassant pas trois (3) mois.

Changements dans la police

L'inspecteur Georges-Henri Fortin, directeur de l'école municipale de police, remplace temporairement à la gendarmerie l'inspecteur qui a subi une dégradation au rang de sergent dernièrement, jusqu'à ce qu'un nouvel inspecteur soit nommé par le comité de discipline de la police.

Deux détectives ont par ailleurs été changés de bureau. Le détective Jean-Marie Lepage, autrefois du service de la Moralité, a été versé à la brigade volante. Il est remplacé par le détective H.-Alphonse Mecteau, qui faisait partie de la brigade volante.

Au congrès de la F.E.U.C.

Le besoin est plus grand que jamais de chrétiens convaincus, dit Mgr Audet

S. Exc. Mgr Lionel Audet, auxiliaire de Québec, a souligné hier le besoin plus grand que jamais de chrétiens convaincus qui travaillent avec le prêtre et l'Eglise au salut des âmes. Le distingué prélat parlait devant les délégués au congrès de la Fédération des étudiants des universités catholiques du Canada, groupés au salon de l'université. Louant les congressistes d'avoir inscrit "la paroisse" au programme de leurs travaux, S. Exc. Mgr Audet a rappelé que S. Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, a lancé un grand mouvement diocésain cette année en faveur de la vie paroissiale. S. Exc. Mgr l'Auxiliaire a déclaré que "nous assistons, même chez nous, à une véritable crise de la paroisse. Si la paroisse meurt, chez nous", dit-il, "c'est l'Eglise qui mourra".

Des délégations imposantes des universités d'Ottawa et de Montréal avaient été accueillies peu auparavant à la gare du Palais pour le congrès national de trois jours de ce mouvement d'étudiants catholiques affilié à Pax Romana international. Après un premier contact avec leurs amis de Québec, les délégués ont rencontré S. Exc. Mgr Audet qui leur interpréta les sentiments: "d'affectueuse bienvenue" de S. Exc. Mgr Maurice Roy qui a regretté d'être retenu par d'autres engagements.

"L'étudiant catholique dans l'université" est le thème principal du congrès. M. André Boudreau, étudiant en Médecine de Laval, préside au congrès en qualité de président de la Fédération. La séance d'ouverture, fut marquée, dans la soirée, au Pavillon Monseigneur Vachon, par la présentation des rapports et la formation des diverses commissions d'études. Celles-ci sont au travail aujourd'hui. Leurs conclusions seront ensuites soumises aux congressistes, à l'occasion de trois séances plénières aujourd'hui et demain.

L'Eglise bénit votre apostolat universitaire, dit S. Exc. Mgr Audet en commentant le sujet des travaux du congrès. Elle bénit ces étudiants généreux qui veulent travailler à surnaturaliser leur vie universitaire. Parlant du besoin de chrétiens convaincus dans les paroisses, S. Exc. Mgr Audet propose comme modèle l'apôtre italien Gedda, un médecin, un professionnel qui n'a pas peur d'être un président de l'action catholique et de défier les communistes. Il est au nombre de ces apôtres qui prient et souffrent pour le salut de l'Eglise et le salut du monde, dit-il. Consolidons la paroisse, termine S. Exc. Mgr Audet. Croyons en la paroisse et croyons surtout à la victoire finale du bien sur le mal.

M. Paul-Emile Patry, président de l'Association générale des étudiants de Laval, avait d'abord adressé un mot de bienvenue aux congressistes au nom des étudiants de Laval. Il a fait des voeux pour le succès du congrès des étudiants catholiques canadiens, qui fait suite aux brillantes assises de Pax Romana l'été dernier.

Mgr Alphonse-Marie Parent, P.D., vice-recteur de Laval, a participé à la réception. On remarquait aussi le R. Père Maurice Beauchamp, O.M.I., d'Ottawa; M. l'abbé Adrien Falardeau, aumônier du conseil de Québec de la Fédération; M. l'abbé Raymond Lavoie, aumônier des étudiants de la faculté des Sciences; M. l'abbé Louis O'Neill, du Séminaire de Québec; M. Rosaire Beaulé, président international de Pax Romana; M. André Boudreau, président de la Fédération; M. Claude Gagnon, président du conseil de Québec; M. Jean Ares, de Montréal; et M. Guy Morissette, président d'Ottawa.

La mort tardant, le baron comble l'attente de ses héritiers !

Dolton, Angleterre, 7 (PA) Charles John Robert Hepburn-Stuart Forbes-Trefusis, vingt et unième baron de Clinton âgé de 90 ans, s'est excusé auprès de ses héritiers d'une si longue longévité. Et, afin de prouver sa bonne foi, il désire s'occuper des maintenant de trois d'entre eux; ce qui lui coûtera 6,000 livres.

"Il y a longtemps que j'aurais dû crever et pourtant je suis toujours là, en parfaite santé..." disait le baron à un reporter. "Vers 1930, dans mon testament, j'avais fait un legs de 2,000 livres à chaque Conseil de trois dioceses episcopaliens. L'argent était destiné à l'aide au clergé "le plus pauvre". Je crois qu'ils l'ont attendu assez longtemps et j'ai décidé de le leur laisser dès maintenant. Je me sens... honteux de cette surprenante longévité".

Local à louer
S'adresser à
1332 Maguire, Sillery,
tél.: 7-3027

BIRKS
pour tout cadeau

COMMIS DEMANDÉ
avec expérience dans la confection pour hommes. Offre intéressante pour homme competent. S'adresser à
ST-LAWRENCE CLOTHING
583 RUE ST-VALLIER

AVIS
La Cie Germain Lépine, Ltée, la plus grande et la plus ancienne maison de pompes funèbres à Québec, dont MM. G.-Julien Lépine, J.-Léopold Lépine, Robert Lépine et Gabriel Lépine sont les seuls copropriétaires, n'a rien à voir avec la maison Adélard & Gustave Lépine, Inc.

CETTE ANNEE choisissez le ROYAL YORK
C'est nouveau... luxueux et si chic !
Avez des vacances merveilleuses sur notre plage privée... autour de notre immense piscine et avec notre programme d'une étoile à l'autre, comprenant divertissements et danses tous les soirs.
Jusqu'au 15 mars
Aussi bas que $15 par jour par personne chambre double REPAS COMPRIS (déjeuner et dîner)
$11. du 15 mars au 1er avril
TAUX PAR JOUR, SANS REPAS, SUR DEMANDE
THE Royal York HOTEL
SUR L'OCEAN A LA 58e RUE, MIAMI BEACH

INSTITUT GENEALOGIQUE
DROUIN

PRÊTS POUR RÉPARATIONS DE MAISONS
OBTENEZ DE $50 A $1200 PROMPTEMENT CHEZ Personal
VOUS FAUT-IL DE L'ARGENT pour réparer votre maison ou faire le paiement initial sur une maison . . . reparer votre auto ou en financer le paiement initial . . . ou pour toute autre raison valable?
Obtenez cet argent promptement chez Personal ou l'on dit "oui" a 4 personnes sur 5. Pas besoin de sécurité bancaire. Bureaux modernes et méthodes à la page pour vous assurer un service rapide. Telephonez ou venez aujourd'hui.
Prêts de $50 à $1200 sur signature, meubles ou auto
"LA COMPAGNIE QUI AIME DIRE OUI" Personal FINANCE CO. Beneficial Loan SYSTEM
Chambre 21, Deuxième étage, 236 rue St-Jean, Québec, Qué.
Téléphone: Québec 2-5643 • Gérant: Lucien Roy
Heures de Bureau: 9 à 5 h. — Vendredi, 9 à 8 h. p.m. — Samedi fermé.
Prêts consentis dans toutes les villes environnantes • Personal Finance Company de Canada

Un Rhume Peut Compromettre VOTRE TRAVAIL
Maux de tête et malaises d'estomac annoncent souvent un rhume. C'est à ce moment qu'il faut aider à neutraliser l'excès d'acidité en prenant du BROMO-SELTZER, qui agit vite. Soulagez malaises d'estomac et maux de tête *en tout temps* avec BROMO-SELTZER.

NON-LAXATIF
Essayez BROMO-SELTZER

N° 9 FOIE
C'est le remède numéro 9 de l'Abbé Warré qui est indiqué spécialement pour le traitement du FOIE. Il est composé de 8 plantes dont l'action nettoie le FOIE et lui apporte un rajeunissement indispensable à la vie troublée de nos jours. Traitement d'un mois $1.50.
L'ABBE WARRE ENRG.,
Case Postale 65, Station "T", Montréal.
GRATIS → Un livre de "Santé"
Veuillez m'envoyer votre livre des 280 pages sur la médecine familiale.
NOM .....
ADRESSE .....
53-1F

Carnet Mondain

Le vice-maréchal de l'Air et madame C.M. McEwen, de passage à Québec récemment, étaient les hôtes de Son Excellence le lieutenant-gouverneur et de madame Gaspard Fauteux.

Mademoiselle Claire Gamache a reçu à l'heure du thé chez Kerhulu, jeudi, en l'honneur de mademoiselle Denys Lavigueur, dont le mariage sera célébré prochainement.

Mademoiselle Mance Lachapelle a reçu à l'heure du thé récemment chez Kerhulu, en l'honneur de mademoiselle Huguette St-Pierre, dont le mariage est célébré ce matin.

Madame J.-Aimé Cousineau et sa fille Louise sont de retour d'un voyage d'une semaine à New-York.

Mademoiselle Ghislaine Marois et M. Roger Durand assistaient hier soir au Bal du Jeune Commerce, qui eut lieu au Château Frontenac.

Madame John OBrien Stepelton, du Texas, accompagnée de ses deux bébés, a passé quelques semaines à Québec chez ses parents, M. et madame M. Martineau.

M. et madame André Munroe ont reçu dernièrement au Château Frontenac, en l'honneur de mademoiselle Marcelle Hallé, de St-Isidore, et de son fiancé, M. Claude Chamard, B.A.

Madame Paul Tessier, de Lévis, a reçu à sa résidence, mercredi, en l'honneur de mademoiselle Lillian Phillips, à l'occasion de son prochain mariage.

Mesdemoiselles Denyse Talbot, Nicole Painchaud et Louise Hamel, de l'Institut Familial Notre-Dame des Foyers, passent la fin de semaine dans la métropole, où elles assisteront au congrès national du cinéma tenu à l'Université de Montréal.

Mademoiselle Hélène Boisvert est de retour à Québec après avoir passé quelques jours à Montréal.

M. Jean-Joseph Dion est de retour à Québec après un voyage d'affaires à Montréal.

Madame Charles Parent, de Jacksonville, Floride, ainsi que M. et madame Jules Noël, de Hull, ont passé quelque temps à Québec, les hôtes de leurs parents, M. et madame Marsan Martineau, de l'avenue Belvédère.

M. et madame Louis Boutin, de St-Philémon, passent les mois d'hiver à New-Bedford, Mass., chez leur fille madame Clara Boulay.

Mademoiselle Blanche Bérubé, de Price, Matane, a fait un bref séjour à Québec avant de partir pour Montréal et New-York, où elle passera quelque temps.

Mademoiselle Marcelle Hallé, de St-Isidore, était récemment de passage à St-Jean-Port-Joli, l'invitée de la famille de M. Esdras Chamard.

Madame Rosaire Lehoux, de notre ville, fait actuellement un séjour à S.-Alban.

Dans l'intimité, en l'église Sainte-Thérèse d'Arvida, avait lieu ces jours derniers, le mariage de mademoiselle Jeannette Larouche, fille de M. J.-Philippe Larouche, d'Arvida, et de madame Larouche, décédée, avec M. Laurent Desrochers, fils de M. et de madame J.-A. Desrochers, d'Outremont. Les nouveaux mariés habiteront à Chicoutimi.

M. Claude Chamard a fait un séjour à St-Jean-Port-Joli, ces jours derniers, chez M. Esdras Chamard.

A l'extérieur

L'honorable juge et madame Gérald Fauteux, d'Ottawa, attendus à Montréal, en fin de semaine, seront les invités de M. et de madame Guy Sicotte, de ville Mont-Royal.

Le dîner-dansant du May Court Club aura lieu, ce soir, au Château Laurier, à Ottawa. Aux tables réservées aux membres du corps diplomatique, on remarquera : le haut commissaire d'Australie et madame Francis M. Forde, l'ambassadeur de Belgique et la marquise du Parc, le ministre de Norvège et madame Daniel Steen, le ministre de Suisse et madame Victor Nef, M. et madame Alfred Bethune, le haut commissaire du Royaume-Uni et lady Nye, M. et madame J.S. Lilliehook, l'ambassadeur de France et madame Hubert Guérin, l'ambassadeur des Pays-Bas et madame Lovink, L'ambassadeur d'Italie et madame C. Baldoni, l'ambassadeur d'Irlande et madame Seam Murphy, l'ambassadeur du Brésil et madame Hector Lyra, l'ambassadeur du Pérou et madame Fernandez-Concha, le ministre de Suède et madame Eric Book.

M. et madame Olivier Rolland, madame Henri Rolland, madame Jean Rolland, de Montréal, ainsi que madame Achille Rolland, de Saint-Jérôme, étaient de passage à Ottawa, mercredi, où ils ont assisté aux cérémonies marquant le 50e anniversaire de mariage du très honorable juge et de madame Thibaudeau Rinfret.

Récemment en l'église Saint-Benoit, de Granby, M. l'abbé Léon Paul-Hus, curé, bénissait le mariage de mademoiselle Pierrette Robichaud, fille de M. et de madame Hervé Robichaud, avec M. Hervé Lafleur, D.C., de Granby, fils de M. et de madame Eugène Lafleur, de Trois-Rivières. L'église était décorée, pour la circonstance, de verdure, de mufliers et d'oeillets blancs et pendant la messe, le programme de chant fut exécuté par la Manécanterie de Granby. Mademoiselle Huguette Leroux, de Montreal, cousine de la mariée, était dame d'honneur. La mariée, au bras de son père, portait une robe à corsage de dentelle et à jupe de tulle sur fourreau de satin blanc, un bandeau de pierres du Rhin retenait son court voile de tulle illusion et son bouquet, de style colonial, était composé d'orchidées blanches. Mademoiselle Huguette Leroux portait une robe de tulle bleu pâle à volants superposés sur fourreau de satin bleu, un bonichon assorti et une cascade d'oeillets rouges. Madame Robichaud, mère de la mariée portait un deux-pièces de taffetas noir strié de blanc, un chapeau de milan noir garni de broches de perles et à l'épaule des camélias blancs. Madame Lafleur, mère du marié, portait une robe de crêpe et dentelle noirs, un chapeau de milan blanc avec aigrette vert jade et un bouquet de gardénias. A l'issue d'une réception les mariés se rendirent à Dorval où ils prirent l'avion à destination de la Louisiane et du Mexique où ils séjourneront un mois. A son départ, madame Lafleur portait un costume de soie cordée bleu ardoise, un manteau de velours bleu azur, un canotier bleu, des accessoires de soie ottomane marine.

AU BAL DU JEUNE COMMERCE : Le bal du Jeune Commerce, qui avait lieu hier soir au Château Frontenac sous la présidence de M. et madame J.-B. VILLENEUVE, a remporté un très vif succès. On voit ici deux groupes d'invités d'honneur à cette fête mondaine qui groupait environ 250 personnes. Sur la photo du haut on remarque de gauche à droite madame J.-B. VILLENEUVE M. ROBERT CLOUTIER, président du Jeune Commerce, et madame CLOUTIER, M. J.-B. VILLENEUVE, président honoraire du Jeune Commerce, M. JEAN-LOUIS MORIN; à l'arrière madame JEAN-JACQUES BEDARD, M. JEAN-JACQUES BEDARD, M.A.L., madame GABRIEL BOUCHER, M. GABRIEL BOUCHER, pro-maire, madame JULES PRECOURT et M. JULES PRECOURT, président de la Chambre de Commerce de Québec. En bas, dans le même ordre, 1ère rangée, M. et madame JULES GAUVIN, madame CHARLES BLAIS, M. MAURICE CLOUTIER, M.A.L., madame CLOUTIER, mademoiselle THERESE PELLETIER; 2e rangée, M. CHARLES BLAIS, madame JACQUES ARSENAULT, M. JACQUES ARSENAULT, madame LOUIS DUSSAULT, Me LOUIS DUSSAULT, M. JULES DESCHAMPS; à l'arrière, mademoiselle LILY WHITE et M. PAUL BEDARD

(Photos de "L'Evénement-Journal")

l'Activité féminine

Film à l'Ecole des Parents de Sillery

Sous la présidence de madame Gérard Guay, l'Ecole des Parents de Sillery tiendra sa prochaine réunion, le mercredi onze février à huit heures et trente, en la salle St-Charles Garnier. A cette occasion, on présentera un film intitulé : "Le Rapt" qui traitera d'un problème éducationnel et psychologique et qui sera commenté par M. Jacques Mordret.

Parade de Modes

Une parade de Modes sera présentée par la Maison Maurice Pollack à l'Auditorium du magasin, le mardi dix-sept février à trois heures, au profit de l'Orchestre Symphonique.

Assemblée annuelle de la S. P. C. A.

La section féminine de la S.P.C.A. tiendra son assemblée annuelle le mardi dix février à dix heures a.m. pour les dames du comité et à dix heures et trente pour tous les membres, en la salle du Morrin College.

Après avoir nourri le shah de Perse, il devient vedette de cinéma

Le cuisinier qui a inventé le roti Melba, Albert Cooderis, faisait récemment ses débuts au cinema en compagnie de Bing Crosby, dans un film intitulé "Little Boy Lost". Gooderis, qui est maintenant âgé de 78 ans, fut un chef de réputation internationale. Elève du célèbre Escoffier, il prépara les repas de personnages aussi réputés que le shah de Perse, l'empereur François-Joseph d'Autriche et le roi Léopold de Belgique.

Un entretien de Loyonnet

Ludwig Van Beethoven, cet inconnu

Aussi paradoxal que puisse paraître à première vue une telle affirmation, "Beethoven tend à devenir de nos jours, le grand méconnu". Cette phrase que j'ai écrite pour une préface d'édition des 32 Sonates, prend sur le continent Nord-Américain, une signification encore plus vraie. D'une oeuvre immense et si diverse, le grand public ne connait que quelques numéros, toujours les mêmes, et dont on abuse. N'incriminons pas de cet état de fait les interprètes; ils sont eux-mêmes les victimes d'un mode de vie entièrement basé sur la notion du "best seller" — notion mortelle pour l'Art. Si le "catalogue" de Monsieur l'abbé Girard n'avait pour effet que de faire mesurer aux amateurs, l'étendue de leur "inconnaissance", il serait déjà bien utile. Mais, l'inconnaissance n'est pas seule en cause ; quand elle se pare, par surcroit, de l'affirmation téméraire que "tout n'est pas également digne d'être connu", l'ignorance devient méconnaissance, méconnaissance de l'esprit.

Peut-être a-t-on éloigné beaucoup d'auditeurs éventuels, par des glorifications trop pédantes de Beethoven : belle ordonnance, équilibre, perfection de la forme, etc., sont des termes qui effrayent le profane; le mot Sonate est encore dans le grand public, synonyme de "scolaire", de "mathématique", — donc d'ennui. Y eut-il cependant jamais musicien plus simple dans ses mélodies, plus directs dans sa rythmique, et pour tout dire, d'esprit plus populaire ? D'autre part, des excès littéraires et d'imagerie ont répandu la représentation du Beethoven tragique. C'était fermer aux auditeurs, la compréhension d'une merveilleuse floraison de compositions tendres, joyeuses, optimistes. Certes Beethoven possède toutes les perfections que l'on donne en exemple; et il est aussi l'homme de la douleur, mais il englobe ces conceptions partielles et les dépasse . . .

Celui que l'on a nommé le Titan fut plus et mieux que tout cela : un homme ! Un homme qui ne voulait rien d'autre que vivre le destin commun des hommes. Il fut contraint à la grandeur à l'héroisme, il fut obligé de se frayer à travers ronces et épines, un chemin vers les sommets de la pensée. Progressivement et implacablement muré par la surdité, il lui fallut trouver, en sa solitude, la lumière divine consolatrice. Résolument optimiste, c'est-à-dire confiant en la bonté de Dieu, il refusa d'accepter les apparences tragiques et absurdes de la vie, et ne voulut voir en elles que les épreuves nécessaires pour un souverain bien. Cette expérience magnifique nous est confiée dans le monument imposant de son oeuvre, qui n'est ainsi rien d'autre qu'une immense confession, le "Roman d'une âme".

Mais si Beethoven ne nous dissimule aucun de ses combats, aucune de ses chutes dans les abimes sans fond de la souffrance, le partage auquel il nous convie nous fait revivre ses redressements, ses recours, les multiples solutions qu'il se proposait au problème de la douleur. C'est dans ce sens que l'oeuvre beethovénienne s'érige à la hauteur d'un message, ce que l'essayiste Paul Petit appelait une "réponse". L'expérience vécue par l'homme, et notée par le musicien atteint l'universel.

C'est trahir le message beethovénien que d'isoler artificiellement, parce que plus émouvantes, les pages douloureuses; jamais Beethoven ne restait face à face avec le désespoir. Il savait que la finalité de l'art est le Beau absolu, donc la Joie, (non le plaisir) et la Paix divine. Le triomphe sur la Douleur était donc, pour lui, la condition indispensable à l'accomplissement de l'oeuvre d'Art.

Amis lecteurs, appelez Beethoven dans vos foyers; installez-le en ami; qu'il soit le compagnon de vos belles heures, et ayez recours à lui, dans les moments d'épreuves. Ses ondes dans la maison sont bénéfiques; surtout si vous savez l'écouter avec abandon, en abolissant autant que possible, les contours trop définis de vos pensées humaines. Il vous redonnera force et vaillance et vous approchera de Dieu, dont il a dit qu'il sentait la Présence dans sa musique.

Paul Loyonnet

Dans les boutiques parisiennes

Par la Presse Canadienne

Les collections printanières de robes de grand soir présentées par les couturiers parisiens traduisent l'influence de l'avènement au trône britannique d'une jeune et jolie souveraine, qu'un peuple en liesse couronna très bientôt. Longues traine, fines broderies de pierres précieuses et diadèmes sont autant d'innovations, autant de détails utilisés par les maitres de la haute couture française. Les étoles doublées de soie moirée, qu'ils utilisent, ont également beaucoup d'effet.

Quant aux robes d'après-midi, elles marquent les débuts d'une ère d'élégance qui renie détails et garnitures pour donner beau jeu à une coupe étudiée, toute de technique. La jupe est un peu plus courte.

Une ligne demi-ajustée fait son apparition dans les robes avec la jupe à godets, l'ampleur contrôlée et les panneaux de plis non pressés. Les encolures dégagent la gorge.

La ligne de taille des robes, qui donne entière liberté au tailleur, moule étroitement, et est soulignée quelquefois de ceintures-lacets ou en forme.

Les tissus plus raides dont on fait emploi dans les jupes biaisées ou pyramides font plus encore ressortir les contours de la silhouette. Quant aux ensembles, ils sont réalisés dans des soies imprimées et des lainages et accordent leurs faveurs aux jaquettes droites ou semi-ajustées, accompagnant des robes de tissu identique.

Et ce n'est pas un paradoxe

Vous serez plus longtemps jolie pour n'être pas belle

Par la Presse Canadienne

De toutes les New-Yorkaises, Mlle Delafield est, à n'en pas douter, celle dont les traits trahissent le moins l'âge avancé. Hommes et femmes également, qui rencontrent cette conseillère en beauté de la métropole américaine, ont peine à croire que cette jolie personne, à qui ils donnent 40 ans, en compte en réalité 72.

Pas une ride ne traduit sur son visage le poids des ans. Une taille élégante, des yeux au regard vif ajoutent à une jeunesse qu'elle attribue à une vie réglée, une bonne santé, des soins et de la chance.

Mlle Delafielf, une autorité en matière de beauté depuis près de 50 ans, a consacré la majeure partie de sa vie à aider la femme à se bien conserver. A celles qui déplorent le fait d'être née laide ou moins jolie qu'une autre, elle apporte cette consolation. La femme, dit-elle, qui a été moins favorisée par la beauté, demeure jeune plus longtemps, car elle a appris à tirer parti de tous ses attraits et n'hésite jamais devant les sacrifices que requièrent des soins quotidiens et des habitudes de vie réglée. Les femmes nées belles ont, au contraire, tendance à devenir paresseuses et gâtées, car elles peuvent tout obtenir sans avoir même à lever le petit doigt. Cette beauté, qui fait leur succès, ne peut manquer de s'amoindrir avec l'âge et de les laisser malheureuses. Elles n'ont pas appris à s'en passer.

POUR VOUS MESDAMES

WELCOME WAGON SERVICE

NOUVELLES FIANCEES !
NOUVELLES ARRIVEES !
NOUVELLES MAITRESSES DE MAISON !
NOUVELLES MAMANS !

Ne manquez pas l'occasion qui vous est offerte de recevoir la visite des hôtesses de Welcome Wagon Service.

A votre demande, elles se feront un plaisir de vous fournir gratuitement tous renseignements qui pourraient vous être utiles, tant dans le domaine civique que social ou autres. Elles vous apporteront, en outre, les hommages des annonceurs recommandés par le Welcome Wagon Service. Bref, vous n'aurez qu'à vous réjouir d'avoir fait appel à leur générosité.

Les adresses sont :
MARCELLE GAGNON,
57, Claire-Fontaine. Tél.: 8-0059
ADRIENNE-G. GODBOUT
1291, Williams Tél.: 7-4415

MAL de GORGE

à cause d'un rhume
Soulagez-le avec une friction au...
VICKS VAPORUB

POILS SUPERFLUS
sur la figure...lèvres
bras ... jambes

Maintenant heureuse — Après avoir essayé plusieurs choses, j'ai inventé une méthode simple et peu dispendieuse pour enlever les poils disgracieux. Son emploi régulier aide des milliers de personnes à retenir l'admiration, l'amour et le bonheur. Ma brochure GRATUITE explique la méthode merveilleuse, reconnue comme un succès. Expédiée dans une enveloppe ordinaire. Aussi OFFRE D'ESSAI. Ecrivez à Annette Lanzette C. P. 600, Dept. C 630, Toronto, Ontario en incluant un timbre de 4c pour réponse.

Bébé a bonne mine

grâce au

SIROP D'ANIS GAUVIN

Ce fameux sirop apporte un prompt soulagement au bébé qui perce ses dents. Il suffit de lui frotter les gencives avec ce sirop réputé. Depuis plus de 50 ans, ce remède pour les enfants est employé contre coliques, rhumes, troubles digestifs, manque de sommeil.

Le sirop d'Anis Gauvin se reconnait à son enveloppe bleue, portant la photo et la signature de l'auteur.

EN VENTE PARTOUT

VOTRE HOROSCOPE

SAMEDI 7 FEVRIER 1953

21 mars au 20 avril (Bélier) — Vous semblez avoir de nombreux problèmes à régler, comptez sur l'appui de personnes influentes qui vous aideront. Imprévu agréable au cours de la soirée.

21 avril au 20 mai (Taureau) — Préparez-vous à faire certaines concéssions pour conserver l'harmonie dans votre milieu. Prenez du repos aujourd'hui, vous en avez besoin.

21 mai au 21 juin (Gémeaux) — Considérez la réalité bien en face. Ne compromettez pas votre budget pour faire plaisir aux vôtres ou à vos amis. Certaines personnes vous décevront par leur attitude incompréhensive.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Montrez-vous toujours à votre avantage aux gens dont vous faites la connaissance. Efforcez-vous de réaliser vos projets, persistez dans l'effort. Des nouvelles intéressantes vous parviendront dans le domaine du coeur.

24 juillet au 22 août (Lion) — Faites preuve de beaucoup de sollicitude pour vos amis et les personnes qui vous sont chères. Surveillez vos dépenses, elles peuvent compromettre l'équilibre de votre budget.

23 août au 2 2septembre (Vierge) — Montrez-vous aimable avec les personnes qui vous rendent visite. Vous maintiendrez, grâce à votre esprit de compréhension, une atmosphère agréable à votre foyer.

23 septembre au 23 octobre (Balance) — Si vous avez des décisions à prendre, tenez compte des réactions de votre entourage. N'hésitez pas à sortir de votre coquille et prenez de la distraction.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Vous éprouverez peut-être des contrariétés d'ordre sentimental dans l'après-midi. La soirée sera meilleure et vous vaudra un renouveau d'optimisme.

23 novembre au 22 décembre (Sagittaire) — Vous devrez vous efforcer de ne pas manifester trop vous pouvez avoir avec votre famille. Faites appel à toute votre délicatesse.

23 décembre au 20 janvier (Ca- (Suite à la page 8, 5e col.)

NOUVELLES HEURES D'AFFAIRES
9 h. am. à 5 h. pm,
Le Samedi: fermeture à 12.30
ROGER DUSSAULT LTEE
42 de la Fabrique, Tél.: 4-3521

PORTEZ-VOUS MIEUX
avec ce
MEDICAMENT D'HERBES

Si vous découvrez que la constipation, les maux de tête, la dyspepsie, l'acidité d'estomac et la flatulence vous rendent misérable, essayez Burdock Blood Bitters. BBB est un médicament d'herbes... un compose purement végétal qui aide votre système à retrouver son fonctionnement normal et à promouvoir une sensation de bien-être.

ESSAYEZ
Burdock Blood Bitters
vous aide à vous mieux porter

"QUELLE COIFFURE ÉPATANTE!"

Pas un seul cheveu qui ne soit pas à sa place

PRINCESS PAT RESILLES

conservez les coupons primes

FLORIDE

MAGNIFIQUES VOYAGES DE LUXE PAR AUTOBUS COMMANDITE
TOURNEE COMPLETE DE LA PENINSULE

$175 Départs 14-28 février et 7 mars

$198 AUSSI PAR EXPRESS tous les samedis

$269 AVEC SIEGES RESERVES. 23 jours de voyage dont 14 en Floride, 8 à Miami Beach, 2 à St. Petersburg, et 1 jour à Daytona Beach, St. Augustine. Retour par Savannah, 2 jours à Washington et à New-York. Les trajets se font le jour seulement, et sont spécialement tracés pour offrir de nombreux arrêts, du repos et de la détente aux voyageurs. Chaque siège est réservé par ordre d'inscription pour la durée du voyage. Le tarif comprend: Transport, hôtels plan européen, transferts, manutention des bagages, pourboires, visites touristiques, taxes, échange, guides et un service personnel en français. Renseignements — Reservations, Jules Desmarais — Demandez notre itinéraire et nos dépliants.

Aussi : DEPARTS par AVION tous les JOURS

TRAVELAIDE BUREAU LTEE

20 MEZZANINE, EDIFICE DOMINION SQUARE
1010 rue STE-CATHERINE ouest
UN. 6-6501
OUVERT JUSQU'A 9.00 P.M. SUR SEMAINE

Soignez vos nerfs !

"Ah ! Taisez-vous !" dit Mme F . . . à ses enfants qui crient et l'exaspèrent. Elle est à bout de force et elle croit que ce sont les enfants seuls qui la mettent dans cet état. Pauvre Mme F . . . elle ne se rend pas compte que c'est son pauvre état de santé qui lui enlève toute sa patience.

Soignez vos nerfs, madame, et vos enfants vous paraîtront moins terribles. Votre organisme vous enlève toute l'énergie; il faut le remonter avec un bon tonique. Un tonique reconnu comme les bonnes PILULES ROUGES redonnera à votre sang les globules dont il a besoin pour ses fonctions. Une fois votre sang enrichi, vous ne serez plus la même. Les bonnes PILULES ROUGES ont soulagé des milliers de femmes qui souffraient de fatigue, faiblesse, pâleur, manque d'appétit, nervosité, douleurs de dos ou des reins dues à l'ANEMIE.

Les bonnes PILULES ROUGES à cause de leur grande valeur demeurent le tonique préféré des femmes canadiennes.

PILULES ROUGES

pour les femmes pâles et faibles

65c la boite

PRIX SPECIAL: 3 boites pour $1.80

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée., 1566, rue St-Denis, Montréal.

BEAUTE DU BUSTE

Seul produit de ce genre qui engraisse et développe la poitrine dans 30 jours. Garanti inoffensif. Aucune pilule ou drogue à prendre. Envoyez 10 sous pour brochurette.

Culture de Beauté Orientale
Local 57, Sta. Delorimier,
MONTREAL, P. Qué.

Mlles DROUIN
(COUTURIERES)

Invitent leurs clientes à leur rendre visite à leur nouveau local à: 984, 1ère Avenue.

Tél. : 4-7097

Dr Marthe PELLAND
MALADIES NERVEUSES
Consultations 2 h. à 4 h. 30 p. m.
Bureau : 2-5598 Rés. : 7-1935
173 ST-JEAN

La tendance reste à la baisse à la Bourse de N.-Y. — Fin des régies sur l'étain

Nos hommes d'affaires

Monsieur Gerald D. WHITE (à gauche) qui vient d'être nommé gérant de la nouvelle succursale de Rimouski de Chas. Cusson Ltée. Monsieur J.-Robert DUFOUR (à droite) assume la gérance de la nouvelle succursale de Jonquière. L'ouverture de ces deux succursales a reçu l'approbation de tous les propriétaires d'équipement industriel des régions de la Gaspésie et du Lac St-Jean.

Production record d'or, de zinc et d'argent au Québec l'an passé

Le ministère des Mines du Québec a annoncé, hier, que la production d'or dans la province l'an dernier a atteint le nouveau sommet de 1,114,377 onces, en comparaison de 1,067,635 onces en 1951.

Le record précédent a été établi en 1950 avec une production de 1,098,000 onces.

On a aussi enregistré des records de production pour l'argent et le zinc en 1952, pendant que celle du cuivre accuse une augmentation sur 1951.

La production d'argent est passée de 4,154,498 onces à 4,335,848 l'an dernier. Le record précédent était de 4,344,000 établi en 1950. Quant au zinc qui avait atteint le sommet de 172,725,823 livres en 1951, sa production a été de 190,009,406 l'année dernière.

La production de cuivre a été de 138,093,529 livres en 1952, à comparer à 137,731,906 livres l'année précédente.

La production d'amiante l'an dernier s'est élevée à 905,604 tonnes, en comparaison de 946,610 tonnes en 1951.

Production d'or des mines de la Province de Québec en 1952

	Minerai traité	Or contenu dans les expéditions	
MINES D'OR	Tonnes	Onces	Valeur (1)
Barnat	202,797	40,264	1,379,847
Beattie-Duquesne	647,588	69,284	2,374,363
Belleterre	120,144	36,789	1,260,759
Bevcourt	87,395	13,167	451,233
Canadian Malartic	469,478	37,423	1,282,486
Donalda	114,704	19,356	663,330
East Malartic	470,462	74,313	2,546,707
Elder	137,151	21,327	730,876
Heva	17,513	3,430	117,546
Lamaque	687,980	133,998	4,592,111
Malartic Gold Fields	635,691	113,547	3,891,256
O'Brien	68,403	24,943	854,797
Powell Rouyn	154,650	19,424	665,660
Quesabe	15,388	3,665	125,600
Senator Rouyn	164,743	13,606	466,278
Sigma	415,188	75,675	2,593,382
Stadacona	141,785	24,715	846,983
Sullivan	179,559	45,523	1,560,073
Total:	——	770,449	26,403,287
MINES DE METAUX USUELS			
Anacon	226,056	3,454	118,369
Ascot Metals	207,152	3,475	119,088
Consolidated Candego	14,049	264	9,047
East Sullivan	898,338	11,460	392,734
Golden Manitou	341,655	7,708	264,154
Harrison Drilling	32,123	6,818	233,653
New Calumet	267,330	4,461	152,878
Noranda	1,399,719	196,973	6,750,265
Normetal	360,448	3,616	123,920
Quemont	775,218	94,225	3,229,091
Waite-Amulet	316,416	11,474	393,214
Total:	——	343,928	11,786,413
GRAND TOTAL :	——	1,114,377	38,189,700

(1) Valeur en fonds canadiens.

Nouveau sommet des transactions

Le volume des transactions en janvier à la Bourse de Toronto a brisé tous les records précédents dans l'histoire de la Bourse. Un total de 122,861,183 actions ont changé de mains, soit plus du double du chiffre de janvier 1952 et près de quatre fois le volume enregistré en décembre 1952. Le record précédent remonte à octobre 1951, alors que près de 100 millions d'actions avaient été négociées.

La lecture de l'Evénement-Journal, chaque matin, vous prépare mieux aux contacts de la journée.

LA BANQUE D'ECONOMIE DE QUEBEC

The Quebec Savings Bank

DIVIDENDE No 229

AVIS est, par les présentes, donné qu'un dividende de deux et demi pour cent (25c par action) a été déclaré pour le trimestre en cours sur le Capital-actions de cette banque. Ce dividende sera payable le et après lundi, le 2 mars 1953 au Siège Social, 21 rue St-Jean, Québec, aux actionnaires inscrits aux registres, le 13 février 1953, à l'heure de la fermeture.

Par ordre du Conseil d'administration.

LE DIRECTEUR GENERAL,
J.-A. Towner, C. A.

QUEBEC, 26 janvier 1953.

The Quebec Railway, Light & Power Company

Le 30 janvier 1953

Avis est par les présentes donné que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de THE QUEBEC RAILWAY, LIGHT & POWER COMPANY sera tenue au siège social de la compagnie, Edifice Quebec Power, à l'angle des rues de la Couronne et St-Joseph, Québec, P.Q., mardi le dixième jour de mars 1953, à onze heures et demie de l'avant-midi, pour recevoir et examiner les états financiers et les rapports des administrateurs et des vérificateurs pour l'année terminé le 31 décembre 1952; pour elire les administrateurs et les vérificateurs pour l'année suivante et pour expédier toutes questions régulièrement soumises à l'assemblée.

Les régistres des transferts de la compagnie seront fermés du 6 mars au 11 mars 1953.

J.-L.-T. Martin
Secrétaire

Avilissement du marché du grain

Winnipeg (PC) L'avoine, le lin et le seigle ont fléchi à de nouveaux bas saisonniers hier, à la Bourse des grains de Winnipeg.

Ces pertes sont le résultat d'offres accrues provoquées par de vifs déclins sur les marchés américains.

L'orge, bien qu'en baisse, a quelque peu été favorisée par la demande commerciale; d'autre part, les achats étaient plutôt limités. Le lin a subi les pertes les plus sensibles.

Il n'y avait pas de renseignements disponibles au sujet des chargements de blé canadien pour fins d'exportation.

Les prix du blé de deuxième classe et de l'accord international sont demeurés inchangés.

Voici les prix des options sur le marché à terme aux Grands Lacs :

	Haut	Bas	Ferm.	Ferm. préc.
AVOINE				
Mai	76⅝ a	74¼ a	74¼ a	76⅜ a
Juil	74	72¼ a	72⅜ - ⅜ a	74½ a
Oct	74½	72	72¼ a	74⅜ a
ORGE				
Mai	121½	119¼	119¼ a	121⅜ a
Juil	118¼	116½	116½-116⅝ a	118½ b
Oct	116	114⅜	114½	116¼ b
SEIGLE				
Mai	161½	159½	159¾ a	162¾ a
Juil	162½	160½	160½ a	163¾ a
Oct	164¾	161¾	161¾ a	165⅝ a
LIN				
Mai	312½	300	300 a	312½ a
Juil	314½	302½	303 a	314½ b
Oct	313½	305¼ a	305¼ a	317 a

Taux du change

Montréal, (PC) — Voici les cours du change étranger tels que fournis par la Banque de Montréal. Notons que tous les cours ci-après représentent les taux de vente nominaux pour les monnaies à la fermeture du marché.

Etats-Unis (dollar)	$0.97⅝
Royaume-Uni (sterling)	2.75½
Belgique (franc)	0.0196
Tchécoslovaquie (koruna)	0.0196½
Danemark (couronne)	0.1420
France (franc)	0.0028 1-16
Hollande (florin)	0.2585
Norvège (couronne)	0.1373
Suède (couronne)	0.1895
Suisse (franc)	0.2285

Le marché minier

Londres, (Reuters) — L'indice des mines d'or de l'Afrique du Sud a baissé hier de 0.1 point à 92.0.

OCCASION EXCEPTIONNELLE

Machine moderne comptable, 4 compteurs, marque réputée, état neuf. Garantie 1 an. A sacrifier, prix dérisoire.

Tél. : 2-8945 ou écrire : Casier Postal 7479 Le Soleil.

Le dollar américain continue à baisser

Montréal, (PC) — Le dollar américain, à la fermeture hier, affichait un escompte de 2 19-32 pour cent par rapport à la devise canadienne, soit une baisse de 1-32. En d'autres termes, il faut 97 13-32 cents en argent canadien pour acheter un dollar américain.

La livre sterling était cotée à 2.74 11-16, un fléchissement de 1-16.

x x x

New-York, (PC) — Le dollar canadien n'a pas changé à la Bourse des monnaies étrangères, hier, et affichait toujour une prime de 2 31-32 pour cent par rapport à la devise américaine. La livre sterling est aussi demeurée stationnaire et était cotée à $2.82.

Quelques notes sur la cité de Magog

La cité de Magog, un des plus importants centres de textile de l'Amérique, est située sur la route 1, à 80 milles de Montréal, 160 milles de Québec, 16 milles de Sherbrooke. Elle est desservie par le Pacifique Canadien (Montréal-St-Jean, N.-B.) et aussi par les autobus de la Compagnie de Transport Provincial.

La cité de Magog perçoit la taxe scolaire et verse le plein montant de l'imposition à la commission scolaire.

Liste des principales industries de la cité de Magog

Propriétaires	Evaluation	Nbre d'employés
Dominion Textile Co. Ltd.	$4,475,675	2,250
Indust. Specialty Mfg Co.	200,225	175
Rose Tex Mills	48,700	25
C. C. MacPherson Reg'd.	81,225	25
Magog Excelsior Pad	36,425	20
Millette & Frere	3,850	15
J.-A. Lavallee	22,700	15
Fonderie de Magog, Ltée	42,825	15
Total	$4,911,625	2,540

Le boeuf de la Nouvelle-Zélande

Washington, (PA) — Un officiel du comité de l'agriculture de la Chambre des Représentants a déclaré hier qu'il n'y aura probablement plus d'importation de boeuf gelé à prix réduits en provenance de la Nouvelle-Zélande. Un conseiller du comité, M. John Heimberger, a déclaré à un reporter qu'environ 60 millions de livres de boeuf avaient été importées aux E.-U. en septembre dernier.

L'Association des éleveurs de bovins de l'Ohio, alarmée des bas prix chargés pour le boeuf de la Nouvelle-Zélande, a demandé au secrétaire de l'Agriculture, M. Ezra Benson, de restreindre les importations.

"Le boeuf de la Nouvelle-Zélande n'offre plus de menace sérieuse, a dit M. Heimberger.

Prix de gros dans la métropole

Montréal, — Voici les prix de gros dans la métropole tels que fournis par la Presse Canadienne:

Blé Northern No 1	$2.18½
Blé Northern No 2	2.16½
Blé Northern No 3	2.14½
Blé Northern No 4	2.08½

le boisseau, entreposé à Fort-William, Ont.

Farine de blé du printemps

Première patente	11.50
Seconde patente	10.10

le baril, en charges de wagons sur rails moins dix cents comptant.

Grains moulus à engrais

Son	$64.25
Gru rouge	65.25
Gru blanc, extra	66.25

la tonne, sujet à un escompte de 25 cents.

Avoine broyée, sac de 100 lbs, livrée au commerce	3.00
Avoine "plain"	2.90
Foin pressé No 2, "Timothy" la tonne	20.00
Paille	15.00

VOLAILLES

Dindes, catégorie "A"	0.53-0.55
Dindes, catégorie "B"	0.44-0.45
Dindes, catégorie "C"	0.35
Poulets, catégorie A-Lait	0.55-0.56
Poulets, catégorie B	0.48

Pour des sujets de 5 lbs et plus:

Volailles "A"	0.40
Volailles "B"	0.38

Les prix des volailles représentent des prix de gros pour des oiseaux non emballés. Pour les prix de gros des volailles emballées, on doit ajouter deux cents.

OEUFS EN CARTONS

Catégorie A-gros	0.55

Course aux métaux usuels au N.-B.

Montréal — New Formaque Mines est intéressée dans le champ de métaux usuels du Nouveau-Brunswick. Une équipe y est au travail depuis des semaines dans la région de Bathurst et une forte étendue de terrains est et sera piquetée. Au moins 100 claims seront ainsi jalonnés par New Formaque et l'on est en train de mettre en corrélation les données et renseignements à ce sujet. Voilà ce qui ressort d'un rapport de M. J.-K. Smith, président de New Formaque.

Il est annoncé, en outre, que la compagnie a acquis un autre groupe de claims au Nouveau-Brunswick, où il a été repéré des indices à la surface.

Un accord financier conclu récemment a permis de mettre dans le Trésor de New Formaque une somme de $50,000.

Titres au comptoir

Cours fournis par Kippen & Co. Inc.
Séance du 6 février 1953

Titres	Off.	Dem.
Alg Cen & Hudson Bay Ry com	18	19
Anglo Can Tel A	10½	11½
Banque d'Economie	22	24
Banque d'Epargne Mtl	43	45
Banque Prov du Canada	15	15¾
Beauharnois Light & Power	26	28
Canadian Arena	32	....
Canada Life Ass	76	....
Citadel Brick com	6	....
Cit Brick com $5 priv	1	....
City Gas & Electric com	½	1
Eastern Can Steel & Iron Wks	20	....
Dupuis Frères priv	16	18
Guarantee Co of N Am	360	400
Hudson Co	10¾	11¾
La Laurentide Cie Ass Vie	35	....
La Prévoyance Cie d'Ass	16½	....
La Sauvegarde Ass	24	....
Les Prévoyants du Canada	105	....
La Solidarité Cie Ass	29	....
Prudential Trust	13	....
Quebec Apartments	14	....
St Lawrence Brick	43	45
Sun Life Ass Co	163	168
Soc d'Admin & Fiducie	37	42
Traverse de Levis	8	....

Renseignements financiers

Pour une deuxième séance d'affilée, la Bourse de New-York a encaissé de violentes secousses. Toutes les sections au tableau ont fléchi dans un seul et vigoureux élan. La pression exercée par les ventes n'a pas été trop prononcée mais il n'y eut qu'un bref répit. Le marché débuta à la baisse et semblait devoir se rallier lorsqu'il recommença à faiblir. A la fermeture, il n'était pas loin de son plus bas niveau de la journée. La moyenne de la **Presse Associée** pour 60 valeurs a glissé de $1.30, les chemins de fer degringolant de $1.50 pendant que les services publics se comportaient assez bien et ne reculaient que de 10 cents. Les nouveaux bas touchés au cours de la journée ont été plus nombreux que les nouveaux sommets atteints, soit 18 contre 14. Le volume des échanges s'est chiffré par 1,870,000 actions.

Montréal, (PC) — Les pertes fractionnaires ont dominé à la fermeture de la Bourse de Montréal, hier. Les transactions se sont effectuées à un rythme modéré. Les gains ont aussi été minimes, les changements, dans un sens ou l'autre, dépassant rarement ½ point. Les aciéries, transports, principaux pétroles et métaux, les papeteries et les titres industriels divers ont mené le mouvement à la baisse. Les breuvages et banques ont été neutres pendant que les services publics étaient quelque peu à la hausse. Les mines ont été populaires, mais ont subi l'influence des titres industriels. Les changements ont varié entre quelques cents et environ 15 cents. Sur les 247 titres échangés, 58 étaient à la hausse, 102 à la baisse et 87 inchangés. Il y eut 14 nouveaux sommets et 26 nouveaux bas établis pour l'année.

Toronto, (PC) — Un déclin général s'est fait sentir hier à la Bourse de Toronto et la plupart des secteurs ont reculé de plus d'un point à l'indice. Une nouvelle vague d'achats pour les titres d'uranium a fait monter les prix de quelques valeurs et, ajoutée aux transactions des spéculateurs parmi les titres à bon marché, a fait monter le volume pour la séance à 6,143,000 actions. Les pétroles de l'ouest ont mené la baisse en perdant plus de 1½ point à l'indice. Quelques titres miniers attirent l'attention des spéculateurs ont fléchi mais la plupart des compagnies des régions d'uranium ont progressé. Gunnar et Nesbitt Labine ont gagné entre 35 et 40 cents alors que plus de 125,000 actions ont changé de mains.

Montréal, (PC) Le calme régnait hier sur le marché des obligations. Les valeurs de tout repos étaient fermes. Les émissions de l'Hydro-Ontario étaient recherchées. Le marché des obligations industrielles était inchangé.

New-York. — (PA) — Le marché des obligations industrielles a baissé dans des transactions monotones alors que la liste des bons du Trésor américain conservait sa fermeté. Les chemins de fer ont conduit le marché vers la baisse. Les obligations étrangeres libellées en dollars étaient assez calmes. Les bons japonais étaient étroitement irréguliers. L'émission à 3¼%, séries 24, du Brézil a perdu un point à 78.

HAUT NIVEAU DE LA PRODUCTION

Continuant les avances enregistrées depuis la mi-été, l'indice de la production industrielle a passé à 248.1 en novembre, soit un peu plus haut que le niveau élevé pour la saison en octobre et 10 p. 100 de plus que celui de novembre 1951, d'après l'édition de janvier de la Revue statistique du Canada publiée par le Bureau fédéral de la statistique.

Depuis juin dernier, l'indice a reflété progressivement l'augmentation de la production industrielle en comparaison des mois correspondants de 1951 et l'indice réuni des 11 premiers mois de 1952 a dépassé, en moyenne, de 2 p. 100, celui de la période correspondante de 1951.

En 1952, le volume de la production minérale a atteint un sommet, grâce surtout à l'augmentation considérable de l'extraction du pétrole, du gaz naturel et du mineral de fer et à la hausse de la production d'or et de métaux communs. La moyenne, qui se mesure d'après l'indice du Bureau, a augmenté de près de 8 p. 100 au regard des 11 premiers mois de 1951. Par contre, la production de cuivre a diminué d'environ 5 p. 100.

La production manufacturière a continué d'établir des records et l'indice a passé à un sommet de 262.4 en novembre, la moyenne des onze premiers mois de l'année augmentant de 1 p. 100 sur 1951. Les industries qui avaient été atteintes par une diminution de la demande pour des denrées de consommation durant la seconde partie de l'année et par l'accumulation des stocks qui en a résulté ont accusé de nouvelles augmentations en 1952. En général, la valeur des stocks a diminué pour atteindre son plus bas niveau depuis 16 mois.

Prix domestiques pour les métaux

Montréal, (PC) — Voici les prix de gros pour les métaux exprimés en fonds canadiens (pour des quantités de 100 lbs, F.O.B. Montréal.

Lots formant une tonne. — Etain $123.50; zinc prime western, $12.70; zinc de haute qualité, $14.05; zinc de qualité spéciale, $14.20; cuivre électrolytique, $31.50; antimoine de haute qualité, 99.6 pour cent, $26.50; antimoine standard, 99 pour cent $25.50; plomb, $14.50.

Lots en charges de wagons: — Zinc prime western, $11.20; zinc de haute qualité, $12.55; zinc de qualité spéciale, $12.70; cuivre électrolytique, $29.50; plomb, $13.00.

Lots formant cinq tonnes: — Etain, $122.50; antimoine de haute qualité, 99.6 pour cent, $25.50; antimoine standard, 99 pour cent $24.50.

M. Wilfrid Verville élu président

Arthabaska, (DNC) — Lors de l'assemblée des actionnaires de la Cie de Téléphone d'Arthabaska tenue récemment, on procéda à l'élection de trois nouveaux officiers qui sont: MM. Elphège Labbé, Robert Noël et Philippe Bergeron. Le nouveau président est M. Wilfrid Verville. Il succède à M. Napoleon Couture qui faisait partie de la Cie depuis 30 ans et qui a démissionné pour raisons de santé.

Au cours de cette assemblée, il fut question d'augmenter les tarifs afin de faire face à de nouvelles obligations. Ce problème sera étudié par le nouveau bureau de direction.

Tendance des marchés

Séance du 6 février 1953

Titres les plus actifs sur les marchés de Montréal

SECTION INDUSTRIELLE

Ventes	Titres	Ferm.	Chang.
8,000	Fleet Manuf	1.95	inc.
5,000	Trans Telev	0.14	— 0.01
2,295	Cons Smelters	31	inc.
1,910	Thrift Stores	15½	inc.
1,880	Aluminium Ltd	51½	inc.
1,795	Brazilian Tract	10⅜	+ ⅛
1,763	Imperial Oil	32¼	— ¼

SECTION MINIERE

Ventes	Titres	Ferm.	+ Chang.
65,500	Acadia Uranium	0.35	+ 0.05
60,800	New Larder "U"	2.12	+ 0.12
45,500	Westville	0.055	+ 0.01
45,500	Anacon droits	0.13	+ 0.01
36,300	Antone	0.72	+ 0.02
30,500	Pore Penin	0.17	+ 0.02

Volume des ventes: 679,503 actions, comprenant 57,800 industrielles et 621,700 minières.

Cours moyens à Montréal

	8 Ban.	10 Uti.	20 Ind.	30 Comb.	10 Pap.	15 Or
Vendredi	33.46	94.2	206.6	169.1	693.89	63.26
Jeudi	33.40	94.0	207.6	169.7	696.45	64.29
Sem. der	33.18	94.0	210.1	171.4	703.34	64.83
Mois der	32.63	92.5	211.1	173.5	714.43	64.77
1952	30.26	87.7	226.7	180.4	790.85	65.94
Haut 1953	33.46	94.3	212.5	173.0	717.76	65.60
Bas 1953	32.32	91.1	206.6	169.1	693.89	63.26
Haut 1952	32.32	91.5	232.3	184.0	810.05	71.90
Bas 1952	28.88	83.4	191.1	155.2	647.66	60.95

La moyenne des banques à un nouveau sommet pour 1953.

Les moyennes des industries, des valeurs combinées, des papeteries et des mines d'or à de nouveaux planchers.

Titres les plus actifs à la Bourse de Toronto

Ventes	Titres	Ferm.	Chang.
440,725	Acadia Uranium	0.35¼	+ 0.06¼
319,510	Vilbona	0.15¼	— ¼
246,700	Brewis	0.13	+ 0.02
232,050	Nortn Inca	0.19	+ 0.01
213,700	Porc Penin	0.16	+ 0.018
206,500	Jacknife	0.15	+ 0.01
171,200	New Larder	2.09	— 0.16
167,510	Man & East	0.05	+ 0.01
161,250	Gunnar	6.75	+ 0.40
160,605	Radiore	1.07	+ 0.05

Volume des ventes: 6,143,000 actions.

Cours moyens à Toronto

	20 Ind.	20 Or	15 Mét.	15 Huile
Vendredi	321.81	81.36	180.66	121.28
Jeudi	322.96	82.21	181.83	122.89
Semaine der	325.67	82.91	182.19	124.99
Mois dernier	325.16	84.74	182.86	124.83
1952	337.15	81.02	201.79	138.14
Haut 1952-53	343.50	95.54	203.30	157.56
Bas 1952-53	309.34	79.62	168.18	111.28
Haut 1951	360.88	94.81	199.65	126.73
Bas 1951	299.69	74.44	163.37	81.24

Cours moyens de Dow-Jones

Titres	Ferm.	Chang.
20 industries	282.85	— 3.05
20 chemins de fer	107.85	— 1.78
15 services publics	52.45	— 0.24
65 titres	110.57	— 1.32

Volume des ventes: 1,870,000 actions.

A Londres, la moyenne des titres ordinaires a monté de 0.2 point à 120.6.

Réserves d'étain

Washisgton, (PA. — Le gouvernement américain a révoqué hier toutes les régies imposées contre l'usage, la vente, le transport et les réserves de l'étain.

L'Office de la production nationale, en annonçant cette décision, a déclaré qu'elle est rendue possible grâce à l'amélioration des approvisionnements d'étain qui permettront de subvenir à tous les besoins civils et militaires.

Instabilité du marché du beurre

Montréal, (PC) — Les marchés de gros du beurre sont restés instables hier, alors que les offres étaient rares. Les prix étaient sur une base nominale, mais les offres ont augmenté. Au niveau du gros-siste au détaillant, le beurre enveloppé était inchangé ou en hausse d'un cent la livre.

Les prix des oeufs étaient généralement inchangés. Les arrivages étaient légers et la demande était passable. Le marché des pommes de terre était inchangé.

x x x

MARCHE DE QUEBEC

Le marché des oeufs demeure ferme à l'approche de la fin de semaine et les prix restent inchangés. Les grossistes cotaient les prix suivants aux détaillants : —

Catégorie A., extra-gros, 51-52 cents la douzaine ; gros, 50-51 ; moyens, 47-48 ; petits, 44-45 ; catégorie B., 43-44 ; catégorie C., 38-39.

Montréal (PC) A la fermeture de la Bourse Canadienne des denrées, hier, aucun prix n'était disponible pour le beurre du Québec, 92 points et sur place.

On offrait les prix suivants pour les oeufs de l'Est sujets à l'inspection de l'acheteur: Catégorie A., extra-gros, 46 cents la douzaine; gros, 46; moyens, 44; petits, 39; catégorie B., 39; catégorie C., 33.

Sur le marché à terme, aucun prix n'était disponible pour le beurre.

Aucune vente de beurre.

Montréal, (PC). — Voici les prix des denrées alimentaires tels que fournis, hier, par le ministère fédéral de l'Agriculture :

OEUFS — Caisses gratuites — A-extra-gros, 47; A-gros, 47; A-moyen, 45; A-petits, 40; B., 40; C., 34. Caisses reçues, 156.

BEURRE — Numéro 1 du Québec, frais et pasteurisé, 62; beurre de crémerie, première qualité et enveloppé, 64-65. Boites reçues, aucune. Ces prix sont nominaux.

FROMAGE — Blanc de l'Ontario 31; coloré de l'Ontario, 33; f.a.b. fromagerie; blanc ou Québec, 31; coloré du Québec, 32; f.a.b. Montréal, Prix du gros, blanc de l'Ontario, 32 1-4; coloré de l'Ontario, 34 1-2; prix du gros, blanc du Québec, 32; coloré du Québec, 32. Boites reçues: aucune.

POMMES DE TERRE — (Petites quantités de gros) — Numéro 1, nouvelles, du Nouveau-Brunswick, $2.25 à $2.40 les 75 livres; numéro 1 du Nouveau-Brunswick, $1.50 à $1.60 les 50 livres; numéro 1 de l'Ile du Prince-Edouard, $2.60 à $2.65 les 75 livres.

Le Canada importe moins de charbon

Suivant des chiffres provisoires réunis par le Bureau fédéral de la statistique, la production canadienne de charbon en 1952 a diminué de 6 pour cent au regard de l'année précédente et les importations de 7 pour cent. La production de décembre a légèrement surpassé celle du même mois de 1951 et les importations ont diminué de 25 pour cent.

La production de l'année s'est établie à 17,516,376 tonnes en comparaison de 18,586,823 en 1951, et les importations, à 24,534,824 tonnes contre 26,486,117.

Bourse de New-York

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse et du Curb de Montréal.
132 rue St-Pierre, Québec. Tél: 2-7006
Séance du 6 février 1953

Titres	Haut	Bas	Ferm.
Allied Chemical	72	72	72
American Can	32⅞	32¼	32¼
Amer Tel & T	160⅛	159⅜	159⅜
Anaconda Copper	43⅛	42⅝	42¼
Atchison Railway	98¾	98⅜	98¾
Baltimore & Ohio	26⅜	26¼	26⅜
Bethlehem Steel	54½	54⅛	54½
Boeing Aircraft	44¼	44⅛	44⅛
Canadian Pacific	31¾	31¾	31¾
Celanese Corp	33⅝	33⅜	33½
Chesapeake & Ohio	40½	40¼	40¼
Chrysler	92⅜	90½	90½
Cities Service	90⅛	89⅜	89⅝
Cons Edison N Y	40½	40	40
Du Pont de Nem	98¾	98¼	98¼
General Electric	69⅜	68⅜	68⅜
General Motors	67¾	67	67
Inter Nickel	45⅛	45⅛	45⅛
Inter Paper	53¾	53¾	53¾
Kennecott	79¼	78⅜	78⅜
Lockheed	23⅛	23⅛	23⅛
Loew's ne	13⅜	13⅜	13⅜
Montmogmery Ward	60⅜	60¾	60⅜
Nash Kelvinator	23⅞	23¾	23¾
N Y Central	23¾	23	23
North Pacific	77	75	75
Ohio Oil	54	54	54
Packard Motors	6¼	6¼	6¼
Paramount Pict	28	28	28
Radio Corp	26¼	25⅞	25⅞
Republic Steel	46⅜	46⅛	46⅛
Socony Vacuum	35⅛	35⅛	35⅛
South Pacific	47⅞	47⅝	47⅝
South Railway	81	80¾	81
Stand Oil of N J	74⅞	74¼	74⅜
Studebaker	41½	41⅜	41⅜
Union Carbide	70⅞	70⅞	70⅞
United Aircraft	37⅛	37⅛	37⅛
United States Rubber	29⅝	29⅝	29⅝
United States Steel	41⅛	40⅝	40⅝
Westing Electric	46¾	46⅜	46⅜

Volume des ventes: 1,870,000 actions.

Bourse Américaine

Séance du 6 février 1953

Titres	Haut	Bas	Ferm.
Anacon	1	....	....
Brazilian	10⅞	10¾	10¾
Brit Amer Oil	20¾	20⅛	20⅛
Brown	9¾	9⅝	9⅝
Can Marconi	4¾	4¼	4¼
Cent Explor	5 9/16	5½	5½
Col Airlines	13	12⅝	12⅝
Cons Smelters	31⅞	31⅜	31⅞
El Bond Share	24¼	24⅛	24⅛
Fairchild	25¼	24⅞	24⅞
Ford of Canada	66	66	66
Ford Limited	7¼	7⅛	7⅛
Giant	10⅝	10⅜	10⅜
Hollinger	15⅞	15½	15½
Humble Oil	68¼	67½	67½
Imperial Oil	34½	33¼	33¼
Inter Pete	27½	26¾	26¾
Kaiser Frazer	4⅛	3⅞	3⅞
Lake Shore	8¼	8⅛	8⅛
National Pete	2 7/16	2⅜	2 7/16
Pacific Pete	11⅞	11⅜	11⅜
Royalite	15⅝	15⅛	15⅝
Wright Hargr	2 1/16	....	....

Valeurs étrangères

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse et du Curb de Montréal.
132 rue St-Pierre, Québec. Tél: 2-7006
Séance du 6 février 1953

	Off.	Dem.
Australie 3 1-2 pc 1966	88¼	89¼
Bolivie 7 pc 1958	12½	13¼
Brésil 3 3-4 pc (séries 1 à 5) 1979	74	80
Brésil 3 3-4 pc (séries 11 à 30) 1979	74	80
Brésil 3 3-8 pc anciennes 1979	58	59
Brésil 3 3-4 pc nouvelles 1979	58	59
Brésil 3 1-2 pc 1970	66	67
Chili 6 pc 1961	34½	35
Colombie 3 pc 1970	82½	83
Cund 6 1-2 pc 1959	44	....
Italie 3 à 3 pc 1977	44	44½
Medel in 3 pc 1978	42¼	43½
Milan 6 1-2 pc 1952	74½	....
Norvège 4 1-2 pc 1965	99	100
Perou 1-2 à 3 1-2 pc 1997	40	40½
Dome 6 1-2 pc 1952	74½	....

La Corporation de Prêt et Revenu a terminé une année fructueuse

La Corporation de Prêt et Revenu, une institution d'épargne dont le siège social est à Québec, vient de publier le bilan de son vingt-quatrième exercice financier, terminé le 30 novembre dernier. Il indique que des sommets sans précédent dans l'histoire de cette entreprise financière ont été atteints au cours de cette période fiscale.

Les faits saillants du rapport annuel présenté par M. J.-Paul Tardif, trésorier et gérant général, sont que la Corporation a vendu pour $20,069,000.00 de certificats d'épargne, comparativement à $15,011,000.00 en 1951; que la valeur des certificats en vigueur atteint $51,048,000.00; que le nombre de ses clients dépasse le chiffre impressionnant de 25,000; qu'elle a pres de 200 représentants et des bureaux dans les principales villes de l'est du Canada; que l'actif s'est accru de $1,051,524.46, s'établissant maintenant à $3,728,524.44, et que depuis sa fondation elle a versé $1,303,008.08 à ses détenteurs de certificats, dont $260,716.78 au cours de la seule année 1952.

Ce rapport indique de plus que les prêts hypothécaires s'élèvent à $2,495,539.31, que la Corporation détient pour $740,014.67 d'obligations gouvernementales, municipales et industrielles et qu'elle a prêté $203,394.46 à ses détenteurs de certificats.

Dans son adresse aux actionnaires, lors de l'assemblée générale annuelle tenue à Québec, le président, M. L.-F. Martel, s'est déclare fort heureux des résultats obtenus en 1952. Il a raison de croire que ceux de 1953 — alors que la Corporation célébrera le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation — seront encore plus marqués.

"Les résultats de nos opérations de 1952", dit M. Martel, "prouvent que l'épargnant — qu'il soit professionnel, homme d'affaires, vendeur, cultivateur ou employé de bureau — comprend de mieux en mieux les principes et les avantages indiscutables de l'épargne systématique qui peut assurer "de son vivant la réalisation des rêves d'avenir qu'il a le droit de caresser pour lui et les siens".

x x x

Après avoir fait une analyse très élaborée du bilan, le gérant général, M. J.-Paul Tardif, a fait part aux actionnaires des réalisations de 1952, dont l'ouverture du territoire des provinces maritimes n'est pas la moindre.

"L'Année 1952, qui en a été une de prospérité pour notre pays", dit M. T

Théâtre Classic jusqu'à jeudi

attraction supplémentaire

Anne Shirley, Dennis Day, dans "Serenade Américaine" avec "Femme en Cage".

Au Laurier deux versions françaises

Spencer Tracy, Lana Turner, Zachary Scott dans "L'Eternel Tourment" (Cass Timberlane), à l'affiche jusqu'à vendredi soir avec Danny Kaye et Virginia Mayo dans une comédie musicale en technicolor "Le Laitier de Brooklyn".

Au Capitol

Pier Angeli et Gene Kelly sont les amoureux de "The Devil Makes Three", à l'affiche jusqu'à demain soir avec "My Man and I".

Billets actuellement èn vente au Palais Montcalm pour le plus grand succès du

THEATRE DU NOUVEAU MONDE

LE TARTUFFE

chef-d'oeuvre de Molière

samedi soir, 28 février

"Tartuffe, spectacle inoubliable". Le "Canada"

"spectacle pour ceux qui ne se dérangent que sur recommandation expresse, pour ce qu'on appelle les événements. Le Tartuffe en est un." La "Presse"

"Un spectacle que nous recommandons chaudement à tout amateur de beau théâtre." La "Patrie"

"Spectacle de qualité". Le "Devoir"

$1.10, $1.60, $2.10

Matinée à 55c dim. 1er mars pour étudiants.

A l'affiche

CAPITOL —

"THE DEVIL MAKES THREE"

Un film policier sur les organisations nazies encore en activité en Autriche et en Allemagne. Un ex-G.I. va passer Noël à Munich et tombe amoureux d'une jolie serveuse de café. Celle-ci semble faire partie d'un groupe de nazis qui se livrent à la contrebande, mais son innocence éclatera finalement; et, après une dramatique poursuite, les bandits seront abattus.

Le grand intérêt de ce film est d'avoir été en partie tourné en extérieurs dans deux vieilles villes allemande et autrichienne. Grâce à d'excellentes prises de vues, on peut apprécier les richesses architecturales renommées. Une poursuite mouvementée et très prenante donne du rythme au film.

Gene Kelly interprète là son premier rôle dramatique avec souplesse et conviction. A signaler qu'il ne danse ni ne chante en cours d'action. Pier Angeli, toujours fraîche et ravissante, joue avec distinction et sensibilité. Parmi les acteurs qui créent d'intéressantes silhouettes, signalons la présence de l'excellent Heinrich Gretler.

"MY MAN AND I"

Un ouvrier agricole de la Californie rencontre dans un restaurant une jolie fille aguichante vers laquelle il se sent attiré. Dans un geste pour la tirer d'un mauvais pas il compliquera étrangement son existence en coudoyant un milieu interlope. Mais le séjour qu'il fait injustement en prison a ouvert les yeux à Louise qui comprendra que son bonheur est d'être du bon côté de la palissade, près de Chu Chu Ramirez, l'homme qu'elle aime.

CINEMA DE PARIS —

"LA PORTEUSE DE PAIN"

Le célèbre roman de Xavier de Montépin n'a jamais cessé d'être populaire et il a fait le sujet d'un mélodrame cinématographique dans un style qui conserve encore ses adeptes. En voici une version nouvelle qui raconte la même histoire émouvante d'une veuve emprisonnée pour un crime commis par l'homme qui la courtisait et dont l'existence a été un calvaire. Ce drame ne manquera pas d'émouvoir un très grand public et s'il faut en croire de Musset qui dit : "Vive le mélo ou Margot a pleuré", ce n'est déjà pas mauvais. Maurice Cloche a su donner une certaine jeunesse à ce thème vieilli. L'atmosphère du Paris d'autrefois est rien reconstituée.

LE GRAND ROBERT (à la scène)

Un spectacle d'hypnotisme qui exercera beaucoup d'attrait sur l'auditoire. L'humour n'est pas absent de la représentation qui est gardée au programme pour une seconde semaine.

CAMBRAI —

"SMITH, LE TACITURNE"

Un "western" qui a comme vedette Alan Ladd dans le rôle d'un détective qui fait confiance à son vieil ami pas très catholique Preston Foster jusqu'à ce que celui-ci dévalise un train. Il y a beaucoup de bruit. Titre original : "Whispering Smith".

"LES YEUX DE LA NUIT"

Un film de mystère dont le héros est un homme qui a des pouvoirs surnaturels. Ceux que le spiritisme impressionne apprécieront ce genre de pellicule qui, en somme, n'est pas mal réalisée et dont les vedettes réussissent assez bien à créer un climat d'angoisse. Le premier rôle est interprété par Edward G. Robinson. Version française de "Night has a Thousand Eyes".

CLASSIC —

"FEMME EN CAGE"

Virginia Kellogg a passé plusieurs mois dans les maisons de correction, où elle aurait recueilli les matériaux de ce film. Le scénario raconte l'histoire d'une jeune femme injustement emprisonnée à la suite d'une aventure de son mari. Ce sera la tragédie de sa vie. Elle se lie, derrière les barreaux, avec des bonnes-à-rien et entreprend, à sa libération, une carrière de dégénérée. Certaines scènes de prison montrent — si elles sont exactes — que ces institutions ne sont que des écoles de vice, entretenues par une politique dégoûtante. Dans le rôle principal, la charmante Eleanor Parker joue avec une sincérité touchante. Hope Emerson fait un gardien sadique et Agnes Moorehead est très sympathique dans le rôle d'une matrone intelligente.

"SERENADE AMERICAINE"

Version française de "Music in Manhattan", cette production, comme le laisse prévoir son titre, est une comédie musicale entraînante. Du scénario il n'y a pas beaucoup à dire ; ce n'est pas ce qui importe d'ailleurs pour ces pellicules "sonores" dont l'attrait réside surtout dans le spectacle.

CARTIER —

"NO ROOM FOR THE GROOM"

Ce scénario a pour point de départ une situation cocasse qui, une fois admise, laisse le spectateur qui a compris le jeu, dans une atmosphère de gaieté. Il s'agit d'un soldat américain qui a dû quitter sa femme immédiatement après le oui sacramentel, et lorsqu'il revient au foyer, il trouve une respectable famille de dix-sept personnes et une épouse qui a oublié de dire à sa mère qu'elle était mariée.

"BRONCO BUSTER"

Ce "western" ne suit pas le mode ordinaire du genre dont le mouvement s'intensifie en général dans des escarmouches entre les Peaux-Rouges et les Blancs ou lorsque, pour les besoins du drame, on oppose des intérêts rivaux. L'histoire demeure sur le plan sentimental : deux champions de rodéo se disputent la jolie fille d'un clown. La rivalité des deux hommes qui mesurent dangereusement leur courage dans l'arène, se terminera sur un pacte d'amitié.

EMPIRE —

"THE IRON MISTRESS"

Gordon Douglas a mis en scène ce scénario d'après un roman populaire de Paul I. Wellman. L'action se situe en Nouvelle-Orléans au début du dix-neuvième siècle. Un jeune homme, originaire du pays des bayous, en Louisiane, tente d'y faire fortune. Jim Browie sera attiré par l'élégance de la vieille ville et il y rencontrera une belle créole dont il deviendra amoureux. Pour cette femme dangereuse, il apprendra à se défendre dans une société d'arrivistes inquiétants et sans scrupules. L'atmosphère de la Nouvelle-Orléans au siècle dernier a été reconstituée avec une impressionnante fidélité.

"NO HOLDS BARRED"

Les Bowery Boys sont de nouveau en scène dans une comédie qui se déroule dans le milieu du sport. Le style des acteurs demeure le même; ces derniers sont devenus en quelque sorte une institution du cinéma américain laquelle connait un succès constant.

Au Bienville

Gregory Peck joue aux côtés de Greer Garson dans la version française "LA VALLEE DU JUGEMENT" en programme jusqu'à mardi soir avec Ilse Werner dans "VIVE LA MUSIQUE" en primeur.

Théâtre Sillery

CE SOIR SUR LA SCENE 8 P.M.

PAUL-EMILE ROUSSELL

présente "VOD-VIL EN PARADE"

Paul-Emile Roussel populaire chanteur et M.C.

BRILLANTS ARTISTES AU CAPITOL

Deux vedettes du Metropolitan Opera seront dans notre ville le 23 février, pour y donner un concert conjoint, au théâtre Capitol. C'est d'abord Mario del Monaco, brillant ténor dramatique qui tient, depuis son arrivée à New-York, les premiers rôles des grandes oeuvres comme "Aida", "Carmen", "Madame Butterfly", "Manon Lescaut" et qui obtient, à chacune de ses représentations, les applaudissements chaleureux des foules.. C'est aussi Nell Rankin, très joli mezzo-soprano de l'Alabama, grand prix du Concours international de Musique de Genève en 1950. Mlle Rankin arrive d'une tournée de concerts en Afrique du Nord où non seulement sa voix chaude et veloutée mais aussi son charme piquant de brune lui valurent un succès extraordinaire. Ces deux jeunes artistes procureront aux mélomanes de Québec une des plus belles soirées de la saison.

IMPÉRIAL

EN COULEURS : Tout l'enchantement, le luxe et aussi la cruauté de l'Orient ! Un conte prodigieux, digne des "Mille et une nuits" !

"BAGDAD"

(version française)

avec

Maureen O'Hara, Vincent Price

Paul Christian

Drame :

"LE PILOTE DU DIABLE"

("Chain Lightning")

avec

Humphrey Bogart et Eleanor Parker

LUNDI et MARDI

8 h. 30 p.m.

AU CAPITOL

2 éblouissants spectacles présentés par la compagnie entière du célèbre

WINNIPEG BALLET

WB

ORCHESTRE SYMPHONIQUE

costumes et décors somptueux, ballets déjà dansés devant sa Majesté la reine Elizabeth II et son Altesse Royale le duc d'Edimbourg!

Programmes:

Lundi: "Lac des Cygnes", chef-d'oeuvre de Tschaikovsky; **"Arabesque"**, Glazounov; **"Concerto"**, brillante musique de Rachmaninov; **"The Shooting of Dan McGrew"**, grand succès de Eric Wild, chef d'orchestre de la compagnie.

Mardi: "Les Sylphides", merveilleux ballet romantique de Chopin; **"Intermède"**, Cimarosa; **"Shadow on the Prairie"**, musique de Robert Fleming, grand ballet théâtre; **"Finishing School"**, musique de Johann Strauss.

Location de $1.50 à $3.00

taxe incluse

Canadian Concerts & Artists Inc.

Emile Caouette, impresario

Deux vedettes populaires à l'affiche du Cartier

Tony Curtis et Piper Laurie, deux des plus populaires vedettes de Hollywood, tiennent les rôles principaux de "No Room For The Groom", la nouvelle comédie à l'affiche du théâtre Cartier jusqu'à jeudi soir avec le Technicolor "Bronco Buster" dans lequel John Lund et Scott Brady sont vedettes.

LA DIABLESSE

MARIA FELIX

ALAN LADD

qui a trempé la lame qui a buriné son nom dans l'histoire

VIRGINIA MAYO

avec une arme qui lui est propre — Aventure enflammée des pays du sud.

The Iron Mistress

WARNER BROS.' fiery Southland Adventure in TECHNICOLOR

Jusqu'à jeudi soir **EMPIRE** Aussi : Leo Gorcey dans "NO HOLDS BARRED"

Cinéma de PARIS *A l'affiche*

À LA DEMANDE GÉNÉRALE

DEUXIEME GRANDE SEMAINE

LE GRAND ROBERT

MAITRE HYPNOTISEUR

dans

UN NOUVEAU SPECTACLE

L'HYPNOTISME ET SES EFFETS

REACTIONS PSYCHIQUES SUR LE PHYSIQUE

AUTO SUGGESTION

LETHARGIE

HALLUCINATION

FASCINATION

MAGNETISME, ETC., ETC.

RENVERSANT

STUPEFIANT

EXTRAORDINAIRE

PROPRE — HONNETE

UN SPECTACLE QUE VOUS NE DEVEZ PAS MANQUER

MYSTERIEUX — SENSATIONNEL

UN EXPLOIT DU GRAND ROBERT

Ce matin à 10 h. 30 "Le Grand Robert" endormira une jeune fille dans une des montres de la maison Mozart Ltée, 310 rue St-Joseph. Cette jeune fille dormira (sommeil hypnotique) jusqu'à 8 h. p.m. alors qu'elle sera transportée en ambulance au Cinéma de Paris où "Le Grand Robert" l'éveillera devant tous les spectateurs. "Le Grand Robert" est au Cinéma de Paris pour une deuxième semaine.

A L'ECRAN

LA PORTEUSE DE PAIN

d'après le roman de Xavier de Montepin

avec

Nicole Francis, Philippe Le Maire, Jean Tissier, Etc.

ADMISSION : 45c EN MATINÉE, 70c EN SOIRÉE

Taxes comprises

THEATRE CANADA LEVIS

POUR UNE SEMAINE

Le mot est juste ! C'est bien le plus grand spectacle au monde !

UN FILM SANS PAREIL TOURNE EN TECHNICOLOR

"GREATEST SHOW ON EARTH"

Technicolor

BETTY HUTTON

CORNEL WILDE

CHARLTON HESTON

DOROTHY LAMOUR

GLORIA GRAHAME

Aussi : Sujets courts et nouvelles

Admission 0.50

Le film passe à 6.00 et 9.00

Demain : Matinée à 1 h. 30

"LE FOYER DE LA VERSION FRANÇAISE"

RIALTO

COMMENÇANT AUJOURD'HUI

"DERNIÈRE RAFALE"

("STREET WITH NO NAME")

2 BONS FILMS

MARK STEVENS · RICHARD WIDMARK

20th CENTURY-FOX

Aussi : SABU

Page dans "LE MANGEUR D'HOMMES"

AIR CLIMATISÉ Lairet

4 JOURS COMM. AUJOURD'HUI

Vous goûterez plus encore leur puissance de faire rire que le miracle de leur courage.

The New

James CAGNEY · Corinne CALVET · Dan DAILEY

WHAT PRICE GLORY

TECHNICOLOR

20th

2 GRANDS TECHNICOLOR !

Barbare idylle d'un continent perdu dans le temps.

KANGAROO!

COLOR BY Technicolor

KANGAROO! starring MAUREEN O'HARA PETER LAWFORD with Finlay Currie

20th

A LA SCENE—LUNDI SOIR — "VARIETES MUSICALES"

le PIGALLE

COMMENÇANT AUJOURD'HUI

LA PLUS HUMAINE DE TOUTES LES ARTISTES

VIVIANE ROMANCE

dans

Une femme fait justice et abat le meurtrier de son enfant ! Jugée à son tour, elle refuse d'être sauvée ! mais pourquoi ?

"PASSION"

PAUL FRANKEUR

CLEMENT DUHOUR

JEAN BROCHARD

et le petit JACKY GENCEL

EN PROGRAMME DOUBLE AVEC

Si tu parles tu es perdue!

RAYMOND SOUPLEX

MARTHE MERCADIER

dans

identité judiciaire

avec JEAN DEBUCOURT DANIELLE GODET

Raoul MERGY

Le COURRIER du CINÉMA EN VENTE PARTOUT

A l'affiche

2 films en Technicolor au théâtre Lairet

Dan Dailey, Corinne Calvet et James Cagney dans une scène du Technicolor, "What Price Glory", à l'affiche du Lairet jusqu'à mardi soir avec "Kangaroo" qui a été photographié en Australie en Technicolor et met en vedette Maureen O'Hara et Peter Lawford.

Alan Ladd et Virginia Mayo en vedette à l'Empire

Ces deux grandes vedettes sont partenaires dans "Iron Mistress", le nouveau film d'action en Technicolor que l'Empire présente actuellement jusqu'à jeudi soir avec "No Holds Barred", dont les principaux rôles sont joués par Leo Gorcey et Huntz Hall.

CE SOIR SUR LA SCENE — 8.00 P.M.
PAUL EMILE ROUSSELL présente
3 NUMÉROS DE VAUDEVILLE
avec ROLAND JAUVIN et CIE

SILLERY
Auj. jusqu'à dimanche soir
2 versions françaises
Donald O'Connor, Gloria de Haven
"PAPA, MAMAN et MOI"
(Yes Sir that's my Baby) Technicolor.
Aussi Ida LUPINO, Cornel WILDE, Richard WIDMARK dans "LA FEMME A LA CIGARETTE" (Road House).
ARGENTERIE ROGERS. Jeu. Vend. Samedi, Dimanche.

VICTORIA
JUSQU'A JEUDI
2 versions françaises

ROBERT TAYLOR
AUDREY TOTTER · HERBERT MARSHALL
"LE MUR DES TÉNÈBRES"
(HIGH WALL)
Aussi Spencer TRACY, Kathryn Hepburn, dans
"SANS AMOUR"
ARGENTERIE ROGERS, tous les jours.

CAMBRAI
En français
Jusqu'à Jeudi
ALAN LADD, ROBERT PRESTON
BRENDA MARSHALL, DONALD CRISP
SMITH LE TACITURNE
(Whispering Smith). Technicolor)
Aussi EDWARD G. ROBINSON, GAIL RUSSELL, JOHN LUND dans
"LES YEUX DE LA NUIT"
(Night has a thousand eyes).
En français
Aussi nouvelles.

Classic
Auj. jusqu'à JEUDI
2 versions françaises
Il n'y a pas longtemps que c'est arrivé. Ce n'est pas arrivé hier. Ça se passe aujourd'hui même. L'histoire d'une prison de femmes d'aujourd'hui. Le récit le plus osé de l'année.
FEMME EN CAGE
Le secret autour d'une rupture cruelle, qui transforme en une femme sans moeurs, une fille coupable d'une seule faute. Elle y entre avec d'assez bons sentiments, en sort perdue à jamais. Son enfant naît en prison.
avec
Eleanor PARKER, Agnes MOORHEAD et une brillante distribution dont vous vous rappellerez longtemps.
Autre attraction
Anne SHIRLEY, Dennis DAY, Philip TERRY, Charlie BARNETT et son orchestre.
SERENADE - AMERICAINE
(Music in Manhattan)
POUR LES DAMES Sérénade SERVICE DE TABLE PLUS 10c POUR SERVICE

IMPERIAL —

"PILOTE DU DIABLE"

Pilote durant la guerre, Matt Brennan rencontre, une fois démobilisé, une jeune femme qu'il a connue outre-mer, Jo Holloway, accompagnée de Carl Troxell, dessinateur pour Leland Willis, propriétaire d'une imposante manufacture d'avions. Troxell, qui veut perfectionner un appareil obtient de Willis qu'il demande Brennan comme pilote d'épreuve. Le jeune aviateur réussit le périlleux voyage de Nome à Washington mais Toxell est tué au cours d'une expérience technique de son invention. Jo en veut à Brennan de n'avoir pas partagé l'expérience de son ami mais le jeune homme qui a d'abord refusé de risquer sa vie, consent à faire le test qui s'avère une réussite et il retrouve avec l'estime de Jo, son amour d'autrefois. Un scénario dont le cadre technique est particulièrement intéressant. Version française de "Chain Lighting".

"BAGDAD"

Un film fortement teinté d'orientalisme, puisque l'histoire se déroule dans la fabuleuse cité des princes des Mille et une Nuits. Décors et costumes sont splendides. C'est un film en Technicolor avec Maureen O'Hara comme vedette, dans le rôle d'une jeune fille d'excellente éducation qui revient dans son pays pour apprendre que son père a été assassiné par la tribu des robes noires. Elle veut le venger, mais le pacha qui gouverne Bagdad est l'allié des robes noires. Par son audace et son courage, elle réussira à dépister les coupables.

LAIRET —

"KANGAROO"

Le film a le style d'un western mais les régions montagneuses du Texas ou de l'Oregon ont été remplacées et la pellicule a été tournée entièrement en Australie. Le scénario de Harry Kleiner d'après un roman de Martin Berkerley met en scène un propriétaire de troupeaux de bestiaux, inconsolable d'avoir perdu son fils et qui cherche l'oubli dans l'alcool. Il vit avec sa fille, une très jolie personne, dont un jeune pionnier qui fait la chasse à la fortune, deviendra amoureux alors qu'il se proposait seulement de voler le père. Le climat est assez violent et les danses exécutées par les indigènes ajoutent un intérêt documentaire à ce film d'action.

"WHAT PRICE GLORY"

Cette pellicule mise en scène par John Ford raconte une éloquente histoire d'amitié qui se déroule sous le feu du combat. Cela se passe en 1914, entre soldats dont l'identité s'estompe sous la livrée militaire mais dont les personnalités se révèlent faites de crainte, d'espoir et de désir au milieu de ce carnage pendant lequel on n'a pas le temps de dissimuler. L'humour imprègne aussi ce scénario mouvementé dont les deux principaux personnages sont alliés au combat mais antagonistes en amour pour une belle demoiselle qui a nom Corinne Calvet et qui chantera quelques airs agréables. Le film est en technicolor.

LAURIER —

"L'ETERNEL TOURMENT"

Cass Timberlaine, juge d'une petite ville de Minnesota, s'éprend de Virginia Mashland, l'épouse et l'impose à ses amis. L'avocat Bradd Crisley lui fait la cour comme il se doit, mais celle-ci prend la chose au sérieux et croyant à la sincérité de cet ami, rompt avec son mari. Bradd la repousse lorsqu'il la sait libre. Victime d'un accident, Virginia trouve à son chevet Timberlaine qui lui pardonne. La caractérisation ne sort pas beaucoup des conventions établies par le mélodrame, et du roman de Sinclair Lewis, il reste un schema assez classique. La réalisation est cependant très adroite même si quelquefois les dialogues sont un peu longs. Ce que l'on retient surtout de cette oeuvre, c'est la performance de grande classe de Spencer Tracy et de Lana Turner.

"LE LAITIER DE BROOKLYN"

C'est une étourdissante comédie musicale débordante d'entrain, de gaieté et de chansons. L'apport de la fantaisie est fourni avec profusion par Danny Kaye, tandis que Virginia Mayo personnifie le charme, l'élégance et la beauté. C'est la version française de "The Kid from Brooklyn", et le spectacle est destiné à ceux qui exigent que le cinéma soit exclusivement une détente.

PIGALLE —

"PASSION"

Le film se déroule lentement, très lentement aux Assises et l'on revient en arrière, le temps pour Viviane Romance de rencontrer Duhour, un soir, en passant clandestinement la ligne de démarcation, le temps d'aller le rejoindre l'année suivante, le temps enfin de retourner chez Frankeur, le mari, de tout avouer et d'avoir un enfant . Puis l'enfant a sept ans, le mari est jaloux, il le tue et la mère abat le meurtrier d'un coup de révolver. Le film qui se veut psychologique n'est pas rigoureusement en ordre mais Romance est encore très belle et ne se contente pas seulement de l'être. George Lampin a réalisé cette production en somme, une belle histoire d'amour.

"IDENTITE JUDICIAIRE"

Une formule intelligente est adoptée dans ce film policier qui n'est pas seulement un bon scénario. L'histoire est bien interprétée après avoir été construite solidement. La photographie est sombre avec préméditation et cela fait beaucoup pour l'atmosphère.

PRINCESSE —

"L'ETRANGE AVENTURE"

Ce film britannique met en vedette Trevor Howard et Deborah Kerr. Celle-ci joue le rôle d'une impétueuse jeune Irlandaise qui nourrit une haine implacable contre les Anglais. Elle consent à s'engager comme espionne au service de l'Allemagne mais elle rencontre un officier anglais qui lui fait oublier dans ses bras les motifs de son ressentiment. L'atmosphère du film est au danger. C'est la version française de "The Adventuress".

"BOMBA, L'ENFANT DE LA JUNGLE"

Film d'aventure dans la jungle avec le jeune John Sheffield. Décors charmants.

RIALTO —

"LA DERNIERE RAFALE"

Un policier qui malgré la faiblesse psychologique de son histoire, captive le spectateur par sa technique excellente. Le pouvoir des images lourdes et contrastées de même qu'un montage extrêmement rapide font le mérite particulier de ce film. Si Barbara Lawrence passe inaperçue, si Lloyd Nolan ne sort guère de son personnage flegmatique, Kadks Stevens confirme certaines espérances et Richard Widmark fait encore une bonne composition.

"MANGEUR D'HOMMES"

L'action de "Mangeur d'hommes" se déroule dans un village indien sur les Himalayas. Wendell Corey incarne un chasseur américain qui blesse sans le vouloir, un tigre ; puisque la bête ne peut plus tuer ses proles, elle devient une mangeuse d'hommes. A cette passionnante chasse à la bête sauvage, se mêle une histoire d'amour.

(Suite à la page 8, 1ère col.)

Au Pigalle

Clément Duhour et Viviane Romance, dans une scène du film "Passion" qui prend aujourd'hui l'affiche au Pigalle. En programme double: "Identité judiciaire", avec Marthe Mercadier.

UNE PRIMEUR SENSATIONNELLE !
UN SOIR AU METROPOLITAN
en compagnie de deux grandes vedettes d'Opéra !
CAPITOL — LUNDI — 23 FEVRIER
MARIO DEL Monaco TENOR
NELL Rankin MEZZO-SOPRANO
Balcon: 1.00, 2.00, 2.50 — Orchestre: 2.00, 2.50, 3.00 — Loges: 3.00
Commandes postales acceptées maintenant:
Les Soirées Classiques — Théâtre Capitol ou Jacques LaRoche, 1233 Forget, Sillery
LE PLUS BEAU CONCERT A QUEBEC CETTE ANNEE!

Horaire des cinémas

CAPITOL : — Représentation continue de 1h. à 11h. : "My Man and I" (99 min.) : à 1h., 4h.25, 7h.45 ; "The Devil Makes Three" (90 min.) à 2h.40, 6h.05, 9h.30. Actualités à 4h.10 et 7h.35.

CINEMA DE PARIS : — La porteuse de pain : 12.30, 4.59, 10.28 hrs. Le grand Robert (à la scène) : 2.48, 8.28 hrs. DIMANCHE : La porteuse de pain 12.00, 3.31, 6.42, 10.03 hrs. Le grand Robert (à la scène) : 2.00, 5.12, 8.33 hrs. Continuel.

CAMBRAI : — Smith, le taciturne : 1.00, 4.00, 6.45, 9.45 hrs. Nouvelles : 2.25, 8.10 hrs. Les yeux de la nuit : 2.40, 5.25, 8.25 hrs. Continuel tous les jours de 1.00 à 11.10 hrs.

CLASSIC : — Sérénade américaine : 2.25, 5.15, 8.15 hrs. Femmes en cage : 12.45, 3.40, 6.30, 9.30 hrs. Fin : 11.15 hrs. Continuel.

CARTIER : — Bronco Buster : 2.30, 5.25, 8.30 hrs. Nouvelles et sujets courts : 1.00, 3.50, 6.45, 9.35 hrs. No Room for the Groom : 1.10, 4.05, 6.55, 9.10 hrs. Fin : 11.10 hrs. Continuel.

EMPIRE : — Nouvelles : 1.15, 4.35, 7.55 hrs. So You Want to Wear Pants : 1.25, 4.50, 8.10 hrs. No Holds Barred : 1.35, 5.00, 8.20 hrs. The Iron Mistress : 2.45, 6.05, 9.25 hrs. Continuel tous les jours de 1.00 à 11.15 hrs.

IMPERIAL : — Bagdad : 12.55, 3.53, 6.51, 9.49 hrs. Sujets courts : 2.17, 5.15, 8.13 hrs. Le pilote du diable : 2.19, 5.17, 8.15 hrs. DIMANCHE : Bagdad 12.40, 3.38, 6.36, 9.34 hrs. Sujets courts : 2.02, 5.00, 7.58 hrs. Continuel.

LAIRET : — Kangaroo : 1.00, 4.29, 7.58 hrs. What Price Glory : 2.20, 5.49, 9.18 hrs. Nouvelles : 4.11, 7.40 hrs. Fin : 11.09 hrs. Continuel.

LAURIER : — L'éternel tourment : 1.00, 5.05, 9.10 hrs. Nouvelles : 3.00, 8.50 hrs. Le laitier de Brooklyn : 3.20, 7.05 hrs. Fin : 11.10 hrs. Continuel.

PIGALLE : — Actualités françaises: 12.05, 3.32, 8.21 hrs. Passion : 12.18, 3.42, 6.44, 10.11 hrs. Identité judiciaire : 1.37, 5.04, 8.31 hrs. Fin : 11.33 hrs. Continuel.

PRINCESSE : — Sujets courts : 1.00, 4.23, 7.46 hrs. Bomba, enfant de la jungle : 1.16, 4.39, 8.02 hrs. L'étrange aventurière : 2.27, 5.50, 9.13 hrs. Continuel.

RIALTO : — Dernière rafale : 12.45, 3.45, 6.35, 9.45 hrs. Nouvelles et sujets courts : 2.15, 8.15 hrs. Le mangeur d'hommes : 2.30, 5.15, 8.30 hrs. Fin : 11.20 hrs. Continuel.

SILLERY : — Papa, maman et moi : 2.00, 5.15, 9.25 hrs. La femme aux cigarettes : 3.30, 6.40 hrs. Vaudeville et variétés : 8.10 hrs. Fin : 11.00 hrs. DIMANCHE : La femme aux cigarettes : 2.00, 5.05, 8.15 hrs. Papa, maman et moi : 3.45, 6.40, 9.45 hrs. Fin: 11.10 hrs. Continuel.

VICTORIA : — Sans Amour : 1.10, 4.40, 8.10 hrs. Le mur des Ténèbres : 3.05, 6.25, 9.50 hrs. Continuel tous les jours de 1.15 à 11.30 hrs.

BIENVILLE : — Vive la musique : 6.15, 10.00 hrs. Nouvelles : 7.40 hrs. La vallée du jugement : 8.00 hrs. DIMANCHE : Matinée à 1 h. 30, soirée à 6.30

CANADA : — The Greatest Show on Earth : 6.00, 9.00 hrs. Sujets courts : 8.32 hrs. DIMANCHE : Matinée à 1h.30.

CINEMA DE LÉVIS : — Barbe Bleue : 6.15, 9.30 hrs. Sujets courts : 7.50 hrs. Amour en croisière : 8.00 hrs. DIMANCHE : Matinée à 1h.30, soirée à 5.59 hrs.

SUCCES FORMIDABLE POUR LE THEATRE DU NOUVEAU MONDE !

Henri Norbert dans Tartuffe, vu par Normand Hudon. On sait que le chef-d'oeuvre de Molière remporte actuellement le plus grand succès à Montréal, où le T.N.M. joue en 5ème semaine ! La critique parle de "spectacle inoubliable !" A Québec, la demande est telle pour les billets qu'il a fallu ajouter une 3ème représentation, soit samedi soir le 28 fév. Les billets se vendent au Palais Montcalm, jusqu'à ce soir. A partir de lundi prochain, commandes postales acceptées avec enveloppe-retour affranchie et adressée. Prix, Orch. : $1.60 et $2.10; Balc. : $1.10, $1.60, $2.10. Hâtez-vous pour ne pas être désappointés. A chaque représentation du T.N.M. on doit refuser des gens, faute de places. Assurez-vous immédiatement de ne pas manquer ce grand succès, "spectacle pour ceux qui ne se dérangent que sur recommandation expresse, pour ce qu'on appelle les événements. Le Tartuffe en est un." La Presse. "Spectacle de qualité". Le Devoir. "Un spectacle que nous recommandons à tout amateur de beau théâtre". La Patrie.

AVIS

Les Concerts symphoniques qui devaient avoir lieu samedi et dimanche, les 7 et 8 février, sont retardés à cause de l'absence par maladie d'un trop grand nombre de musiciens. Ces concerts seront donnés à une autre date qui sera annoncée aussitôt que possible.

L'Administration,
Orchestre Symphonique de Québec

CINEMA LEVIS
JUSQU'A LUNDI SOIR
Un programme extraordinaire
"AMOUR EN CROISIERE"
version française Technicolor
avec
Jane Powell, George Brent

BIENVILLE
Samedi à Mardi
2 VERSIONS FRANÇAISES 2
Les obstacles n'avalent fait qu'aviver leur désir de bonheur !

dans
"LA VALLEE DU JUGEMENT"
(Valley of Decision)
Aussi
Chant, danse, Music-Hall. Film de jeunesse, de gaieté et d'entrain.
Ilse WERNER, dans
"VIVE la MUSIQUE"
(En primeur)
Coutellerie "Argyle" de Rogers

2 GRANDS FILMS JUSQU'A DEMAIN SOIR
CONTINU DE 1h. à 11h. "DEVIL MAKES THREE" à : 2h.40, 6h.05, 9h.30

L'histoire M-G-M de crime, de passion et d'intrigue racontée par un soldat américain lorsqu'il retourne en Allemagne et y rencontre une irrésistible jeune fille de la pègre !
GENE KELLY
PIER ANGELI
THE DEVIL MAKES THREE
M-G-M EXCITEMENT!
CAPITOL MATINÉE 40c SOIR 55c TAXE INCLUSE
UN THEATRE FAMOUS PLAYERS
SECOND FILM à: 1h., 4h.25, 7h.45 pm.
Shelley WINTERS Ricardo MONTALBAN Wendell COREY
"MY MAN AND I"

La Première Mondiale de "I CONFESS"
de Alfred Hitchcock
aura lieu conjointement au théâtre Cartier, à 7h.45 et au théâtre Capitol à 8 heures, JEUDI SOIR, le 12 février, pour se continuer les jours suivants.

LAURIER
Air climatisé
Quand le dynamique Spencer Tracy rencontre l'impétueuse Lana Turner, il y a de l'orage dans l'air ! La meilleure histoire d'amour depuis des années !
SPENCER TRACY
LANA TURNER
avec Zacharie Scott, dans
"L'ETERNEL TOURMENT"

Commençant aujourd'hui
pour une semaine
DEUX VERSIONS FRANÇAISES

2e attraction
Le plus impayable comique de l'univers dans un retentissant succès du rire.
DANNY KAYE
dans
"LE LAITIER DE BROOKLYN"
avec
Virginia Mayo et les Goldwyn Girls
(EN TECHNICOLOR)
Coutellerie ARGYLE, de Rogers, Mat., 25c; Soirée, 40c; Dim., 45c.

Au Rialto

Richard Widmark joue le rôle d'un vilain dans "Dernière Rafale", version de "Street With No Name", que le Rialto présente pour une semaine à partir d'aujourd'hui en programme double avec "Mangeur d'Hommes" mettant en vedette Sabu et Joanna Page.

PRINCESSE
Film d'espionnage traité de façon gaie !
"L'ÉTRANGE AVENTURIÈRE"
("I see a dark stranger")
avec
Deborah Kerr et Trevor Howard
Dans les profondeurs de l'Afrique, à la recherche de documents rares...
"BOMBA, ENFANT DE LA JUNGLE"
avec
Johnny Sheffield et Peggy Ann Gardner

La joyeuse et romanesque histoire d'une nouvelle mariée qui n'a pas même reçu un baiser.

jusqu'à jeudi soir
2 bonnes attractions
CARTIER
dernière représentation complète à 8 h. 20 p.m.
Autre succès !
JOHN LUND ★ JOYCE HOLDEN ★ SCOTT BRADY
"BRONCO BUSTER"
En TECHNICOLOR
JEUDI SOIR — 12 FEV. — 7.45 p.m.
PREMIÈRE MONDIALE
du Film d'Alfred Hitchock
"I CONFESS"
(Entièrement Filmé à Québec
Plus: En Personne Sur La Scène
★ Anne BAXTER
(Vedette du film)
SIEGES RESERVES : Admission $1.13 Taxe Inc.

NOUVEAU – DIFFERENT – VARIE
UN SPECTACLE DIGNE DU BROADWAY
★ à 8 h. 30 précises
CE SOIR ET DEMAIN
LA TOUR
LE FOYER DU VAUDEVILLE
Le spectacle dont vous parlerez longtemps
LES SOEURS HUSTREE
Sensationnel numéro de trapèze du cirque Barnum & Baily. Un numéro des plus fantastiques exécutant des tours des plus périlleux.
AEMRCHEN ET TONY
Une danse adagio égyptienne, une nouveauté excentrique. Vous rirez aux larmes en voyant ce numéro.
GIVEN ET SWEET PIE
Artistes de couleur, danseurs, directement du Harlem de N.-Y. Un autre numéro qui vous soulèvera d'enchantement.
CONSULA BOLIVER
Charmante et jolie chanteuse sud-américaine, artiste du cinéma, de la scène et de la télévision, partenaire de Carmen Miranda.
ALBERT MARQUIS
Fameux baryton à la demande générale.
LES LONDON GIRLS
Numéro de jonglage, directement du T. V. Big Top.
EDDIE JAN'S
L'ambassadeur du marimba.
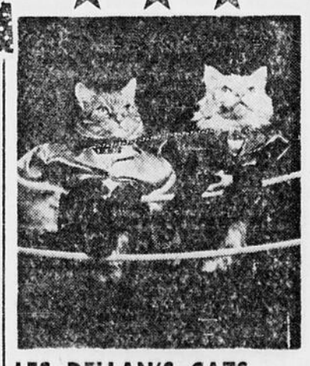
LES DELLAN'S CATS
Les seuls chats boxeurs au monde, une grande nouveauté.
GRANDE COMEDIE
par
SWIFTY et la troupe
LEO RIVET, M. C.
WILL BRODRIQUE
orchestre
TOUT LE MONDE A 100 MILLES A LA RONDE PARLE DES SPECTACLES DE LA TOUR
TOUTE RESERVATION NON RECLAMEE A 7 H. 30 SERA MISE EN VENTE
ADM. 1.00 - 1.25 - 1.50 taxe inc. TEL.: 2-4818
PROFITEZ DE L'OFFRE DE
FOTO-NITE $1.50 $1.38 $1.50
Avec ce coupon de J.-B. Laliberté
et prix de consolation
$3.38
EXIGEZ VOS CARTES DE PRESENCE CE SOIR ET DEMAIN — SIGNEZ-LES CORRECTEMENT ET DEPOSEZ-LES DANS LA BOITE A CET EFFET ET VOUS N'AUREZ PAS BESOIN D'ETRE PRESENT MARDI SOIR.

A l'affiche

(Suite de la page 7)

SILLERY —

"LA FEMME AUX CIGARETTES"

C'est une comédie dramatique policière violente où l'on voit Richard Widmark à ses débuts. L'action est conduite dans une intelligente gradation et les scènes impitoyables n'y sont pas rares. L'intrigue se concentre sur trois personnages dont une femme, pianiste et chanteuse de cabaret, que deux hommes se disputeront jusqu'à la mort. Ida Lupino, qui dans ce film fume cigarettes sur cigarettes et boit force cocktails, fait une composition assez remarquable. Version française de "Road House".

"PAPA, MAMAN ET MOI"

Les jeunes aimeront beaucoup cette comédie concernant des ex-soldats qui essaient de combiner leurs devoirs de papas avec leur cours d'étude au collège, et qui un beau jour, en face de la résistance de leurs épouses, doivent sacrifier une partie de baseball extrêmement importante pour garder les bébés. Donald O'Connor est le papa principal, sa femme est Gloria De Haven, et ils ont un amour de bébé. Le film est en technicolor. C'est la version française de "Yessir, that's my Baby".

VICTORIA —

"LE MUR DES TENEBRES"

Le point de départ de ce film n'est pas nouveau. Il s'agit d'un aviateur qui est atteint d'amnésie à la suite d'un accident et qui est accusé du meurtre de sa femme. Il aura dont à lutter à la fois contre son infirmité et contre ses ennemis pour se défendre. On ne peut s'empêcher de constater avec quelle maîtrise le metteur en scène Curtis Bernhardt a tiré parti du milieu où il a situé le drame: un asile d'aliénés. Il a exploité le facteur ambiance avec une puissance extraordinaire dont le spectateur ne se dégage pas. La caméra a joué autour des personnages avec une étonnante mobilité. Un bon film, version française de "High Walls".

"SANS AMOUR"

Version française d'une comédie de la Metro-Goldwyn-Mayer, avec les excellents artistes que sont Spencer Tracy et Katharine Hepburn.

BIENVILLE —

"LA VALLEE DU JUGEMENT"

Version française de "Valley of Decision". Pittsburgh en 1873. Malgré l'opposition de son père infirme Mary Rafferty est servante dans la famile des William Scott. Elle est secrètement aimée de Jim Brennan mais Mary et un fils Scott, Paul s'éprennent l'un de l'autre. Hélas ! une servante ne peut épouser un Scott et Mary part pour l'Ecosse. Elle reviendra deux ans après mais une grève éclate, une bagarre aussi, il y a des morts dont le père de Paul et Mary qui se croit responsable de ce crime renonce à Paul. Après bien des péripéties dramatiques, Mary et Paul trouveront quand même le chemin du bonheur.

"VIVE LA MUSIQUE"

Le scénario a peu de place dans ce film qui est, dans plusieurs séquences, une version cinématographique du music-hall. Il y a de l'action, de la jeunesse, de l'entrain. Un spectacle qui n'est pas sans fraîcheur.

CANADA —

"THE GREATEST SHOW ON EARTH"

Depuis qu'il s'inscrit au cinema, le nom de Cecil-B. DeMille s'apparente aux spectacles d'envergure, aux super-productions du plus grand "show-man" du monde cinematographique. Le plus grand spectacle sur terre, c'est le cirque, et le scénario veut nous faire pénétrer dans ces vastes tentes qui sont les coulisses du métier, en se proposant de nous montrer derrière le visage poudré, burlesque ou patibulaire du clown, derrière d'autres visages aussi souriants et volontairement factices des trapézistes, des acrobates et des équilibristes, toute cette bande, qui pendant qu'elle amuse la foule, n'a pas le droit de s'attendrir sur elle-même. Ce thème populaire et si souvent chanté dans "Paillasse" peut permettre des situations émouvantes mais le sentiment n'entre pas dans les prévisions de M. DeMille et tout l'attrait du film demeure encore dans le spectacle "colossal". Le producteur américain poursuit donc "sa" tradition. Le film est en couleurs.

CINEMA DE LEVIS —

"BARBE BLEUE"

A ce titre, on rouvre, en pensée le livre de contes de notre enfance, mais pas trop vite, le film satisfera mieux notre esprit devenu adulte parce qu'il devient un feu roulant d'esprit sous la conduite de Christian Jaque. Voici l'intrigue, revisée par le scénariste : après avoir assisté aux funérailles de sa sixième femme, Barbe Bleue donne un grand festin pour en choisir une autre. Une petite paysanne, qui ne le croit pas si méchant qu'on le dit, se faufile au château. Coquette, candide, elle se paye gentiment sa tête pour se voir mise à la porte par les valets. Mais le seigneur l'aura remarquée et il l'épousera. Le reste se poursuit comme dans l'histoire de Perreault, avec cette variante qu'à la fin le frère sera remplacé par les gens du village en révolte qui sauveront la jolie tête de Cécile Aubry. Les dialogues de Henri Jeanson sont d'une finesse toute française, et la plupart de ses répliques sont très savoureuses. Certains critiques lui ont même reproché de "voler la vedette" un peu trop souvent à l'image. L'interprétation est à point et Pierre Brasseur et Cécile Aubry se tiennent réciproquement la dragée haute.

"AMOUR EN CROISIERE"

Comédie musicale en technicolor mettant en vedette une pléiade d'acteurs et d'actrices qui chantent, dansent et s'amusent ferme au son de la musique entraînante de Xavier Cugat. L'action se passe sur un paquebot de luxe, en croisière. Jane Powell, Lauritz Melchior, Frances Gifford, George Brent et Marina Koschets contribuent de leur talent à cet aimable divertissement qui plaît toujours beaucoup.

N. de la Rédaction. — Lorsque nous ne recevons ou ne possédons pas les renseignements nécessaires sur les films à l'affiche, la synopsis est forcement réduite à quelques lignes.

"Je ne suis pas une personne qui se melera des affaires de mon mari".

★ Votre travail à l'aiguille

par

Laura Wheeler

681

Vous êtes une récente fiancée des Fêtes et vous songez à vous mettre à l'oeuvre pour préparer votre trousseau ? Voici une suggestion que vous ne manquerez pas d'apprécier: elle se réalisera dans un faux-drap splendide agrémenté d'un motif représentant une belle dame de l'autre siècle et la taie d'oreiller répètera ce motif.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit :

SERVICE DES PATRONS,
L'EVENEMENT-JOURNAL,
QUEBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 40c. Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste. Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

Mise au point de M. Joseph Matte

"Dans sa réplique du 29 janvier 1953, M. H. P. Cimon voudrait laisser croire que j'ai déclaré que j'étais sans crainte pour ma réélection au mois de novembre prochain. Que M. Cimon soit sans crainte, car si je fais partie du Conseil Municipal depuis 1940, lequel conseil M. Cimon a classé d'incompétent, je puis encore lui dire que j'ai encore assez d'intelligence pour savoir ce que je dis, et si je dis que je suis sans crainte pour les élections de novembre, c'est que j'ai encore ma position au C.P.R. et que de plus si les électeurs préferent avoir confiance en un homme de M. Cimon ou un intéressé dans les contrats ou ventes d'Immeubles, ils auront le droit de choisir. Pour moi, je ne serai pas encore à la charité publique, et je retourneral à mon emploi que je détiens depuis 1920.

"Je tiens à répéter à M. Cimon que ses insinuations n'auront pas autant de valeur qu'il le croit. La seule différence entre moi et lui, c'est que j'aurai combattu pour le peuple, et que j'aurai supporté les dépenses d'actions légales importantes contre moi, pour avoir défendu l'intérêt du peuple tandis que M. Cimon pourra contempler ses propres actions, tel le No 67—744 enregistré au Palais de Justice au cours de 1952, et penser à ses déclarations osées et son dégobillage contre ceux qui ont fait quelque chose pour la Ville de Québec, soit beaucoup mieux que ce qu'il peut faire lui-même. C'est pour cette raison que ses concitoyens de Loretteville où il demeure, lui ont toujours refusé leur confiance dans les positions publiques de sa Municipalité.

"Cependant avant de terminer, je lui demanderai de bien peser ses paroles, et de nous dire bien franchement, où sont les honnêtes gens et les gens malhonnêtes. A qui veut bien l'entendre, ce monsieur dit qu'il faut avoir eu des succès dans ses propres affaires pour pouvoir administrer la Cité. Si M. Cimon veut bien démontrer comment il a eu du succès dans ses propres affaires, il pourra peut-être alors nous parler des transactions immobilières et de l'administration de la Ligue des Propriétaires ou l'on chargeait $2.00 par année de contribution, et qu'il a fait porter à $5.00, grâce à sa bonne administration. Il pourrait aussi nous parler de ses brefs de Quowarrento qu'il a dû retirer par ses bonnes directives, etc. Toutefois je puis dire à M. Cimon que jamais je n'ai profité du malheur du petit salarié en chômage pour accaparer ses biens, et lorsque j'ai pris connaissance que certains de mes organisateurs spéculaient sur l'ouvrier, j'ai pris les moyens pour les mettre à la raison et débarrasser la société de leurs activités.

"Je dois dire à M. Cimon, que l'on ne doit pas lancer de pierres dans la maison de son voisin lorsque l'on habite une bâtisse de verre. Le mieux que vous puissiez faire M. Cimon, serait d'obtenir la confiance de vos concitoyens de Loretteville, lieu où vous demeurez. Pour moi si mes électeurs préfèrent avoir un représentant de la trempe de M. Cimon, je n'aurai aucun regret, et je retournerai à mon emploi que je détiens depuis 1920, satisfait d'avoir fait mon devoir depuis 1940 envers mes concitoyens. Je dois cependant vous dire en terminant, que je ne continuerai pas une polémique, et que ce sera ma dernière réplique en attendant de vous rencontrer durant la lutte de novembre prochain. D'ici là, je continuerai à faire mon devoir comme par le passé, sans me préoccuper du président qui cherche à imposer sa dictature sur les membres du Conseil de Ville, tout comme il le fait à la Ligue des Propriétaires. Quant à nous, nous continuerons à administrer et à procurer des industries pour le bénéfice des ouvriers et des propriétaires et marchands de notre ville."

Joseph Matte, échevin.

Un échange de mots vifs aux Communes

Ottawa, 7 (PC) La Chambre des Communes a discuté hier la navigation océanique et les télécommunications et des mots vifs ont été échangés entre l'hon. Lionel Chevrier, ministre des Transports, et M. Howard Green (PC-Vancouver-Quadra).

Le débat a surtout porté sur une mesure du gouvernement visant à amender la loi canadienne d'aide à la construction maritime. La mesure prévoit que les fonds non imposables que les compagnies maritimes peuvent mettre de côté pour des inspections ou relevés réguliers ou spéciaux de leurs vaisseaux, seront taxables si l'argent n'est pas utilisé à cette fin.

M. Green a tenté de déclencher un débat général sur la situation de la marine marchande canadienne. A moins d'obtenir bientôt des navires rapides et modernes, dit-il, "nous cesserons avant longtemps d'être une nation maritime".

M. Chevrier intervint pour déclarer qu'il n'était pas prêt à un débat sur la marine marchande. M. Green est hors d'ordre, dit-il. M. Green persistant, le ministre demande une décision du président du comité.

M. René Beaudoin décida finalement que M. Green était hors d'ordre. Plus tard, les deux députés en vinrent encore aux prises quand le ministre accusa M. Green de tenter de "compliquer la question". M. Green nia l'accusation et déclara "j'en ai assez de ces insultes".

Le ministre, apparemment sur le point de se fâcher, répéta son accusation, mais il dit par la suite qu'il retirerait sa remarque si elle indisposait le député de Vancouver.

Le débat sur les télécommunications fut provoqué par un amendement du gouvernement à l'organisation financière de la Canadian Overseas Telecommunications Corporation. La compagnie de la Couronne a commencé ses opérations en 1950 et M. Chevrier a dit qu'elle accusait un profit de $85,000 à la fin de la première année et de $129,000 en 1951.

Ben Ames Williams romancier américain, meurt à 63 ans

Portland, Maine, 7 (PA) — Ben Ames Williams, auteur de romans historique, est décédé à l'âge de 63 ans. Cet écrivain, prolixe, originaire de Macon, Mississipi, apportait beaucoup de soin et de travail de recherches dans la composition de ses romans. C'est ainsi qu'en préparant "House Dividend", un récit de la guerre civile américaine il a fait des recherches durant 20 ans et mit quatre ans et demi à la rédaction de son livre, publié en 1947.

Le sucre cubain concurrence notre production

Chatham, Ont., 7 (PC) Un représentant de l'industrie ontarienne de la betterave à sucre a déclaré que ce serait une catastrophe qu'une nouvelle entente commerciale entre le Canada et Cuba sur la question du sucre soit remise à la fin de l'année. Il a ajouté que si l'on ne prend pas des mesures pour diminuer l'importation du sucre cubain, il ne sera pas planté de betterave à sucre dans l'Ontario au printemps.

Décè de Mlle Marie-Thérèse Demers

Mlle Marie-Thérèse Demers, ancienne fonctionnaire au département provincial du Trésor, est décédée le 18 janvier dernier à Tournai, en Belgique, où elle demeurait depuis 1938.

Elle laisse un frère, M. Camille Demers, de Tournai, Belgique; une soeur, la Rév. Sr Saint-Louis de Gonzague, de l'Hôtel-Dieu de Lévis, de nombreux cousins et cousines à Québec et à Montréal ainsi que des neveux et des nièces en Belgique. Elle était la nièce de feu le capitaine Demers à qui l'église Saint-Jean-Baptiste doit l'une de ses plus belles verrières.

Votre horoscope . . .

(Suite de la page 4)

pricorne) — Le moment n'est guère d'âpreté dans les discussions que favorable à vos projets sentimentaux, quelques contrariétés peuvent survenir. Vous éprouverez un besoin de solitude.

21 janvier au 20 février (Verseau) — Si vous êtes indécis, n'hésitez pas à vous en remettre à votre intuition. Appliquez-vous à réaliser les projets qui vous tiennent à coeur, il suffit d'avoir un peu de bonne volonté.

21 février au 20 mars (Poissons) — Tenez-vous à l'écart des bavardages familiaux. Profitez agréablement de la société de vos amis, vous retirerez quelques bonnes idées de leur conversation.

L'enfant né aujourd'hui sera intelligent, possédera une excellente mémoire et beaucoup d'intuition. Imaginatif, rêveur, fantaisiste, il sera parfois colèreux, agressif, mais on lui pardonnera facilement car il aura bon coeur. Ironique, sans méchanceté, taquin, spirituel, il sera sociable et ses amis seront très nombreux.

DIMANCHE 8 FEVRIER 1953

21 mars au 20 avril (Bélier) Les personnes qui vous aiment sincèrement vous témoigneront de la tendresse, évitez une certaine indépendance et une attitude arrogante ou hautaine.

21 avril au 20 mai (Taureau) Des brefs déplacements au cours de la journée peuvent avoir pour résultat des moments bien agréables. Surveillez votre santé, les écarts de régime pourraient vous être préjudiciables.

21 mai au 21 juin (Gémeaux) — La réalisation de vos projets pourrait fort bien se heurter à l'ambition de certaines personnes qui vous entourent et qui vous envient. Soyez sur vos gardes.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Certains malentendus passagers peuvent vous éloigner de personnes que vous aimez, évitez l'amour-propre et la rancune et sachez oublier les erreurs passées.

24 juillet au 22 août (Lion) — Vous gagnerez la faveur des gens qui vous interessent en faisant appel à votre charme et à votre sens de persuasion. Ne vous créez pas de fatigue supplementaire, reposez-vous aujourd'hui.

23 août au 22 septembre (Vierge) — Les planètes contribueront à vous donner aujourd'hui un excellent moral. Evitez cependant de céder au désir de faire des dépenses inconsidérées.

23 septembre au 23 octobre (Balance) — Ne cédez pas à la tendance à l'obstination dans le but d'imposer votre point de vue. Respectez les opinions des êtres qui vous entourent. La soirée sera agréable.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Certains de vos rêves dans le domaine du coeur, semblent devenir réalités. La joie que vous en éprouverez ne doit pas cependant vous faire commettre d'imprudence.

23 novembre au 22 décembre (Sagittaire) — Au moindre signe de fatigue, vous auriez avantage à diminuer vos activités. Cultivez votre popularité et montrez-vous toujours sans votre meilleur jour.

23 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Il semble que vous soyez enclin aujourd'hui à la susceptibilité et à la tristesse, sortez si vous vous sentez ennuyé et voyez des personnes qui sauront vous comprendre.

21 janvier au 20 février (Verseau) — Ne prenez aucune part agressive aux discussions qui peuvent surgir autour de vous. Vous apprendrez des nouvelles qui vous réjouiront.

21 février au 20 mars (Poissons) — Les évenements paraissent se dérouler en votre faveur et vous donner raison. Soyez optimiste, la vie vous sourit particulièrement.

L'enfant né aujourd'hui sera doué d'une nature aimante, séduisante et raffinée. Tendances artistiques, notamment vers la musique, il devrait exceller dans ce domaine. Sensible et tendre, il sera fidèle et sincère dans ses affections. Imagination vive et intelligence créatrice, on notera chez lui le goût de l'étude.

Température selon l'Almanach du Peuple 7-9; temps variable avec vent; 10-13; vague de froid; 14-15; rafales; 16-18; temps variable; 19-21; froid et humide; 22-24; temps rigoureux; 25-28; beau mais froid.

ÉCONOMISEZ!
BILLETS DE TRAIN
À PRIX D'AUBAINE!

POUR VOYAGER LES
MARDI ET MERCREDI
10 ET 11 FÉV.
EN VOITURES ORDINAIRES SEULEMENT

Au retour, on devra prendre le train avant minuit, jeudi le 12 février, 1953

QUEBEC-MONTREAL

$6.25 ALLER ET RETOUR — VOUS ÉPARGNEZ $3.90

DEMI-BILLETS POUR LES ENFANTS DE 5 À 12 ANS.
LES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS VOYAGENT GRATUITEMENT.

• Pas de bagages enregistrés • Pas d'arrêts en cours de route

CANADIEN NATIONAL — PACIFIQUE CANADIEN

Portez cet insigne-ci..

et maintenez la tradition de la

GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

Adressez-vous au bureau de la G.R.C. le plus rapproché ou mettez le coupon à la poste

si vous

avez 5'8" de taille, de 18 à 30 ans, et que vous êtes célibataire, en bonne condition physique, intéressé dans une carrière avec la Gendarmerie Royale

vous pouvez faire votre demande d'engagement immédiatement!

Les soldes sont de $200.00 par mois pour les recrues de 21 ans ou plus et de $170.00 par mois pour les moins de 21 ans. Ces taux seront augmentés jusqu'à $220.00 et $185.00 par mois, respectivement, après que l'entraînement aura été complété avec succès.

Le Commissaire,
Gendarmerie Royale,
Ottawa, Ont.

Monsieur,

Veuillez me faire parvenir tous les renseignements concernant l'engagement dans la Gendarmerie Royale du Canada.

NOM: .....
(IMPRIMEZ S.V.P. EN LETTRES MOULEES)
ADRESSE: .....
.....
.....

AGE ans mois — STATURE pieds pouces

FLOOK par TROG

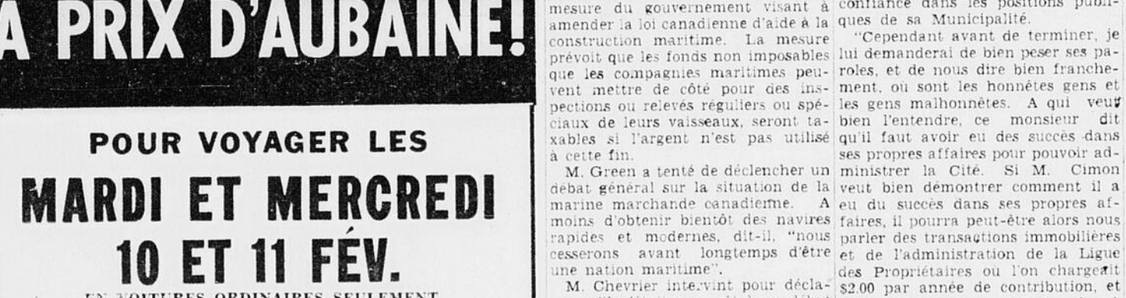

JIGGS par Geo. McMANUS

MALADE?

Etes-vous malade ? Demandez ce livre GRATIS. Ce livre de 280 pages est aussi important que la pharmacie de famille. Il renseigne sur les maladies et les remèdes simples et efficaces pour chacune. N'envoyez pas d'argent.

GRATIS

ADRESSEZ LE COUPON A
L'ABBE WARRE ENRG.,
Case Postale 65, Station "T",
Montréal.

NOM .....
ADRESSE .....

D'un matin . . .

à votre réveil L'EVENEMENT-JOURNAL vous apporte des renseignements en marge de l'actualité financière, les derniers échos de la vie mondaine, l'horoscope et les derniers événements du Quartier latin.

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

à l'autre . . .

Tous les matins, L'EVENEMENT-JOURNAL vous apporte les dernières nouvelles de la nuit, en même temps qu'il vous offre d'intéressants documentaires en marge des affaires internationales et locales.

86e année — No 222 | QUEBEC, SAMEDI 7 FEVRIER 1953 | PAGE NEUF

La Commission des Transports fera une tournée à travers le Canada

Ottawa, 7. (PC) La Commission du Transport a décidé, hier, d'entreprendre une tournée nationale qui l'éclairera sur l'uniformisation des tarifs-marchandises et le problème des passages à niveau.

Les Commissaires et les divers groupes intéressés viennent de déterminer l'itinéraire de leur voyage dans l'ouest du pays, du 16 mars au 20 avril. La date des séances dans l'Ontario, le Québec et les provinces Maritimes sera annoncée ultérieurement.

Cette enquête résulte d'un plan élaboré par la Commission, le 12 décembre dernier, et qui devrait entrer en vigueur le 1er janvier 1954. Les compagnies ferroviaires devront par le fait même uniformiser les plafonds de leurs tarifs en six provinces : toutes les provinces canadiennes moins les Maritimes.

La tournée aura précisément pour but d'étudier les amendements à apporter au plan initial.

Quant aux passages à niveau, c'est le cabinet fédéral qui, par un arrêté ministériel du 14 janvier, a décidé d'assurer plus de sécurité aux 32.000 passages à niveau du Canada.

Le gouvernement fédéral a institué un fonds annuel de $1,000,000 pour éliminer petit à petit les passages à niveau. La Commission va étudier sur place si le fonds est suffisant.

Mort de madame J.-E.-Henri Roy

M. J.-E.-Henri Roy vient d'être éprouvé par la mort de son épouse, née Laura Duquet, décédée hier à l'âge de 77 ans. Mme Roy appartenait à l'une des familles les plus distinguées de Québec.

Mme Roy laisse dans le deuil, son époux, M. J.-E. Henri Roy; ses soeurs, Mme N.-C. Robitaille, la R. S. Magdelena, des Srs Blanches d'Afrique; ses frères, MM. Arthur et Georges Duquet; son beau-frère, le docteur Eugène Lacerte, de Thetford-Mines et Mme Arthur Duquet; ses neveux et nièces, l'abbé Jean-Julien Verreault, Jacques Verreault, J. Bergeron, le docteur Georges Courchesne, le docteur Richard Lessard, le docteur Jean Lacerte, le docteur Sylvio Leblond, le R. P. P.-E. Bruneau, c.s.v., Cyrille Bruneau, Edmond Bruneau, Georges-Henri Bruneau, Jean Duquet, Jacques Duquet, Daniel Dussault, Paul-Emile Roy, Louis Roy, le docteur Fitzgerald Louis Lacerte, Arthur Hamel, Eudore Drapeau, Mme Alphonse Lemieux, Denyse Duquet, Thérèse Pelletier, Antoinette Pelletier, Mme Jos. Roy, Mme Ernest Bruneau.

Les restes mortels de Mme Roy sont exposés aux salons de la maison Adélard & Gustave Lépine, 42 chemin Ste-Foy.

Allez heureux le pied léger

HAPPY FOOT
HEALTH SOCK
Patente

Oui — goutez le grand confort et la sensation de flotter dans l'air avec cette fameuse chaussette possédant la fameuse semelle coussinée originale maintes fois copiée, qui absorbe tous les coups et la tension. A votre comptoir de chaussettes favori.

Longueur à la cheville $1.00
Longueur régulière $1.15

McGregor

Chaussettes de qualité pour hommes

Hotel Piccadilly

A Votre Service

DANS LA VILLE DE NEW-YORK

600 CHAMBRES

Toutes avec bain privé et radio
Télévision si désiré — Garage
Service de voyages à forfait

Un Hôtel Dreier
Pour détails supplémentaires écrire à :
HOTEL PICCADILLY,
227 W., 45th St.
ou consultez votre propre agent de voyage.

45th Street WEST OF BROADWAY

"VAGUES de CHALEUR" de L'ÂGE critique ARRÊTÉES

ou réellement soulagées d'après des tests de médecins !

● Ces suffocantes "vagues de chaleur" — alternant avec la nervosité et une sensation de malaise — et accompagnées souvent par une irritabilité et une nervosité sans repos, sont bien connues des femmes souffrant de l'angoisse de cause fonctionnelle de "l'âge critique".

Vous désirez être soulagée d'une telle affliction. Et — voici une nouvelle bienvenue — vous le pouvez. Un soulagement radical ! Avec l'aide du composé végétal Lydia E. Pinkham !

Oui ! C'est l'évidence des tests conduits par des médecins ! Dans ces tests — le composé Lydia Pinkham a donné un soulagement complet ou évident à ses propres patients . . . cas après cas !

Est-ce surprenant ? Non pas pour des milliers de femmes qui savent ce que Lydia Pinkham peut faire !

Réellement — son action est très moderne. Elle a un effet scientifiquement calmant.

Essayez le composé végétal Lydia Pinkham ! Voyez si vous n'obtenez pas un soulagement béni de ces "vagues de chaleur" et de la faiblesse commune pendant "l'âge critique" !

Procurez-vous le composé Lydia E. Pinkham . . . ou la nouvelle tablette améliorée (avec un surplus de fer !

Comment Lydia Pinkham agit

Il agit sur le système nerveux sympathique de la femme pour soulager des "vagues de chaleur" et autres angoisses de cause fonctionnelle de "l'âge critique".

Le composé et les tablettes Lydia E. Pinkham sont également merveilleux pour les douleurs, crampes et sensations de faiblesse de cause fonctionnelle pendant les périodes mensuelles. Des milliers de jeunes femmes et jeunes filles prennent du Lydia Pinkham régulièrement — pendant tout le mois — dans ce but !

Là où les Canadiens se sentent chez eux

IN THE CENTER OF NEW YORK
RADIO CITY
THEATRES
SHOPPING
TERMINALS

Ici on parle Français

Taux de $3.50 simple $5.00 double
Circle 6-2100
E.-J. Belleau gérant

HOTEL Bryant

sur le BROADWAY A LA 54e RUE

Accomodations idéales pour plus de 500 clients.

Bains privés, douches et radio. Egalement télévision ! Bar et restaurant à air climatisé.

TEMPERATURE

Toronto, 7 (PC) Minima et maxima pour la journée d'hier dans les principaux centres du Canada :

Villes	Min.	Max.
Dawson	-29	-16
Victoria	38	45
Edmonton	4	25
Calgary	13	36
Regina	5	21
Winnipeg	14	18
Toronto	40	43
Ottawa	14	38
Montréal	25	39
Québec	21	33
St-Jean, N.-B.	14	37
Moncton	5	34
Halifax	18	38
Charlottetown	9	28
Sydney	17	29
Yarmouth	13	33
St-Jean, T.-N.	18	24

(-) Sous zéro.

Pronostics — Neige occasionnelle tournant en pluie. Minimum et maximum: 35 et 40. Dimanche: plus froid, rafales de neige.

Aujourd'hui

Le soleil — Lever: 7 h. 03; coucher: 4 h. 56. Longueur du jour: 9 h. 53 m.

La marée — Haute marée: 11 h. 22; basse marée: 5 h. 57 et 6 h. 59.

Demain

Le soleil — Lever: 7 h. 01; coucher: 4 h. 58. Longueur du jour: 9 h. 57 m.

La marée — Haute marée: 0 h. 16 et 12 h. 28; basse marée: 6 h. 57 et 8 h. 15.

DEUX DÉCÈS CAUSÉS PAR LA ROUGEOLE AU COURS DU MOIS DE JANVIER, À QUÉBEC

La rougeole a fait deux victimes à Québec durant le mois de janvier et le département de Santé de la Cité en a enregistré 433 cas, soit une augmentation de 177 sur les 256 cas rapportés au cours du mois de décembre 1952. Telles sont les statistiques fournies hier par le docteur Beschmans Paquet, médecin hygiéniste de la Cité, concernant les maladies contagieuses signalées en janvier 1953. Il n'y eut que deux décès dus à la rougeole, cependant qu'on n'avait aucun en décembre précédent. Voici le détail des chiffres de janvier avec ceux de décembre entre parenthèses :

Diphtérie : 1 (0); scarlatine : 8 (23); Varicelle : 12 (10); rougeole : 433 (256); Coqueluche : 11 (13); rubéole : 3 (6); oreillons : 57 (45). En janvier 1953, on compte également deux cas négatifs sous observation contre 4 en janvier 1952 et 4 en janvier 1951.

Aviateur de Noranda disparu avec un Dakota dans le golfe de Georgie

Vancouver, 7. (PC) On est maintenant convaincu que le Dakota du CARC qui est disparu depuis 10 jours s'est écrasé dans le golfe de Georgie, avec son équipage de sept hommes.

Les techniciens de la base de l'île Sea, près de Vancouver, ont observé une roue qui a flotté jusqu'à l'île Lasqueti, 45 milles au nord-ouest de Vancouver. C'est une roue de Dakota.

Appartiennent également à un Dakota des débris, un morceau de bois contreplaqué et un morceau de tuselage qu'on a reprérés dans l'île Lasqueti et l'île Quadra, 50 milles au nord de Vancouver.

On a également aperçu une tache d'huile près de l'île Galiano, aux environs de Nanaimo, mardi.

L'avion disparut quelques minutes après avoir décollé de Vancouver pour une envolée d'entrainement à l'intérieur des terres.

De l'avis du CARC, l'appareil aurait touché l'eau avec violence. Peut-être le pilote a-t-il voulu prendre de l'altitude en voyant la glace se former sur les ailes, et il aurait perdu le contrôle de l'avion.

L'officier-pilote J.-A. Pollock, de Noranda, Qué., faisait partie de l'équipage.

Les recherches se poursuivent encore activement.

D'autre part, on entrevoit la possibilité de découvrir sous peu le sort du bombardier Mitchell disparu depuis le 29 janvier avec cinq aviateurs. Des sauveteurs auraient aperçu un point brillant à 3,000 pieds d'altitude, sur le mont Fromme.

M. J. W. R. Clermont à Trois-Rivières

Trois-Rivières, 7 — (PC) — M. J.-W.-R. Clermont, de Québec, vient d'être nommé maître de poste à Trois-Rivières, annonce la Commission du service civil à Ottawa. M. Clermont était inspecteur des postes du district de Québec, lors de sa nomination.

Un entrepreneur en déneigement paiera pour une tempête de neige

Un entrepreneur chargé de l'enlèvement de la neige dans une municipalité rurale, a appris hier par un jugement de la Cour de Magistrat, qu'il devra payer pour le travail accompli par un contracteur d'une municipalité voisine, qui avait été appelé à la rescousse par le maire, à l'occasion d'une tempête de neige.

Plaidant à l'encontre d'une action prise contre lui par la Corporation de St-Nicolas Sud, pour le remboursement de l'argent payé à ce contracteur étranger, M. Aimé Duquet, de St-Nicolas, avait invoqué qu'il s'était soumis aux termes de son contrat et qu'il lui avait été impossible de faire mieux ou davantage dans les circonstances.

Le maire de St-Nicolas Sud avait loué les services d'un chasse-neige de Charny, parce qu'il trouvait que le travail n'allait pas assez vite avec la machinerie dont disposait l'entrepreneur sous contrat.

M. le juge Antonio Langlais, qui a rendu jugement dans cette affaire, reconnait que la municipalité n'a pas établi que Duquet n'avait pas rempli les obligations de son engagement et que, d'autre part, il en vient à la conclusion, à la lumière des faits mis en preuve, que le défendeur a démontré à la satisfaction du tribunal qu'il a accompli les obligations assumées suivant l'esprit de son engagement.

Toutefois, dit le juge, la municipalité a établi que Duquet a profité du travail que son maire a fait faire par celle de Charny. Si le chasse-neige de Charny n'avait pas été employé par le maire, dit-il, il l'eut été par Duquet lui-même; en effet, celui-ci a dû se servir du même chasse-neige le jour suivant pour l'aider à remplir les obligations de son contrat au cours de la même tempête.

En conséquence, le tribunal oblige le défendeur Duquet à rembourser à la municipalité la somme de $132 payée au contracteur de Charny.

Décès du R. Père Alphonse Etienne

Un deuil cruel vient de frapper les RR. PP. Eudistes de la paroisse du St-Coeur de Marie, par la mort du R. P. Alphonse Etienne, qui rendait pieusement son âme à Dieu, le 6 février, vers 4 heures de l'après-midi. Opéré une première fois d'urgence, au mois de mai 1952, le défunt s'était remis d'une façon étonnante, au point de reprendre une partie de ses activités comme vicaire. Mais une reprise du mal nécessita une nouvelle opération, encore plus grave, qui ne put que retarder l'issue fatale Pendant toute sa maladie, le R. P. Etienne supporta de grandes souffrances avec une énergie, une résignation, une certaine gaieté confiante même, dont tous ceux qui l'approchèrent furent grandement édifiés.

Le défunt était né le 11 septembre 1902, à Antoni, dans la banlieue de Paris. Il fit d'abord ses études classiques au Juvénat des RR. PP. Eudistes à Redon, puis son noviciat et sa philosophie à Lebisey, Normandie. Le service militaire le conduisit ensuite en Rhénanie, où il participa à l'occupation du pays par l'armée française. Ses études de théologie terminées à Gysegem-les-Alost, Belgique, il fut ordonné prêtre le 25 mai 1929 et se prépara aussitôt à partir pour le Canada, où l'obéissance l'envoyait exercer son ministère. Sa mère, veuve, et dont il était le fils unique, consentit généreusement et avec beaucoup d'esprit chrétien, à ce sacrifice.

Il se dévoua d'abord dans le professorat, successivement à l'Université du Sacré-Coeur de Bathurst, N.-B. (1929-30), au Collège Ste-Anne de Church-Point, Nouvelle-Ecosse (1930-33), puis de nouveau à Bathurst (1933-44), où il fut professeur de Belles-Lettres. Esprit typiquement parisien, vif, alerte, gouailleur même, servi par une belle imagination et un vocabulaire étendu, le R. P. Etienne a laissé en Acadie le souvenir d'un fin littérateur et d'un maitre à écrire. Rien de plus vivant que l'une de ses classes!

En septembre 1944, fatigué du professorat, comme il le disait lui-même, il commençait son ministère paroissial au St-Coeur de Marie, Québec. Il y révéla sa belle âme foncièrement sacerdotale et apostolique. Les malades qu'il visitait gardent de lui un souvenir impérissable. Ses prédications étaient aussi fort goûtées. Tous les ans, il allait prêcher des carêmes paroissiaux à Montréal, à Valleyfield, à St-Hyacinthe, Trois-Rivières, etc Il s'attendait même à quitter le ministère paroissial pour s'occuper uniquement de prédication, quand la maladie le terrassa. Au St-Coeur de Marie, il s'est dévoué surtout aux oeuvres suivantes: les Enfants de Marie, le Tiers-Ordre, les Congréganistes de la Ste-Vierge, la direction spirituelle, et le Bulletin paroissial. Un numéro de cette publication paraissait le jour même de sa mort, rédigé presque entièrement de sa main. C'est dire qu'il réussit, selon ses désirs, à rester sur la brèche jusqu'à la fin.

Le corps du défunt sera exposé dans la Chapelle St-Jean-Eudes, dont l'entrée donne sur la rue Berthelot. Le service aura lieu mardi prochain, 10 février, à 9 hres, en l'église du St-Coeur de Marie.

HERNIEUX?

Une méthode moderne qui en a soulagé des milliers. Pas de courroie aux jambes, pas d'élastique. Pas de ruban gomme. Pas de pression sur les hanches ou l'épine dorsale. Coussin "FLEXO". Entièrement différent. Très léger. PEU COUTEUX. Informez-vous des conditions d'essai.

SMITH MANUFACTURING COMPANY,
Établie en 1893, Dept. 194 , Preston, Ont.

$2 par mois pour avoir manqué d'eau chaude

Un locataire qui avait manqué d'eau chaude durant plusieurs mois, alors que son bail obligeait le propriétaire à lui en fournir, a obtenu hier de la Cour de Magistrat, un dédommagement de $2 par mois.

Le locataire avait pris action contre le propriétaire des lieux loués, en alléguant les termes de son bail: "Logement chauffé avec eau chaude". Il avait attendu plusieurs mois avant de prendre des procédures, croyant que le propriétaire ferait suite à sa demande et remplacerait le réservoir à eau chaude crevé. Après quelque trois ans, il se décida à prendre action.

Le propriétaire se défendit en plaidant que le droit d'action était prescrit, mais M. le juge Antonio Langlais, qui a rendu jugement dans cette affaire, décide:

—"La prescription des actions de délit qu'invoque la défense ne s'applique pas aux actions résultant du défaut d'exécuter une obligation contractuelle qui, elles, suivent la prescription du contrat lui-même".

Le tribunal en vient donc à la conclusion que l'action du locataire était bien fondée, et statuant sur le "quantum" des dommages, il ajoute:

—"La somme de $2.00 par mois est une minime compensation pour la diminution de jouissance du fait que le locataire n'a pas fourni l'eau chaude, suivant sa stipulation".

Etant donné le nombre de mois durant lesquels le demandeur avait été privé d'eau chaude dans son logement, l'action a été accueillie pour la somme totale de $90.

Fête civique à Sillery

Le secrétaire de la ville de Sillery, M. Charles Langlois, nous avise que ce sera fête civique lundi à Sillery à l'occasion de la visite à Québec de Son Emminence le cardinal Léger, archevêque de Montréal. Cette décision a été prise afin de permettre aux enfants et à leurs parents d'assister à l'arrivée du distingué prélat.

Un procès "qui bat tous les records"; collision entre 2 véhicules arrêtés !

Un procès qui "bat tous les records" fait l'objet d'un jugement rendu en Cour Supérieure par l'hon. juge Oscar Boulanger.

"On est assez habitué, dit le juge, aux contradictions de témoins d'accidents de la route. Mais le présent procès bat tous les records..." La collision se produisit en plein midi, par beau temps, dans une rue bien droite de 29 pieds de largeur sur laquelle les deux véhicules impliqués étaient seuls... Chacun des deux chauffeurs jure qu'au moment de la collision, il était bien religieusement à sa droite et que son véhicule était bel et bien arrêté..."

Le demandeur Jean Emond reclamait du défendeur Lucien Couture, tous deux de Québec, des dommages au montant de $223 resultant de la collision entre son automobile et le camion du défendeur. La collision avait eu lieu le 11 décembre, rue St-André, l'auto du demandeur allant atteindre la rue Henderson, et le camion du défendeur venant de la rue Henderson et s'étant engagé dans la rue St-André.

"On peut admettre des différences d'appréciation et des variantes dans les souvenirs, mais devant une contradiction aussi catégorique, on ne peut s'empêcher de redouter le parjure délibéré de l'un des adversaires ou même des deux à la fois", conclut le juge.

Le Tribunal rejette l'action, chaque partie payant ses frais.

Julien nie avoir prêté son revolver

Sur un vol de banque

A l'enquête préliminaire d'Ovila Boulette, 40 ans, de 153 rue de la Couronne, accusé d'avoir conspiré avec d'autres pour commettre un vol à la banque de St-Prosper de Dorchester, à la fin d'août, Paul Julien, 39 ans, de 219 rue de la Reine, constable municipal suspendu de ses fonctions depuis samedi dernier, a nié avoir jamais prêté un revolver de calibre .38 à Jr-Alfred Metayer, qui purge actuellement une sentence de 14 ans de pénitencier pour un vol de banque commis l'automne dernier à Carleton-sur-Mer.

Boulette, à l'issue de l'enquête tenue sous la présidence de M. le juge Achille Pettigrew, a été envoyé aux Assises criminelles pour y subir son proces.

Julien a nié connaitre Réal Marleau, 38 ans, de Montréal, également impliqué dans cette affaire avec Boulette et Métayer. Il a avoué cependant qu'il connaissait Métayer depuis dix ans et qu'il savait son passé judiciaire; il a nié qu'en le rencontrant, en septembre, à Québec, il lui ait parlé du pénitencier. (Métayer avait déclaré, au cours de la même enquête, que Julien lui avait demandé s'il ne venait pas de faire un "sept".)

Sur une visite que Métayer a dit avoir faite avec Julien à un camp de chasse, Julien nie avoir eu connaissance d'une telle visite par Métayer. "Ils y sont peut-être allés, dit-il; le camp a été défoncé trois fois; ils on tiré des balles dans la porte".

Julien admet que son poste, l'automne dernier, était celui de St-Roch, mais il nie avoir jamais prêté son revolver à Boulette ou à Métayer ou à Marleau.

Après avoir avoué qu'il a su par les journaux et par la radio que Métayer avait été condamné à 14 ans de pénitencier pour le vol de Carleton-sur-Mer, Julien nie avoir tenté de communiquer avec lui au quartier-général de la Sûreté provinciale, à Québec, le Jour de l'An. Il admet être allé au quartier-général, ce jour-là, vers 11 h. 30, et y avoir appris que Métayer y était détenu; mais il nie avoir représenté au sergent Maurice Corriveau qu'il avait "des friandises" à remettre à Métayer de la part de son amie.

Julien membre de la Sûreté municipale depuis 1948, dit qu'il avait été 9 ans membre de la Sûreté comme agent de la circulation et qu'il allait de temps à autre au quartier-général; il dit qu'il y était allé encore un mois plus tôt: "Je n'allais pas voir les prisonniers, dit-il, mais les constables".

Julien a nié avoir jamais reçu d'argent de Métayer. (Métayer avait dit à l'enquête qu'il avait donné $40 à Julien pour échanger $400 en billets de banque "rougie" et qu'il lui avait en outre prêté $100.)

L'enquête s'est terminée par le témoignage de Joseph Veilleux, 45 ans, garagiste de Ste-Rose de Dorchester, un autre accusé dans cette affaire. Veilleux a identifié les bonbonnes ou réservoirs à acétylène que Boulette, son oncle, avait louées de lui en lui payant d'avance une somme de $50. Son témoignage est sensiblement le même qu'il a rendu la semaine dernière à l'enquête de Marleau.

Concours de la Société zoologique

La Société Zoologique de Québec poursuit son concours ouvert aux jeunes naturalistes et au public en général. Cette semaine, c'est "le castor au travail" qui est le sujet du concours. On demande aux concurrents de répondre aux questions suivantes :

1.— Comment le Castor exerça-t-il son influence dans le développement du Canada ?

2.— Indiquez la longueur approximative et le poids du Castor ?

3.— Décrivez brièvement la dentition du Castor.

4.— Qu'est-ce que le Castor piqué ?

5.— Quelle est l'utilité de la queue chez le Castor ?

6.— Comment le Castor procède-t-il pour se procurer de la nourriture ?

7.— Quel est le menu du Castor pendant l'été ?

8.— Comment le Castor procède-t-il pour se construire une demeure?

9.— Le Castor est-il un animal nuisible ?

10.— Dessinez une hutte de Castors.

N. B. Consultez le tract No 5 de la Société Zoologique.

Les candidats sont priés :

1) d'écrire lisiblement.

2) d'affranchir suffisamment leurs lettres.

3) de répéter la question.

Les réponses doivent parvenir AVANT le 22 février 1953 à Louis-Philippe Audet, Concours de Zoologie, 88, Grande-Allée,. Québec.

Des points spéciaux seront accordés pour la présentation originale du travail.

Ces questions sont inspirées d'une causerie de M. l'abbé Robert Dolbec; les concurrents peuvent se procurer le texte (tract No 5) en écrivant au Dr J.-A. Brassard, directeur du Jardin Zoologique, Charlesbourg, pour la modique somme de dix sous, en monnaies ou en timbres, plus deux sous pour la malle.

Concours musical des étudiants

L'éliminatoire du concours musical annuel des Compagnons de l'Art de Québec a eu lieu jeudi soir à la salle des Promotions de l'Université: M. Guy Bourassa, pianiste et professeur au Conservatoire de Musique de la Province, et M. Jean Manny, L.M., ténor et chef de choeur, agissaient comme membres du jury.

Parmi les nombreux candidats étudiants, venus de toutes les institutions d'enseignement supérieur de la ville, douze furent choisis pour représenter leur section lors de la grande finale de ce concours au Palais Montcalm, le dimanche soir, 15 février: Séminaire de Québec, Le Choeur Laval; Médecine, U.L., Paul Bettez, baryton; Philosophie, U.L. Guy Huard, baryton; Collège de Lévis, Claude Lemieux, pianiste et Le Choeur de Lévis (ex-aquo); Pré-Médicale, U.L., Pierre-Yves Paradis, baryton; Collège des Jésuites, Les Philovox (Coeur); Faculté des Lettres, U.L., Jean-Roch Perron, basse; Collège des Ursulines, Lyse Letourneux, pianiste et Nicole Laberge, violoniste (ex-aequo); Faculté de Droit, U.L., Paul Dolan, baryton martin; Institut Maria, Céline Turcotte, pianiste.

Colporteur à l'amende

Par ailleurs, la cour rendra jugement hier dans la cause d'un chauffeur de taxi, accusé d'avoir conduit des hommes et des femmes dans une maison de débauche de Limoilou.

Au Palais de Justice

Nouveaux procès

Devant l'incertitude que laissent les documents au dossier quant au fait que les inculpés auraient eu le privilège de choisir eux-mêmes la forme de leurs procès, la Cour d'Appel a accordé hier de nouveaux procès à Mme Robert Boucher et à son mari, du district judiciaire de Saguenay.

Le procureur des appelants avait plaidé que l'option ne leur avait pas été accordée et signalé que les documents ne faisaient mention d'aucune option jusqu'au moment où le greffier de Sept-Iles se fit remettre les dossiers pour y ajouter telle mention.

Accusé de recel

Un troisième individu a été accusé de recel, hier, en Cour des Sessions de la Paix, à la suite du vol au camp militaire de Valcartier de fil électrique et de boites de commutateurs, le tout valant $550, propriété du ministère de la Défense nationale. L'enquête préliminaire a été fixée à jeudi prochain, le 12. Un militaire avait été accusé du vol la semaine dernière.

$25 d'amende

Un directeur d'une compagnie en faillite du comté de Lotbinière, Daigle et Ross Ltée, a été condamné hier, en Cour des Sessions de la Paix, à payer une amende de $25 et les frais après avoir été trouvé coupable d'une infraction à la Loi des Douanes et de l'Accise. Charles Daigle s'est avoué coupable d'avoir négligé de payer au ministère du Revenu national une dette de $529.56.

Assaut indécent

M. le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, a rejeté hier l'alibi d'un jeune homme de Québec-Ouest et l'a trouvé coupable d'une accusation d'assaut indécent sur la personne d'une fillette de dix ans. Le prononcé de la sentence a été différé jusqu'à lundi.

"Il y a deux sortes de preuve d'alibi, dit le juge: celle qui se relie à un point de repère, à une attache, à quelque chose de fixe et de précis qui lui permet de situer l'endroit ou l'heure où un événement s'est produit; l'autre est vague, indéfinie et ne repose sur rien de solide".

Le prévenu avait fait une preuve, que le juge estime vague, qu'il avait passé dans une taverne l'après-midi où la fillette s'était plainte de l'assaut. La fillette, par contre, note le juge, a rendu un témoignage précis et intelligent: aussitôt après l'incident, elle en a averti son père qu'elle a conduit, avec le chef de police, au logis du prévenu situé dans un troisième étage. A leur arrivée, un homme, chapeau sur la tête, a été vu à la fenêtre du logement, mais quand ils ont frappé à la porte, personne n'a répondu. Des voisins ont entendu quelqu'un sortir du logement, quelques minutes plus tard, et ont reconnu l'accusé.

Tentative de vol

Raymond Tremblay, 20 ans, de 79 rue de La Salle, devra subir son procès aux Assises criminelles sous une accusation de tentative d'effraction et vol à l'entrepôt de la compagnie A. Breton et Cie, de la 1ère Rue. A l'issue de l'enquête préliminaire, hier, en Cour des Sessions de la Paix, M. le juge Alphonse Garon a refusé de diminuer le cautionnement fixé à $1.000.

Un témoin, Georges Matte, 41 ans, de 298 rue St-François, qui s'était avoué coupable de la tentative de vol de grain, a déclaré qu'il avait rencontré Tremblay au Palais de Justice, ce jour-là, le 22 janvier dernier, et qu'ensemble ils étaient ensuite allés à la taverne. C'est à cet endroit qu'il dit avoir demandé à l'accusé de faire pour lui "un voyage" avec son camion à 6 h. 15, le soir.

Un autre témoin, Lucien Talbot, que la Couronne a félicité d'avoir appelé la police, a dit qu'en passant devant l'entrepôt, vers 6 h. 45, il a vu l'accusé, devant une porte fermée, et l'a entendu dire: —"Je vas te donner un marteau".

M. André Breton et un employé, M. Pierre Tremblay, ont déclaré que les "chariots" avaient été laissés alignés dans l'établissement, à 5 h. 30 de l'après-midi. Appelé par la police, M. Breton a constaté, vers 7 heures, que six des chariots étaient chargés de 5 poches d'avoine chacun.

Matte a avoué qu'il s'était introduit dans l'établissement, entre 5 heures et 5 h. 15, à l'insu des employés, et qu'il s'y était caché jusqu'à la fermeture. C'est lui-même qui a chargé les chariots dit-il.

Accusé de vol

Un billet brisé d'un dollar raccommodé avec un ruban transparent, a été produit comme pièce à conviction hier en Cour des Sessions de la Paix, à l'enquête préliminaire d'une femme de Pont-Rouge, accusée d'avoir volé une somme de $500 dans la chambre à coucher d'un vieux couple exploitant un petit commerce dans cette municipalité du comté de Portneuf.

L'épouse du plaignant a expliqué devant M. le juge Gérard Simard, que l'accusée, une femme dans la quarantaine, s'était présentée au magasin au moment où elle venait justement de réparer le dollar brisé et l'avait remis sur le dessus de la liasse de billets, dans le tiroir d'un meuble, dans sa chambre à coucher. Pour servir la cliente, le témoin dit qu'il dut sortir. A son retour, et une fois la cliente partie, elle constata la disparition de l'argent. La porte de la chambre à coucher donnait sur une pièce qui, elle-même avait ouverture sur le magasin.

Le lendemain de ces événements, l'accusée se présenta au magasin et remit précisément un dollar raccommodé de la même façon que celui qui se trouvait dans la boite à argent du plaignant.

Un enfant de six ans, qui buvait une liqueur pendant que la cliente était entrée au magasin, a également été entendu. Il a raconté que l'accusée était sortie du magasin pendant l'absence de l'épouse du plaignant, mais qu'elle était restée dans la pièce voisine du magasin.

L'inculpée, qui est mère de cinq enfants, devra subir son proces devant le jury.

Au pénitencier

Philippe Joncas, 31 ans, avant comme adresse au dossier 6, rue St-Paul, qui avait été accusé la semaine dernière de vol d'automobile, est revenu en Cour des Sessions de la Paix, hier pour répondre de deux vols à la Gare du Palais. Il s'est avoué coupable sur le tout et a été condamné à deux ans de pénitencier par M. le juge Gérard Simard.

Le prévenu a reconnu avoir volé des échantillons de souliers pour une valeur de $30, propriété du C. N. R. et une mallette d'une valeur de $20. L'automobile avait été volée le 15 décembre. Elle était la propriété de Mlle Gabrielle Miquelon.

Querelle de famille

La femme qui a laissé le domicile conjugal, ne peut réussir sur une

(Suite à la page 13, 3e col.)

Eglise détruite par le feu à Alban, Ont.

Alban, Ont., — (PC) — Un incendie a détruit l'église catholique de Notre-Dame-de-Lourdes, tôt hier, à Alban, à 60 milles au sud-ouest de North Bay. On estime les dégâts à $60,000. Les flammes ont éclaté vers trois heures, l'autre nuit, et en moins d'une demi-heure, elles se sont propagées à toute l'église, vieille de 19 ans, et au presbytère. Le curé de la paroisse, l'abbé Ovila Campeau, a été éveillé par la fumée. L'ameublement du presbytère a été sauvé, mais celui de l'église est une perte complète. L'église, construite en 1934, pouvait loger 300 personnes. Elle était assurée pour environ $25,000.

Constipation!

Une ou deux ROBOL ce soir — effet demain matin

35¢ la boite, 3 pour $1.00

TRACTEURS ET BULLDOZERS NEUFS A VENDRE

Nous avons dans notre entrepôt pour livraison immediate

● INTERNATIONAL ● CATERPILLAR
● ALLIS CHALMER ● PELLE MECANIQUE

La quantité des tracteurs neufs est limitée

AUBE EQUIPMENT COMPANY

3466 rue St-Denis - Montréal - LA. 6965 - LA. 7823
74 RUE ARAGO — QUEBEC

MAGASIN à LOUER

THETFORD-MINES

Magasin (sousbassement) avec deux vitrines en avant, dans le district des affaires. Présentement occupé par grosse épicerie. Bon endroit pour tout commerce requérant beaucoup d'espace. Libre le 1er mai. Pour information adressez-vous

Chez VOGUE Ltée, tél.: 3-4455 — à M. DROUIN

PRÊTS

RAPIDES! Vous pouvez obtenir de $50 à $1,000 sans garanties négociables.

DISCRETS! Prêts consentis promptement contre votre propre signature.

COMMODES! Choisissez vous-même le mode de remboursement. Jusqu'à 24 mois pour rembourser.

Songez que plus d'hommes et de femmes empruntent de HFC plutôt que de toute autre maison du genre. Téléphonez ou venez aujourd'hui !

75 ANNÉE HFC

25e ANNÉE AU CANADA

HOUSEHOLD FINANCE

SUCCURSALES DE QUEBEC

1066-3ième Avenue . . . . . Tél. 2-1526
203½ rue St-Jean. . . . . Tél. 5-8175
325 boulevard Charest . . . Tél. 2-7069
100 de Pont, 2e etage . . . . Tél. 4-3594

SUCCURSALE DE CHICOUTIMI: 121 est, rue Racine, téléphone 3530
SUCCURSALE DE JONQUIÈRE: 278 rue St. Dominique, téléphone 2-3521

SABOURINADES SPORTIVES SABOURIN

par Roland

BRYAN KELLY APPELE A DE GRANDS COMBATS

Roland Ste-Marie, qui est promoteur de lutte et de boxe pour le Club Athlétique Champlain, nous déclarait hier soir entre deux matches de lutte qu'il croit avoir bâclé pour lundi sa meilleure séance pugilistique depuis le début de ses programmes bimensuels. "Nous avons encaissé un déficit à chaque programme jusqu'à date, mais tout indique que nous serons plus à l'aise après le programme de lundi."

En Bryan Kelly, le matchmaker de La Tour possède sans contredit le boxeur canadien le plus recherché au pays et aux Etats-Unis. En livrant son premier combat de 10 rondes de sa carrière, Kelly commence une campagne qui devrait le conduire à New-York, Chicago et autres grands centres américains, où il est en grande demande mais où il ne pouvait aller pour la bonne raison qu'il n'était pas éligible pour plus de 8 rondes.

Ne croyez-vous pas que cette nouvelle étape pourrait signifier son départ de La Tour ? avons-nous demandé à Ste-Marie. "Il n'y a aucun doute que nous pourrons difficilement réaliser contre Montréal, New-York et Chicago, de nous répondre Ste-Marie, mais je ne suis pas inquiet. Kelly est très reconnaissant de la belle opportunité que nous lui avons fournie ici et m'a assuré qu'il lui ferait toujours plaisir de venir se battre ici de temps à autre."

Le programme de lundi ne signifie pas adieu pour Kelly mais il est évident que dorénavant on nele verra pas aussi régulièrement qu'on l'a vu depuis le 29 septembre, alors que fut présentée la première séance du "new deal".

RECORD DE KELLY

Kelly en sera lundi à sa cinquième apparition dans notre ville, possédant à date un record de trois victoires contre une défaite. Après une décision contre Young Junior, il mit hors de combat le jeune Armando Lopez. Une entaille à l'oeil gauche l'empêcha de terminer sa première bataille contre Mario Terry, mais il réussit à se venger de brillante façon dans un combat-retour en décembre.

D'ailleurs, ce combat fut le meilleur des sept programmes présentés jusqu'à date par le Club Athlétique Champlain. De nombreux vétérans de la boxe, y compris Gene Létourneau et Ralph McNaughton, ne tardèrent pas à proclamer que cette bataille avait été la meilleure vue à Québec depuis de nombreuses années. Cette performance sensationnelle fut rendue possible grâce au beau courage de Kelly, qui se releva du plancher à la troisième ronde pour remettre le change à son rival dans la septième et ensuite gagner la décision.

En Shamus McCrae, les amateurs verront un athlète qui n'est pas venu à Québec depuis le printemps de 1951, alors qu'il avait servi une leçon de boxe au populaire Jean Richard. Le 16 décembre dernier, à Ottawa, McCrae fut victime d'une "home town" décision contre Armand Savoie, qui est supposé être un formidable cogneur et qui n'ébranla pas une seule fois son adversaire. McCrae compte sur des juges plus impartiaux pour sa bataille contre Kelly.

Devant toute l'attention accordée à Kelly, on est porté à oublier le "prospect de l'heure" en Tony Percy, de Drummondville. Percy s'est conquis nombre d'admirateurs dans notre ville et deviendra une vedette internationale, si son ascension est surveillée de près par une main experte. Son combat de lundi a pris une tournure plus intéressante quand on apprit que Claude Fortin viendrait remplacer Aimé Gauthier, qui s'est blessé à l'entrainement. Un combat Percy-Fortin nous plait encore plus que celui annoncé précédemment.

Les préliminaires ne donnent aucune inquiétude. Ils ont été de première classe jusqu'à date, et les prochaines ne devraient pas faire exception.

SAMEDI-NOTES . . .

Avec la lourde fin de semaine dans le ski local, les membres du Ski-Secours seront appelés à se dépenser plus que jamais . . Nous vous invitons à parcourir l'article que nous publions sur cette organisation qui est indispensable pour tous les habitués de nos pentes de ski . . . Et comme nous vous le signalions il y a quelque temps, n'oubliez pas d'acheter à la première occasion votre bouton de ski-secours . . .

Adelard Lafrance, de North Bay, Ont., qui a réussi le deuxième bout parfait de 8 du 40ième bonspiel international, n'est pas un inconnu dans notre ville . . . En 1934-35, il s'aligna avec les Castors de Québec du regretté Lucien Garneau . . . Il est maintenant dans les affaires avec son père à North Bay . . Lafrance n'était pas venu dans notre ville depuis 1938, alors qu'il passa

(Suite à la page 11, 4e col.)

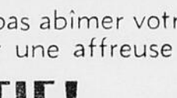

Ne vous laissez pas vieillir avant le temps!

– ne laissez pas abîmer votre apparence physique par une affreuse

CALVITIE!

...APRES !

AVANT LE TRAITEMENT

Une maison québécoise

POSSEDE UNE METHODE MODERNE POUR ACTIVER

NORMALEMENA LA POUSSE DES CHEVEUX

Venez consulter LES SPECIALISTES DE NOTRE CLINIQUE. Ces spécialistes vous feront connaître les causes de vos troubles capillaires et le traitement à suivre. Ce traitement enrayera la véritable cause de la chute abondante de vos cheveux, de la calvitie, des pellicules, de la démangeaison, etc.

Signes avant-coureurs **de la calvitie**

—DEMANGEAISON
—PELLICULES
—CHUTE EXCESSIVE des cheveux en vous peignant
—CHAUVE en certains endroits
—SENSIBILITE du cuir chevelu

Si tel est votre cas, n'hésitez pas ! Venez nous voir immédiatement avant que ne s'agrave votre cas.

NOUS GARANTISSONS NOS TRAITEMENTS

CLINIQUE PERMANENTE

Nous tenons à aviser nos anciens clients et le public en général, que nous avons maintenant une clinique permanente, tenue par les spécialistes de la maison, dans

l'édifice Cassulo, 130 St-Jean, 4e étage

HEURES DE CLINIQUE

De lundi à samedi inclus, de 10 h. a.m. à 8 h. p.m.
Sur rendez-vous de préférence : 2-6607

CLINIQUE CAPILLAIRE DU QUEBEC ENR.

130 rue Saint-Jean

Clôture aujourd'hui du 40e bonspiel

Dernière visite régulière des Reds de Toupin demain

Les Citadelles seront de nouveau privés des services de leur instructeur Phil Watson, ce soir et demain après-midi, alors qu'ils joueront une série "home-and-home" contre les Reds de Trois-Rivières. La première joute sera disputée ce soir au Colisée de Trois-Rivières et les deux clubs en viendront de nouveau aux prises demain après-midi au Colisée local, à 2.45 heures p.m.

Comme pour la joute de jeudi soir contre les Canadiens, Jean-Paul Poulin pilotera les Citadelles dans ces deux rencontres. La joute de demain après-midi, ici au Colisée, marquera la dernière rencontre de la saison régulière entre les Reds et les Citadelles et sera aussi la dernière joute locale des Citadelles avant leur départ pour leur deuxième tournée en Ontario.

En huit parties entre les deux équipes cette saison, les Citadelles ont remporté six victoires contre deux défaites. Exception faite des Canadiens juniors qui ont disposé des Citadelles à deux reprises au Colisée, seuls les Reds peuvent se vanter d'une victoire sur la glace locale, en supplémentaire.

Deux victoires des Citadelles augmenteraient leurs chances de terminer la saison au premier rang. Les Canadiens juniors visiteront le St-Michael's demain après-midi à Toronto, dans la première partie d'un double et une victoire du St-Michael's combinée avec deux gains des Citadelles compliqueraient les affaires pour Sam Pollock.

Après la partie de demain au Colisée, les Citadelles n'auront plus qu'une joute régulière à jouer à Québec et ce sera contre le Royal de Montréal, le 22 février prochain, pour la dernière rencontre du calendrier régulier.

Pour ces deux importantes rencontres de fin de semaine, les Citadelles utiliseront probablement le même alignement que jeudi dernier, mais il se pourrait que Charles Dénommé ne s'aligne pas contre les Reds. Après l'exhibition de hockey donnée jeudi par les Citadelles, les amateurs sont en droit de s'attendre à deux victoires des locaux, mais on ne devra pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué, car les Reds possèdent une équipe rapide et combattive qui a causé bien des surprises depuis le début de la saison.

Red Wings à Montmagny demain ; St-Patrick visite les Alouettes

Le club Montmagny recevra la visite des Red Wings demain après-midi à l'aréna de Montmagny dans une partie régulière de l'Association Junior de hockey. Cette rencontre est cédulée pour 2.30 heures et marquera la deuxième visite consécutive des Red Wings chez les représentants de la rive sud dans le circuit "Pat Timmons". Mercredi dernier, à Montmagny, les protégés du coach Conrad Parent l'emportèrent par 5-3 aux dépens des Wings et ces derniers ont confiance de venger cet échec demain.

Demain soir, à l'arena de Grand'Mère, les Alouettes recevront la visite du St-Patrick. Ce sera l'avant-dernière rencontre de la saison régulière entre ces deux équipes et la dernière visite du St-Patrick à Grand'Mère dans une joute du calendrier régulier. La rencontre est cédulée pour 8 heures.

Le St-Patrick lutte actuellement pour s'assurer une place dans les éliminatoires et une foule-record est attendue à l'aréna de Grand'Mère pour voir les deux équipes à l'oeuvre.

La joute Red Wings vs Montmagny sera également l'avant-dernière rencontre régulière entre ces deux clubs. La dernière partie entre les deux équipes sera disputée lundi soir au Colisée de Québec. Pendant que le club Montmagny lutte pour devancer les Alouettes de Grand'Mère au deuxième rang, les Red Wings feront l'impossible pour triompher afin de s'assurer une place dans les éliminatoires de fin de saison. Les Red Wings n'ont pas remporté une seule victoire depuis le 19 décembre dernier et Roger Côté a hâte de voir ses hommes entreprendre une série de victoires d'ici la fin de la saison.

Ces deux rencontres apporteront probablement des changements importants dans le classement des équipes, principalement à la suite des résultats des parties jouées hier au Colisée et chaque équipe sautera sur la glace avec la détermination de remporter la victoire.

Laval perd 3-2 contre Toronto

Toronto, 7. (PC) Un but de Geoff White dans la dernière minute de jeu de la période supplémentaire a hier soir permis aux Varsity Blues de l'université de Toronto de battre le club de l'université Laval 1 au compte de 3-2 lors d'une partie de la ligue de hockey Interuniversitaire.

Les autres buts du Toronto ont été marqués par Jack Wheldrake et John Adams. Ceux du Laval ont été réussis par Pierre Raymond et Bob Lafrenière.

La brillante tenue du gardien de buts Ross empêcha le Laval de réussir plus d'un but dans la troisième période.

LAVAL — Buts : Gilbert; Défenses : Lajoie, R. Roy, Laroche et Denis; Avants: Raymond, C. Roy, Dubeau, Lafrenière, Blake, Hivon, Marceau, Lagacé, Larochelle et Desjardins.

TORONTO — Buts : Ross; Défenses : Addison, Machin, Fitzhenry et Murray; Avants : Wheldrake, Stephan, Adams, Bodnar, Lawson, Wilkes, White, Henderson et Primeau.

Première période

1—Toronto : Wheldrake (Stephan) 13:09
Punition : C. Roy 20:00.

Deuxième période

2—Laval : Lafrenière 14:16
3—Toronto : Adams
Punition : Hivon 6:50.
(Wheldrake, Stephan) 19:14

Troisième période

4—Laval : Raymond (Lafrenière) 3:03
Punitions : Addison 10:29; Larochelle 12:48 et Machin 16:52.

Période supplémentaire

5—Toronto : White
(Stephan, Adams) 9:37
Punition : Machin 0:53.

Arrêts :

Gilbert	10	6	5	6	26
Ross	6	5	17	5	33

Deux rencontres au basket-ball

Deux joutes régulières de la ligue Senior de ballon-panier seront disputées ce soir au gymnase du Séminaire et à la salle de Limoilou. Au Séminaire, à 7.30 heures, les Carabins de l'Université Laval joueront contre l'équipe du Séminaire. Le Séminaire a encore des chances de terminer la saison en première place et une victoire contre les Carabins le rapprocherait à seulement quatre points du Rouge et Or et de la première position. Après les joutes de ce soir, les deux équipes auront encore trois parties à jouer dans la cédule.

A Limoilou, également à 7.30 heures, le J.B. Villeneuve-Limoilou sera opposé au Collège des Jésuites. Advenant une victoire des Carabins et une défaite du J.B. Villeneuve, les étudiants de Laval rejoindraient le Villeneuve en troisième position. Advenant une victoire du Séminaire et une défaite du Collège des Jésuites, le J.B. Villeneuve améliorerait son classement en troisième place.

Ces deux parties sont attendues impatiemment par tous les amateurs de ballon-panier et plusieurs centaines d'amateurs se sont donné rendez-vous au gymnase de Limoilou et au Séminaire. La saison tire à sa fin dans la ligue Senior de ballon-panier et la lutte promet d'être contestée jusqu'à la fin entre les six équipes du circuit.

Dickie Moore retourne avec les Canadiens

Buffalo, N.-Y., 7 (PA). — Dickie Moore, ailier des Bisons de Buffalo de la ligue de hockey Américaine depuis deux semaines, retournera aux Canadiens de Montréal, de la ligue Nationale, à temps pour participer à la joute de demain soir, à New-York, entre l'équipe montréalaise et les Rangers de la métropole américaine, a révélé hier la direction du club Buffalo.

Moore avait été prêté aux Bisons par le Montréal. En cinq joutes avec le Buffalo, il a marqué un but et a été crédité de trois passes.

Concours de ski à Québec

dans l'histoire du ski local demain après-midi, à Valcartier, alors que l'on fera l'inauguration du tremplin officiel avec un grand concours de sauts réunissant les meilleures vedettes de la province. Cette attraction sera sans doute le point culminant de ce qui s'annonce comme devant être une fin de semaine très active dans le monde du ski.

Le combiné féminin "Gaby Pleau" suscitera beaucoup d'attention aujourd'hui et demain, avec pas moins de 38 concurrentes en lice pour la descente et le slalom. Aujourd'hui, il y aura aussi une course de fond organisée par l'Union Commerciale. La descente qui devait avoir lieu demain, au Mont Ste-Anne, est contremandée. Cette fin de semaine sera aussi marquée d'une réunion au Lac Beauport de la division de Québec de la Canadian Ski Association, dont le président est Robert Motard.

On s'attend à ce que la gagnante de demain, à Valcartier, saute plus de 200 pieds. Hans Eder, qui a gagné le championnat de la Mauricie, sera présent et sera le grand favori. L'ancien champion olympique d'Autriche recevra une forte opposition des Laferté, Latour et Charland, de Trois-Rivières, en plus des meilleurs sauteurs québécois. Le trophée "Raymond Blouin" est l'enjeu.

Une nouvelle page sera écrite au jeu de ce concours.

Au Lac Beauport, les meilleures skieuses de la province se disputeront le combiné "Gaby Pleau". La descente aura lieu à 11 heures ce matin, tandis que la première manche de slalom aura lieu demain à la même heure.

Le concours de descente se déroulera dans la piste dite "Provinciale", tandis que le slalom se disputera sur la côte No 1.

Deux trophées seront en jeu cet après-midi, au Lac, alors que les meilleurs coureurs de fonds se disputeront les honneurs de la compétition organisée au Lac Beauport. Le départ se fera du chalet de l'Union Commerciale, situé à l'arrière de l'Auberge des Monts. Et la section du ski tiendra une grande soirée ce soir, dans la nouvelle salle du local de la rue de la Couronne.

Course de chiens à Val St-Michel

Un dog-derby de trois milles pour attelages d'un chien aura lieu demain après-midi, à Val St-Michel, avec départ à 2 heures. Pour inscriptions, s'adresser à Epicerie Lamontagne, Val St-Michel, ou Lucien Bilodeau. tél. : VI-2-8051.

Deux équipes du Québec et deux de l'Ontario dans le tournoi pour le trophée "Lieutenant-Gouverneur" — Olivier Samson, du club Jacques-Cartier, est en lice Quatre finales ont été retardées tard hier soir.

par Denis BUSSIERES

Deux équipes de l'Ontario et deux de la province de Québec sont maintenant rendues en semi-finales de la compétition pour le championnat international et l'obtention du trophée "Lieutenant-Gouverneur". Ces équipes sont le Sudbury No 1, du skip Geo. Van Zuban; le Toronto Granite No 3, du skip D.P.J. Kelly; le Montreal Thistle, du skip I.C. McEwen et finalement le Jacques-Cartier No 9 de Guillaume Piette, le dernier espoir des curlers québécois pour retenir à Québec le plus grand honneur du 40ième bonspiel international.

Le Jacques-Cartier a causé la plus grande surprise de la journée en faisant subir au Mayflower d'Halifax, du skip E.W. Spriggs, sa première défaite de toute la semaine. Conduit par Guillaume Piette, le rink du Jacques-Cartier a disposé du Mayflower par 6-5. D'autre part, le Jacques-Cartier No 2 d'Olivier Samson a perdu contre le Toronto Granite du juge Kelly par 9 à 7. Le Sudbury a disposé du Carleton W. St-John par 9-8 et le Montreal Thistle de Lennoxville par 11 à 2.

Les semi-finales de cette compétition auront lieu cet avant-midi et la finale cet après-midi sur les glaces du Quebec Winter Club.

Les finales des compétitions pour les trophées "Château", "Omega", "François Jobin" et "Holt-Renfrew" ayant été retardées, les résultats ne nous sont pas encore parvenues au moment où nous allons sous presse. Aujourd'hui se terminera cette grande compétition internationale, laquelle a connu un immense succès.

Le Quebec Curling Club a reçu les curlers au cours d'un banquet à leur local de la rue Fraser. M. Paul Mathie, agissait comme président. Ce midi, les curlers prendront le diner au Victoria Curling Club.

TROPHEE "VAL D'OR"

Quarts-de-finale

Lachine (Smith) 8; Toronto Granite (Pooler) 9.
Québec Curling (Pearson) 18; Chicago (Peterson) 3.
Chicago (Coffin) 11; Edmundston (Breau) 7.

Semi-finale

Lunenburg No 2 (Tanner) 6; Tor. Granite No 1 (Pooler) 15.

Semi-finale

Québec No 1 (Pearson) 6; Chicago 6o 2 (Coffin) 5.

TROPHEE "GOODWILL SHIELD"

Deuxième ronde

London (Wilson) 11; Westport (Bigford) 6.
Fredericton (Clark) 13; Victoira (Suckling) 3.
Etchemin (N. Lemelin) 11; East Malartic (Bourcier) 6.
Bathurst (Archibald) 7; Québec Curling (P. Ruel) 8 (bout extra).

Quarts-de-finale

London (Wilson) 5; Fredericton No 3 (Clarke) 12.
Etchemin No 1 (N. Lemelin) 11; Québec No 5 (R. Ruel) 3.

TROPHEE "CITADELLE"

Victoria (Mme Muth) 12; Howick (Ness) 11.

Première ronde

Mtl Caledonia (Moffat) 5; Jacques-Cartier (Amyot) 14.
Fredericton (Allen) 6; Jacques-Cartier (Emond) 10.
(Benoit) 21.
Halifax (Roper) 11; Que Winter Club
Jacques-Cartier (Brodrigue) 16; Newcastle (MacKenzie) 7.
Granby (Jackman) 8; New-Glasgow (MacKay) 6.
Bathurst (Assoff) 9; Dartmouth (Densmore) 12.
Peterborough (Selkirk) 11; Etchemin (Mlle Dumas) 6.
Tor. Gratine (Birge) 11; Mtl Caledonia (Fyon) 9.
Yarmouth (Clark) 8; St-Leonard (Cloutier) 7.
Jacques-Cartier (Eagan) 8; Québec C. C. (Delaney) 10.
Pictou (Broidy) 8; Smith-Falls (Elwood) 10.

Deuxième ronde

Victoria No 9 (Mme Muth) 6; Jacques-Cartier No 6 (Amyot) 9.
Jacques-Cartier No 7 (Emond) 6; Winter Club No 3 (Benoit) 8.
Jacques-Cartier No 8 (Brodrique) 10; Granby (Jackman) 7.
Dartmouth (Densmore) 9; Peterborough (Selkirk) 13.
Toronto Granite (Birge) 15; Pleasant Lake (Clarke) 10.
Québec No 4 (Delany) 5; Smith-Falls No 2 (Ellwood) 14.

TROPHEE "RONSON"

Deuxième ronde

Fredericton (Limerick) 10; Nashua (Dr Bélanger) 9.
Hamilton (Murgotroyd) 3; Détroit No 1 (Power) 12.
Wausau (Papenfuss) 10; Québec (Beaudin) 9.
Midland (Hartman) 9; Winter Club (MacWilliam) 3.
Détroit (S. MacKenzie) 13; Sherbrooke (Badger) 6.
Woodstock, Ont (Julien) 8; Halifax (Rafuse) 5.
Bridgewater (Rafuse) 10; Army & Navy (Col. Young) 4.

Troisième ronde

Victoria (Bell) 10; Tor. Victoria (MacDiarmid) 13.
La Tuque (Gagnon) 2; Bale Comeau (Darby) 14.

Un autre joueur sous contrat avec les Cubs

Chicago, 7. (PA). — Les Cubs de Chicago ont hier reçu le contrat signé du joueur de champ intérieur Tom Brown. Seulement six Cubs n'ont pas encore accepté les conditions du club pour la saison 1953. Brown fut obtenu en juin dernier des Phillies de Philadelphie. Il frappa pour une moyenne de .320 en 61 parties pour le Chicago. Il est le 32e Cub à signer son contrat pour la prochaine saison.

Thetford (Lafontaine) 4; Edmundston (Tweedie) 8.
Sydney (McLellan) 10; Edmundston (Venio) par défaut 0.
Victoria No 4 (Lyon) 12; Fredericton No 1 (Limerick) 3.
Détroit No 2 (Powers) 12; Wausau No 1 (Papenfuss) 8.
Midland (Hartman) 8; Détroit No 1 (McKenzie) 7.
Woodstock, Ont. (Julien) 8; Bridgewater No 2 (Rafuse) 10.

Quarts-de-finale

Tor. Victoria (MacDiarmid) 7; Bale Comeau (Darby) 4.
Edmundston (Tweedie) 13; Sydney No 1 (McLennan) 8.

TROPHEE "CITE DE QUEBEC"

Deuxième ronde

Que. Victoria (Elliott) 4; Québec Curling (Demers) 11.
Ormstown (Stalker) 2; Victoria No 6 (Muth) 8.
Québec C. C. (Eagan) 6; Smith-Falls (Aboud) 8.
Toronto Royal (Metcalf) 9; Etchemin (Bégin) 4.
Sudbury (Wilson) 12; Jacques-Cartier (Bouchard) 5.
Charlottetown (McLaine) 10; Moncton (Peake) par défaut 0.
Chicago (Freytag) 7; Wauwatosa (Clauder) 8.
Moncton (Baxter) 6; Campbellton (Rice) 4.

Deuxième ronde

Québec No 8 (Demers) 7; Victoria No 6 (A. F. Muth) 4.
Smith-Falls (Broicy) 2; Royal Canadian No 2 (Metcalf) 14.
Sudbury No 2 (Wilson) 10 (par défaut); Charlottetown No 2 (McLaine) 0.
Wauwatosa (Clauder) 7; Moncton (Baxter) 12.

TROPHEE "ROYAL BANK"

Troisième ronde

Winter Club (Dussault) 8; Trois-Rivières (Walker) 12.
Bourlamaque (Ash) 12; Mayflower (Sullivan) 6.
Ottawa (Ed Robertson) 9; Lunenburg (Dr Zinck) 6.
Victoria (Ross) 3; Québec C. C. (Lemieux) 10.
Victoria (Murphy) 7; St-Jean (Trahan) 9.
Québec C. C. (Currie) 10; Jacques-Cartier (Chaput) 6.

Semi-finale

St-Jean (M. Trahan) 7; Québec No 2 (Currie) 17.

"BROCHES DE LA PROVINCE"

Première ronde

Newcastle (Fowler) 10; Country Club (Swan) par défaut, 0.
Matane (R. Côté) 10; Victoria No 4 (Blackadder) 6.
Victoria No 8 (G. Suckling) 8; East Malartic (Bourcier) 7.

TROPHEE "HOLT-RENFREW"

Semi-finales

Glebe Ottawa (Stonehouse) 9; Royal Canadian No 1 (Findlay) 10.
Woodstock, N. B. (Jardine) 9; North Bay (Lafrance) 15.

TROPHEE "LIEUTENANT-GOUVERNEUR"

Quarts-de-finale

Carleton W. St-John (Pendrigh) 8; Sudbury No 1 (Van Zuban) 9.
Lennoxville (A. Atio) 2; Mtl Thistle (McEwen) 11.
Jacques-Cartier No 2 (Samson) 7; Toronto Granite No 3 (Juge Kelly) 9.
Jacques-Cartier No 5 (G. Piette) 6; Mayflower No 2 (E. W. Spriges) 5.

"MEDAILLES INTERNATIONALES"

Wausau No 2 (Landon) 9 (bout extra); Bridgewater (Creaser) 8.
Sept-Iles (McDonald) 13; Pointe-Claire (Kennedy) 3.
Beauharnois (Parker) 9; St-Jean (Ross) 10.
Winter Club No 4 (Mme Patterson) 7; Sydney No 2 (Vail) 11.
Campbellton No 2 (Marquis) 11; Mtl St-George (Hodges) 6.
Jacques-Cartier No 4 (Roy) 9; Québec No 9 (Andrews) 12.
Army & Navy No 2 (Carpenter) 5; Lindsay (Wood) 15.

"MEDAILLE DE LA PROVINCE"

Lachine (Smith) 8; Chicago No 3 (Peterson) 4.
Westport (Bigford) 2; Bathurst (Archibald) 11.

Chez les midgets du quartier Limoilou

St-Esprit est passé hier soir à la finale de la ligue midget du quartier Limoilou, en disposant du St-Pascal par 3-2 dans la deuxième partie d'une semi-finale de 2 dans 3. Ce club rencontre maintenant le gagnant de la série St-Fidèle vs St-François qui a commencé hier soir avec une victoire de 4-0 pour St-Fidèle.

Lapointe, Lepire et Garon comptèrent les buts du St-Esprit, tandis que Simard et Sohier eurent ceux des perdants. Dans l'autre joute, R. St-Laurent blanchit les joueurs du St-François pendant que ses coéquipiers A. Dubord, J. Lachance, Arsenault et Dubuc comptaient une fois chacun.

Chicoutimi visite les As ce soir, au Colisée local

Les As de Québec joueront en fin de semaine une série "home and home" avec les Saguenéens de Chicoutimi, détenteurs de la première position dans la ligue de hockey Senior du Québec. Après s'être rencontrés ce soir, au Colisée, les deux équipes se transporteront à Chicoutimi, où ils joueront demain après-midi.

Punch Imlach nous a annoncé qu'il aurait quelques changements pour ces deux joutes. Jack Gélineau sera dans les filets, tandis que Butch Houle et Jean Guy Talbot seront séparés à la défense pour évoluer respectivement avec Yogi Kraiger et Joe Crozier. A l'avant, Johnny Michaluk sera mis au repos pour être remplacé par Danny Nixon.

L'instructeur des As veut employer Nixon et Phil Renaud à l'avant avec Murdo MacKay pour jouer contre la ligne Buchanan-White-S. Smrke. "Avec ces deux hommes pour surveiller les deux ailes, je crois que nous pourrons les ralentir", de faire remarquer Imlach. Mais il admet que Roland Hébert présente un alignement dangereux sur toute la ligne.

Ces deux parties nous permettront de voir à l'oeuvre quatre des meilleurs compteurs du circuit. En effet, Jean Béliveau fera face à Buchanan, White et Smrke qui lui livrent une lutte à mort pour le championnat des compteurs. Les deux derniers ont 67 points, tout comme Béliveau, tandis que Buchanan possède un total de 60. André Corriveau, des Braves de Valleyfield, est en tête avec 68.

Dans les autres parties du circuit Slater, Ottawa et Shawinigan jouent aussi une série "home and home". Dans l'autre rencontre, Royal est à Sherbrooke.

Décès du sportif Paul "Sam" Séguin

Ottawa, 7. (PC). — Samuel Paul "Sam" Séguin, entraineur des Rough Riders d'Ottawa durant plusieurs années, est décédé à l'hôpital, hier, à l'âge de 59 ans. Il avait subi une attaque cardiaque au début de la semaine.

Séguin, alors que les Sénateurs d'Ottawa faisaient partie de la ligue de hockey Nationale, fut aussi leur entraineur.

"Le sport va manquer Sam," a déclaré J.E. McCaffrey, vice-président des Rough Riders de l'Union de football Big Four. "Il était unique."

Quatre fils, une fille et quatre frères lui survivent.

Dean Prentice sera de retour au jeu demain

New-York, 7. (PA). — Dean Prentice, allier recrue des Rangers de New-York, retournera au jeu demain soir. Il fut blessé à Chicago, le 18 janvier dernier, lors d'une joute contre les Black Hawks et on a craint, quelque temps, qu'il ne puisse jouer de nouveau cet hiver.

Que vous alliez loin...ou non

...ne courez pas de risques!

Ayez des

CHÈQUES DE VOYAGEURS DE L'AMERICAN EXPRESS

En voyage, votre argent sera parfaitement en sécurité si vous avez pris la précaution de le changer en chèques de voyageurs de l'American Express. Ce sont les chèques les plus facilement acceptés dans le monde entier. En cas de perte ou de vol, votre argent vous est promptement remboursé. Il existe 230 bureaux de l'American Express, répartis dans 34 pays.

Renseignez-vous à votre banque

Les chèques de voyageurs de l'American Express sont vendus dans toutes les banques du Canada et ne coûtent que *75c* par $100.

Comme l'argent comptant . . . sans les risques!

CHÈQUES DE VOYAGEURS DE L'AMERICAN EXPRESS
PROTECTION TOTALE

Vous voyez-vous atteignant le succès ?

Vous vous êtes souvent représenté ainsi. Appelez-ça rêver éboui, si vous le voulez, mais vous vous êtes déjà vu dans une situation plus importante — donnant des ordres, prenant des décisions... conduisant une belle voiture ...achetant une superbe maison.

Les rêves sont bons ; mais encore, faut-il les réaliser. Vous le pouvez... si vous êtes vraiment prêt à essayer.

Regardez autour de vous. Les hommes qui réussissent sont des hommes formés. Ils se sont spécialisés dans des métiers qui leur garantissent des meilleures situations à des salaires plus élevés.

Si vous voulez vraiment connaître le succès, vous pouvez obtenir la formation nécessaire en étudiant à la maison dans vos moment de loisirs. L'International Correspondance Schools vous offre des cours dans tous les domaines. Et vous gagnerez de l'argent tout en étudiant. Les élèves nous font part de meilleures situations, plus rémunératrices au bout de quelques mois.

Etudiez la liste de sujets inscrits sur le coupon ci-bas. Indiquez votre choix, et postez le coupon aujourd'hui. Voyez ce que ICS peut faire pour vous. Il ne vous en coûtera qu'un timbre ou une carte postale, mais ce sera le premier pas sur la route du succès !

La clef de son succès

"Le cours sur la Topographie et la Cartographie m'a grandement aidé dans mon travail. Et je suis certain qu'il a contribué à m'ouvrir la voie du succès. J'ai trouvé chaque leçon claire, complète et je recommande ICS à toute personne désireuse d'améliorer son sort.
R.R.D., Grand Falls, Terreneuve.

BROCHURE GRATUITE

"How to succeed" 36 pages remplies de conseils à point sur la façon de réussir. Envoyez le coupon ci-dessous.

COURS ANGLAIS SEULEMENT

INTERNATIONAL CORRESPONDENCE SCHOOLS CANADIAN, LIMITED

Dept 521-D Montreal 25, Que.

Without cost or obligation, please send me full particulars about the course BEFORE which I have marked X.

Electrical Courses
☐ Electrical Engineering
☐ Operating Engineer
☐ Maintenance Engineer
☐ Power House Engineer
☐ Light and Power Engineer
☐ Lighting Technician
☐ Ship Electrician
☐ Electrical Drafting
☐ Electrical Mechanic
☐ Steam Electric Plant
☐ Hydroelectric Plant

Aeronautical Courses
☐ Aircraft and Engine Mechanics
☐ Aircraft Drafting
☐ Flight Engineer
☐ Aeronautical Engineering
☐ Reading Aircraft Blueprints
☐ Weather Observing

Internal Combustion Power Courses
☐ Diesel Engines
☐ Gas Engines
☐ Aircraft Engines
☐ Diesel Electric
☐ Marine Diesel

Chemical Courses
☐ Chemical Engineering
☐ Chemistry, Analytical
☐ Chemistry, Industrial
☐ Pulp and Paper Making
☐ Food-Plant Sanitation
☐ Plastics
☐ Unit Operations

Civil Engineering, Architectural and Mining Courses
☐ Architecture
☐ Plumbing
☐ Architectural Drafting
☐ Building Estimating
☐ Civil Engineering
☐ Contracting and Building
☐ Highway Engineering
☐ Structural Engineering
☐ Concrete Engineering
☐ Sanitary Engineering
☐ Surveying and Mapping
☐ Coal Mining
☐ Metal Mining ☐ Heating
☐ Air Conditioning
☐ Lumber Dealer

Railroad Courses
☐ Locomotive Engineer
☐ Diesel Locomotive Engineer
☐ Air Brake
☐ Car Inspector
☐ Locomotive Machinist
☐ Section Foreman
☐ Bridge and Building Foreman

Communication Courses
☐ Electronics
☐ Radio General
☐ FM and Television
☐ Radio Operating
☐ Radio Servicing
☐ Practical Telephony
☐ Telegraph Engineering

Mechanical Courses
☐ Mechanical Engineering
☐ Mechanical Drafting
☐ Industrial Engineering
☐ Industrial Instrumentation
☐ Industrial Metallurgy
☐ Machine Shop ☐ Welding
☐ Machine Shop Inspection
☐ Foundry Work ☐ Forging
☐ Patternmaking
☐ Toolmaking and Tool Designing
☐ Boilermaking
☐ Marine Pipefitting
☐ Ship Fitting and Ship Drafting
☐ Sheet Metal Work

Professional Engineering Courses
☐ Civil Engineering
☐ Electrical Engineering
☐ Mechanical Engineering

Textile Courses
☐ Textile Manufacturing
☐ Textile Engineering
☐ Loom Fixing ☐ Rayon
☐ Textile Designing
☐ Textile Finishing and Dyeing
☐ Textile Merchandising
☐ Cotton ☐ Wool

Automobile Courses
☐ Auto Technician
☐ Electric Technician
☐ Engine Tune-up
☐ Body Rebuilding and Refinishing

Operating Engineering
☐ Steam Engineer
☐ Power Plant Engineer
☐ Combustion Engineer
☐ Refrigeration Engineer
☐ Marine Engineer

Business & Management
☐ Accounting
☐ Advertising
☐ Salesmanship
☐ Bookkeeping
☐ Business Administration
☐ Retailing
☐ Traffic Management
☐ Industrial Supervision
☐ Personnel—Labour Relations

Miscellaneous Courses
☐ High School
☐ Dressmaking
☐ Foods and Cookery
☐ Commercial Art
☐ Canadian Business Law
☐ French
☐ English
☐ Spanish
☐ Sign and Show Card Lettering
☐ Higher Mathematics

Petroleum Courses
☐ Petroleum Production Engineering
☐ Petroleum Technology
☐ Oil Field Technology
☐ Natural Gas Production
☐ Petroleum Refining

Name ..... Age ..... Address .....

Employed by .....

DOMINION OF CANADA CHARTER—REGISTERED UNDER PROVINCIAL TRADE SCHOOL REGULATIONS

Gains des Citadelles et du Montmagny au Colisée

Montmagny l'emporte 5-0 contre le St-Patrick. — Quatrième blanchissage de Sénéchal. — Gaétan Thivierge a trois buts. — Fernand Turcotte et Carl Wandowich comptent chacun deux buts pour les Citadelles contre Grand'Mère. — Quatre points d'avance en tête.

par Léonce JACQUES

Les Citadelles de l'Association Junior de hockey ont disposé des Alouettes de Grand'Mère par 6-4, hier soir au Colisée, dans la deuxième partie d'un double, pour prendre une avance de quatre points en tête du circuit. Dans la première partie, le Montmagny s'est rapproché à seulement six points des Alouettes et de la deuxième place en blanchissant le St-Patrick par 5-0. Le cerbère Claude "Peanut" Sénéchal a ainsi enregistré son quatrième blanchissage de la saison.

Gaétan Thivierge a été la vedette du Montmagny à l'offensive, avec trois buts et une assistance. Les deux autres buts du Montmagny furent comptés par André Tessier et Jean-Paul Lachance. Les vainqueurs prirent une avance de 3-0 dès la première période avant de compter une autre fois dans chacune des deux dernières reprises.

Pour les Citadelles, c'était leur huitième victoire consécutive et leur cinquième de la saison aux dépens des Alouettes. Contre Grand'Mère, les joueurs de l'instructeur Jean-Paul Poulin ont remporté cinq victoires au cours de la saison, contre deux défaites. On annula une fois.

Fernand Turcotte et Carl Wandowich ont compté chacun deux buts pour les Citadelles. Les deux autres furent réussis par Jean-Guy Auger et Charles Déhommé. Guy Vanasse, Boom-Boom Gauthier, Gilles Matteau et Charles St-Onge ont enregistré les quatre buts des visiteurs.

Les Citadelles prirent une avance de 5-0 dans les trente-deux premières minutes de jeu pour s'assurer la victoire. Quand Junior Langlois écopa d'une mineure et d'une majeure au milieu de la période, les Alouettes en profitèrent pour compter deux buts et réduire l'avance des Citadelles 5-2.

Wandowich redonna une avance de 6-2 aux Citadelles avant les deux derniers buts des Alouettes vers la fin de la partie.

Joute à reprendre

Pat Timmons, président du circuit, a annoncé hier soir que les Alouettes de Grand'Mère joueront une partie de quatre points contre le Montmagny, à l'arena de Montmagny, dimanche le 15 février. On reprendra ainsi la joute qui avait été cédulée pour le 25 janvier.

Samedi le 21 février et dimanche le 22, les Alouettes joueront également à Montmagny dans deux rencontres valant deux points chacune dans le classement.

PREMIERE PARTIE
Première période

1—Montmagny : Tessier (sans aide) 8:47
2—Montmagny : Thivierge (Allaire) 10:47
3—Montmagny : Thivierge (Mercier, Langlois) 12:23
Punitions : Mercier, Cadorette, Turcotte, Landry.

Deuxième période

4—Montmagny : Lachance (Thivierge) 12:12
Punitions : Roach, Delamarre, Allaire, urcotte (2), Landry.

Troisième période

5—Montmagny : Thivierge (Langlois) 15:28
Punitions : McCusker, Turcotte, Cadorette (mineure et junition de match); Lachance.

DEUXIEME PARTIE
Première période

1—Citadelles : Turcotte 11:27
2—Citadelles : Dénommé (Wandowich) 14:33
Punitions : St-Onge, Morency, Auger, Gauthier.

Deuxième période

3—Citadelles : Wandowich 1:48
4—Citadelles : Auger (Lagacé, Ferland) 7:05
5—Citadelles : urcotte (Lainé) 12:38
6—Grand'Mère : Vanasse (Gauthier, J. Lambert) 14:27
7—Grand'Mère : Matteau (St-Onge, Mailloux) 16:02
Punitions : Langlois (mineure et majeure); J. Lambert, Brisebois (mauvaise conduite et punition de match de mauvaise conduite).

Troisième période

8—Citadelles : Wandowich (Bouchard, Morency) 8:12
9—Grand'Mère : Gauthier 11:03
10-Grand'Mère : St-Onge (Janelle, Mailloux) 19:53
Punitions : Desrochers, Ferland, Gagnon.

HOCKEY

HIER

Ligue Américaine
Providence 0, Pittsburgh 1
Ligue Junior
Section de l'Ontario
St-Catharines 5, Guelph 2
St. Michael's 2, Barrie 6
Galt 5, Kitchener 3
Association Junior
Montmagny 5, St-Patrick 0
Grand'Mère 4, Citadelles 6
Ligue Inieruniversitaire
Laval 2, Toronto 3
Ligue des Maritimes
Charlottetown 4, Halifax 5
Glace Bay 5, Sydney 0

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale
Détroit à Canadiens
Chicago à Toronto
Ligue Américaine
Buffalo à Pittsburgh
Hershey à Syracuse
Providence à Cleveland
Ligue Senior
Chicoutimi à Québec
Shawinigan à Ottawa
Ligue Junior
Citadelles à Trois-Rivières
Section de l'Ontario
Galt à Oshawa
Marlboros à Windsor
Barrie à St-Catharines
Ligue Interuniversitaire
Montréal à McGill

DEMAIN

Ligue Nationale
Canadiens à Rangers
Toronto à Chicago
Détroit à Boston
Ligue Américaine
Hershey à Buffalo
Providence à St-Louis
Syracuse à Cleveland
Ligue Senior
Québec à Chicoutimi
Montréal à Sherbrooke
Ottawa à Shawinigan
Ligue Junior
Trois-Rivières à Citadelles
Canadiens à St. Michael's
Section de l'Ontario
Windsor à Marlboros
Association Junior
Red Wings à Montmagny
St-Patrick à Grand'Mère
Saguenay Lac St-Jean
Dolbeau à Alma
Jonquière à Port-Alfred
Bas St-Laurent
Mont-Joli à Rimouski
Rivière-du-Loup à Matane

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Détroit	49	23	12	14	162	100	60
Montréal	51	22	14	15	121	106	59
Toronto	51	20	21	10	117	126	50
Chicago	51	18	21	12	125	139	48
Boston	49	19	20	10	110	119	48
New-York	49	11	25	13	115	154	35

LIGUE SENIOR

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Chicoutimi	51	28	14	9	182	133	65
Royal	53	29	20	4	128	146	62
Sherbrooke	49	23	22	4	161	144	50
Valleyfield	50	21	21	8	138	143	50
Ottawa	48	21	20	7	137	155	49
Québec	48	17	22	9	142	170	43
Shawinigan	47	11	31	5	135	183	27

LIGUE JUNIOR "A"
SECTION DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Canadiens	39	31	8	0	167	82	62
Citadelles	41	29	11	1	169	121	59
Trois-Rivières	44	12	30	2	110	200	26
Royal	43	7	32	4	108	208	18

SECTION DE L'ONTARIO

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Marlboros	47	30	11	6	173	107	66
Barrie	47	32	13	2	224	159	66
St. Michael's	47	27	15	5	202	158	59
St. Catharines	45	24	18	3	178	190	51
Galt	47	23	21	3	202	189	49
Oshawa	48	19	26	3	196	247	41
Guelph	48	18	28	2	174	171	38
Windsor	43	13	26	4	97	138	30
Kitchener	47	10	34	3	136	203	23

ASSOCIATION JUNIOR "B"

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Citadelles	27	18	6	3	132	73	39
Grand'Mère	24	17	6	1	120	76	35
Montmagny	24	13	8	3	101	66	29
Red Wings	24	5	18	1	51	100	11
St-Patrick	25	5	20	0	50	142	10

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Laval	7	4	2	1	32	25	9
Montréal	4	3	1	0	23	19	6
Toronto	6	3	3	0	29	32	6
McGill	5	0	4	1	13	21	1

Connaissez-vous Ski-Secours ?

Le Ski-Secours ou Canadian Ski Patrol System, une association plus ou moins connue du grand public existe depuis 1936 dans notre ville, et Raymond Ferland eut l'honneur d'en être le président des débuts jusqu'à 1948, alors qu'il fut remplacé par Jean Couture, étudiant en médecine Rodolphe Rolland, bien connu au Ski Club de la Voirie, dirigea ce groupement durant 1949-50, 1950-51, 1951-52 pour trois années vraiment progressives pour le Ski-Secours.

Cette saison, l'exécutif se compose comme suit: P.-P. Demers, président; C.-E. Blanchet, vice-président; Yves Mercier, secrétaire; M. Rochette, trésorier; B. Paiement et J. Drouin, conseillers; C. Joubert, publiciste.

Grâce à l'expérience de M. Ferland, le Ski-Secours put organiser dès le début un système assez effectif pour venir en aide aux skieurs. Les moyens étaient plus que rudimentaires, mais la bonne volonté de tous et chacun parvint à combler ce manque.

Pendant ce temps l'organisation était sans charte et sans association avec le Canadian Ski Patrol System. Grâce au travail des docteurs André Têtu et Jacques Tellier, le Ski-secours obtint sa charte et son association durant la saison 1950-51.

Ces nombreuses années d'expérience aidèrent à améliorer l'association. Maintenant, tous les patrouilleurs (25) doivent subir un cours de "premiers soins" au début de la saison. En plus, ils sont soumis à une pratique de secours d'urgence dès que les conditions de ski le permettent.

Chaque patrouilleur a pour devise: Protection.

Les secouristes habillés de rouge avec feuille d'érable bleue sur l'épaule, remplissent plusieurs fonctions, telles que surveiller l'état des côtes, vérifier les ski-tows, les arrêts d'urgence, etc., contrôler l'équipement en général des skieurs, avertir les fervents de la vitesse, de réduire quand il y a foule ramasser les blessés, les soigner, etc

En résumé, ils sont dans les côtes pour vous servir, vous public-skieur, et pour prévenir les accidents. Si par malheur il s'en produit: vitesse et premiers soins sont leur mot d'ordre. Peu importe qu'ils soient à pratiquer leur sport favori ou non, ils abandonnent tout pour secourir. Ils réconfortent le patient, le traitent au meilleur de leur connaissance et si l'hospitalisation est nécessaire, ils s'y rendront avec le patient ou le confieront aux ambulanciers.

Depuis quelques années, quelques-uns des patrouilleurs, en plus de leur cours de premiers soins, sont des étudiants en médecine. Le public skieur est donc assuré de recevoir les meilleurs secours possibles.

M. Millard, du Canadian Ski Patrol System affirmait le printemps dernier que Québec était l'un des centres de ski les mieux organisés pour le secours, dans toute la province. C'est une note très appréciable pour notre équipe locale.

L'équipe, dans un but préventif, espère une grande coopération du public. Le ski se popularise de jour en jour au Canada. Il fait envisager deux causes d'accidents: le grand nombre de sportifs et la vitesse croissante avec laquelle on évolue.

Quatre conseils précieux à tout skieur: 1— ne remontez jamais dans une piste achalandée ou obstruée par des arbres, 2— ne stationnez jamais dans une piste de descente ou trop près de celle-ci, 3— ne dépassez pas trop près, si vous devez le faire, allez à droite criant: "TRACK", et contrôlant votre vitesse, 4— vérifiez toujours votre équipement.

Pour subventions permettant l'achat de médicaments, bandages, civières, traines, etc., l'équipe met en vente un bouton souvenir pour la modique somme de .25. Telle est l'unique source de revenus et n'était-ce les quelques dons reçus chaque année, l'organisation aurait de la difficulté à boucler son budget.

Présentement on songe encore à améliorer l'équipement et les ressources ne le permettent pas.

Le public skieur ou non, qui veut aider l'organisation, peut acheter son bouton du Ski-Secours. Et si l'on veut faire quelques dons, si minimes soient-ils, on peut les envoyer au trésorier: Marc Rochette, 26 avenue des Bernières, Québec, ou Yves Mercier, 1235 avenue Maguire, Sillery.

Rappellez-vous bien de ce mot d'ordre: "Skieur prudent, skieur content"

Bryan Kelly et Shamus McCrea sont prêts pour la finale de lundi soir

Bryan Kelly en sera à son premier combat de 10 rondes lundi soir à la Tour. Son adversaire est Shamus McCrea un pugiliste de couleur qui força Armand Savoie en décembre à Ottawa à la pleine mesure de ses ressources pendant 10 rondes. McCrea est ce boxeur qui fait actuellement un "hit" à la Palestre Nationale en complétant son entrainement avec les meilleurs hommes de sa classe. Amateurs de boxe voilà autant de raisons pour lesquelles Kelly ne semble pas devoir être favori à la Tour lundi soir dans son match final de 10 rondes l'opposant au batailleur de Cleveland. Par contre Kelly est ce même protégé de Capt Teal qui se créait une si enviable réputation de cogneur ici même à la Tour vers la fin de l'année dernière et qui est reconnu comme un cogneur ne reculant devant qui que ce soit.

On doute qu'il puisse changer son style lundi soir et voilà qui fait dire à plusieurs experts que cette finale sera l'une des plus fameuses batailles de la Tour dans un programme sous la responsabilité du match-maker Roland Ste-Marie qui a l'appui entier de toute la direction du Club Athlétique Champlain et surtout de son vice-président Gaston Cadrin.

Capt Teal prétend que son homme

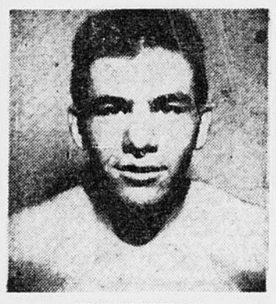

BRIAN KELLY

Kelly l'emportera par K. O. Mais ce même Kelly pourra-t-il malgré toute sa fougue et son entrain réussir là où échouèrent les Savoie, Peralta, Docusen et tant d'autres . . . ? De nombreux supporteurs de McCrea en doutent et voilà qui laisse prévoir une bataille encore plus mouvementée que le fameux duel Kelly-Terry qui tenait la foule en haleine l'an dernier. Les deux finalistes sont attendus en nos murs aujourd'hui et pour donner une idée de l'impression favorable que créa McCrea à la Palestre Nationale disons que de nombreux amateurs de boxe de la métropole ont fait leurs réservations pour lundi soir à la Tour. On veut connaître ce que le pugiliste de couleur de Cleveland et Kelly de Niagara Falls peuvent faire l'un contre l'autre et ses messieurs s'y connaissent en fait de boxe pour prendre le risque de frais aller-retour pour venir voir ces deux hommes à l'oeuvre l'un contre l'autre.

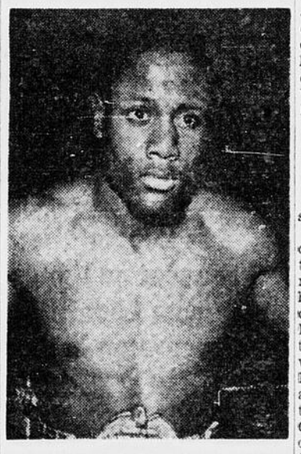

SHAMUS McCRAE

Tony Percy de Drummondville se bat en semi-finale de 6 rondes et ce sera pour lui un match-revanche contre Claude Fortin car Aimé Gauthier s'est blessé à l'entrainement et ne pourra se battre lundi. En apprenant cette nouvelle à Montréal Sylvio Mireault a immédiatement communiqué avec le promoteur Ste-Marie pour donner l'inscription de son homme Fortin et le match fut bâclé car du côté de Percy comme du côté de Fortin on a des comptes à régler surtout depuis cette fameuse bataille entre les deux athlètes il y a deux mois.

Blackie Noël a une décision sur Vern Stevenson mais ce dernier est de retour dans la vieille capitale et Blackie aura besoin de toutes ses ressources pour le mater. Cette bataille de 6 rondes entre les deux pugilistes promet de durs échanges et ce sont deux hommes qui ne veulent pas céder. Trois préliminaires de 4 rondes compléteront ce magnifique spectacle de boxe lundi soir à la Tour et parmi les trois rencontres soulignons que le fameux Joe Delong 147 livres, du Nouveau-Brunswick, rencontrera le populaire Gerry Cannon de Montréal; Jerry Aubut contre Bobby Joyal est un autre match qui se passe de commentaires et comme lever de rideau, pouvait-on souhaiter mieux que Marcel Gingras contre Jack Parenteau . . . ? Donc 6 combats pour une possibilité de 34 rondes de boxe vous attendent lundi soir à la Tour. Aux populaires prix d'admission exigés par la Tour qui parmi vous, amateurs de boxe, pourrait laisser passer cette aubaine . . . ?

Trois recrues avec les Black Hawks

Chicago, 7. (PA). — La direction des Black Hawks de Chicago a annoncé, hier, que le gérant général Bill Tobin avait ordonné que trois joueurs vétérans du club soient remplacés par trois recrues à Toronto, ce soir, alors que les Hawks joueront contre les Maple Leafs.

Jeudi soir, le Chicago a perdu au compte de 4-1 contre le Boston et c'était son cinquième échec consécutif.

Tobin aurait ordonné à l'instructeur Sid Abel de retirer de l'alignement les avants George Gee et Fred Hucul et le joueur de défense Lee Fogolin. Ils seront remplacés par des joueurs recrues de clubs-écoles canadiens.

Fogolin cédera sa place à Jack Price, du club Chatham, en Ontario, un joueur recommandé par Jack Stewart, instructeur de cette équipe.

Jim McBurney, du club Galt, Ont., récemment nommé l'as-joueur amateur de l'Association de hockey junior de l'Ontario, succédera à Hucul tandis que Gee sera remplacé par Sid Finney, rappelé il y a quelques jours du club Calgary de la ligue de l'Ouest canadien.

Pierre Langlois a surpris Castellani

New-York, 7 (PA) Pierre Langlois, un pugnace pugiliste français, a renversé les pronostics des connaisseurs, hier soir, lorsqu'il a ob(tenu une décision partagée contre Rocky Castellani, favori à 3 contre 1 pour gagner, après un rapide et intéressant combat de 12 rondes au Madison Square Garden de la métropole américaine. C'était le premier match d'une série éliminatoire ayant pour but de désigner un successeur au champion poids moyen à sa retraite, Sugar Ray Robinson.

Villa Jeanne d'Arc est vainqueur par 2-1

L'équipe "bantam", de la Villa Jeanne d'Arc à Château d'Eau, a continué ses activités ces jours-ci en recevant l'équipe de même calibre du Village Huron. Une victoire contestée a été remportée par la Villa au pointage de 2 à 1. Voici le sommaire de la partie :

Sabourinades . . .

(Suite de la page 10)

sa lune de miel dans nos parages . .

Jean-Paul Poulin tentera de garder son record intact quand les Citadelles et les Reds de Trois-Rivières joueront une série "home and home" . . Phil Watson est heureux de compter sur un collaborateur de la sorte et apprécie hautement son travail . . . Parlant de Poulin, nous voulons féliciter l'organisation des ligues mineures de Québec pour avoir choisi Poulin pour diriger notre équipe midget à Duluth, Minn . . C'est la plus belle marque de reconnaissance que l'on pouvait lui faire pour le travail accompli envers les jeunes joueurs de hockey de Québec . . .

Le trio Martin-Fréchette-Giguère qui figure si souvent dans le pointage du St-Joseph de Beauce est formé de trois athlètes bien connus dans notre ville . . . Les deux premiers sont des anciens Citadelles de la première heure puisqu'il s'agit de Fernand Martin et Manu Fréchette . . . Grégoire Giguère, que nous avons vu pour quelques parties avec les As et qui alla s'aligner pour les As de Jonquière, complète cette ligne d'attaque . . .

Dans la ligue du Bas St-Laurent, Dennis Smith retrouve son aplomb à Mont-Joli et y est allé de trois buts et un assist dans une victoire de 6-3 contre le Red Rock de Matane, jeudi soir . . . Il forme une ligne très dangereuse avec Roland Rossignol et Maurice Lamirande . En parlant de Rossignol, disons qu'il fait très bien les choses pour le club de Roger Gagné et s'avère un très sérieux candidat pour le championnat des compteurs . . . Mont-Joli et Rimouski se livrent une lutte à mort pour la première position . . .

Quand Punch Imlach a reçu le certificat de "coach de l'année" mercredi soir, au Colisée, il devenait le troisième récipiendaire d'un tel honneur... Mud Bruneteau qui dirigeait les Knights d'Omaha en 1949-50 fut le premier vainqueur, tandis que Bun Cook, des Barons de Cleveland, fut le second en 1950-51 . . . Imlach est très confiant de voir ses hommes secouer leur léthargie en fin de semaine et infliger deux défaites aux Saguenéens de Chicoutimi . . . Mais les Chics se sont pas une proie facile, devons-nous admettre . . .

Pat Lawrence refuse de défendre son titre contre Madore, à Lauzon

Il est maintenant définitif que Pat Lawrence ne défendra pas son championnat poids-moyen du Canada quand il rencontrera Yvon Madore lundi soir, à Lauzon, dans un des trois combats à l'affiche au programme de lutte du promoteur Jacques Brûlotte. Lawrence a donné sa réponse hier soir tout en déclarant qu'il n'y a rien pour lui faire changer d'idée. "Si Madore veut me rencontrer, il devra le faire sans mon titre en jeu."

On sait que la bataille principale de la soirée opposera Monsieur Cato à Georges Cagney dans un 2 dans 3 à finir. Désappointé du fait que Lawrence ne voulait défendre sa couronne, Brûlotte a réussi à compléter sa séance avec un match par équipes. C'est ainsi que nous verrons Bob Kaiser et Bull Hocoma contre Phil Delarosbil et Jack Dubois.

"Si je ne veux pas risquer mon titre contre Madore, c'est tout simplement parce qu'il ne mérite pas une telle chance", de dire Lawrence au promoteur Brûlotte. "Il vient à peine d'arriver dans nos parages et croit que c'est la fin du monde après lui. Quand j'aurai fini avec lui lundi soir, il ne parlera plus de championnat mais plutôt d'un billet de train pour se sauver bien loin".

"Il est vrai qu'il m'a mis hors de combat après le combat de lundi dernier contre Lopez, mais il ne faut pas oublier que je n'étais pas moi-même après cette collision avec Lopez. Ce sera différent, lundi, et n'en déplaise à ses partisans de Lauzon, Madore sera celui qui ira au pays des rêves," de conclure Lawrence. Décidément, cette bataille sera loin d'être calme et pourrait bien être suivi d'incidents encore plus spectaculaires que lundi dernier.

Quant à ce qui est du match Cato-Cagney, les amateurs de Lauzon ont bien hâte de voir ce que fera le populaire Cagney contre l'athlète japonais. Lors du programme de lundi dernier, alors qu'il agissait comme second pour Charles Baillargeon, Cagney fut victime d'une attaque surnoise qui n'a pas très plu à l'assistance. En grande forme, Cagney nous assure qu'il ne fera qu'une bouchée de Cato, même s'il reconnait que ce dernier est un des meilleurs hommes encore vus dans une arène de lutte.

Quant au combat par équipes, les habitués de la Salle des Sports savent ce qu'ils en sont en droit de s'attendre avec une telle bataille. —

Semi-finale juvénile au parc Victoria

La première partie de la semi-finale A 3 de 5 de la ligue juvénile de l'Ecole de hockey de l'O.T.J., section du parc Victoria, sera disputée ce soir au parc Victoria entre le General et les Citadelles. Le General a terminé la saison régulière en tête du circuit tandis que les Citadelles se sont classés en quatrième position.

COLISÉE
Tél. : 5-5129 — ATT. KK
— Ligue Jr "A" —
DIMANCHE — 2 h. 45 P.M.
★ REDS ★
de Trois-Rivières
— vs —
★ CITADELLES ★
BILLETS de SAISON doivent être réclamés dans les DEPOTS avant 7 h. CE SOIR. — Les détenteurs qui n'ont pas manqué plus D'UNE PARTIE n'auront rien à débourser.
RES. : Loges $1.00
Mezz. et Balcon ... $0.75
ADM. GEN. — "Millionnaires"
(Charge de Service en Plus)

AMATEURS DE CHANTS !
Paroles
— de tous les disques :
● VICTOR ● COLUMBIA
● DECCA ● LONDON, etc
PAROLES DE TOUS LES
Extraits, partitions, arias et cantates d'opéras, d'opérettes, de chants sacrés ou profanes, ainsi que des chansons populaires américaines ou françaises.
(Dans la langue telle que chantée)
"Amateurs de beaux disques, égayez et intéressez vos invités, jouez vos disques avec paroles en mains".
"OFFRE D'INAUGURATION"
Partitions d'opéras ou chansons chaque 35c
Libretti de tous les opéras ou opérettes (oeuvres complètes) chaque $1.50
P.S.: Mentionnez les noms des chansons ou parties d'opéras ou d'opérettes dont vous désirez les paroles.
S. V. P. Inclure argent avec commande.
Adressez à : "RECORDED DISC WORDINGS REGD"
Boite Postale 2001, Québec, P. Q.

Ne restez pas sans énergie
Quand la fatigue persiste au réveil, que vous perdez l'appétit ou que le manque de force, la nervosité et des malaises sont devenus votre lot quotidien, ce n'est plus de la fatigue ordinaire, c'est de l'épuisement. Si vous n'y prenez garde, il vous entrainera vers des maladies plus graves qu'il sera beaucoup plus difficile de soigner.
Vous avez pour restaurer les forces, un tonique idéal : les PILULES MORO qui traitent les malaises dus à l'épuisement. Elles apportent au sang les éléments dont il a besoin, fortifient les muscles, donnent : énergie, entrain, meilleure santé.
Vous voulez être fort ? Prenez les bonnes PILULES MORO qui sont le tonique de milliers de sportifs, depuis plus de 50 ans.
PILULES MORO
POUR LES HOMMES PALES ET FAIBLES
65c la boite — PRIX SPECIAL : 3 boites pour $1.80
Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée., 1566, rue St-Denis, Montréal.

COLISÉE
Tél. : 5-5129 — ATT. 26
— Ligue Senior de Hockey —
● CE SOIR — 8 h. 30 ●
★ SAGUENÉENS ★
DE CHICOUTIMI
— vs —
★ AS de QUÉBEC ★
BILLETS de SAISON doivent être réclamés dans DEPOTS avant 1 h. p.m. — au COLISEE à partir de 7 h. — Autres BILLETS RESERVES (Balcon), en vente au COLISEE jusqu'à 5 h. et à partir de 7 h.
● RES.: Loges $1.50
Mezz. et Balcon $1.25
● ADM. GEN.—(1300 SIEGES)
Adultes, 75c — Enfants, 35c
(Charges de service en plus)

le RADIO-HOCKEY
7up
VOUS APPORTE TOUTES LES JOUTES DES AS À QUÉBEC au poste CHRC : le dimanche à 3h : le mercredi à 9h

Ces jeunes gens, qui sont réservistes de la Marine Royale Canadienne à leurs heures de loisirs, apprennent à manoeuvrer ces canons de 4 pouces utilisés à bord des contre-torpilleurs. Portant l'uniforme bleu marine, de gauche à droite: le sous-lieutenant E. Monaghan, les matelots André Marcoux, Robert Gagnon, Paul Pichette, Royer, Clément Audy, le premier maitre Thomas J. O'Connell et le matelot Pierre Viau.

Voulez-vous savoir comment fonctionnent les grosses pièces de l'artillerie navale? Voulez-vous apprendre les métiers séduisants de la mer? Alors venez au centre naval Montcalm à vos heures de loisirs et faites partie de la Réserve de la Marine Royale Canadienne au coeur même de Québec.

Un uniforme bleu marine vous attend! Participez à la défense du Canada à vos heures de loisirs. Pour obtenir tous les renseignements sur la façon de devenir réserviste de la Marine Royale Canadienne, arrêtez au centre naval Montcalm, 39 Avenue Laurier, Québec—téléphone 2-4748.

VOUS AUREZ FIERE MINE EN BLEU MARINE!

CONDITIONS
AGE 16 À 27 ANS
ÉTUDES - 7e ANNÉE
SANTÉ ROBUSTE
GAGNEZ JUSQU'À 32 JOURS DE SOLDE PAR ANNÉE

Si vous avez l'intention de vous enrôler, apportez votre extrait de baptême, deux lettres de référence, un certificat d'études et toute carte de compétence.

H.M.C.S. MONTCALM
39 Avenue Laurier, Québec—Téléphone 2-4748
HMCS-101F

QUOI de neuf aux

actualités

SYLVAPLY?

Grâce au contre-plaqué Sylvaply, le menuisier amateur peut aisément créer une pièce supplémentaire, poser une cloison murale ou fabriquer de superbes meubles, bateaux, jouets, etc. Voilà pourquoi le Sylvaply est si populaire dans tout le pays.

CONTRE-PLAQUÉ À COLLE IMPERMÉABLE SYLVAPLY

CONTRE-PLAQUÉ À COLLE IMPERMÉABLE SYLVAPLY

Les panneaux de Sylvaply en sapin Douglas permettent de réaliser un grand nombre de superbes meubles de jardin. Ainsi, quelques heures suffiront au menuisier amateur pour fabriquer une robuste table de jardin et son banc. Grâce à sa colle imperméable, le contre-plaqué Sylvaply peut être utilisé aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur.

CONTRE-PLAQUÉ À COLLE IMPERMÉABLE SYLVAPLY

CONTRE-PLAQUÉ À COLLE IMPERMÉABLE SYLVAPLY

Faites une agréable surprise à votre épouse! Fabriquez-lui vous-même de pratiques placards et armoires où elle pourra ranger tant de choses! C'est si facile à faire avec le contre-plaqué Sylvaply, qui se taille, se pose et se cloue sans la moindre difficulté. Vous serez étonné de tout ce que vous pourrez fabriquer, sans grands frais!

Exigez

le contre-plaqué à colle imperméable

SYLVAPLY

Le matériau de construction le plus en demande au Canada

Suivez l'exemple des milliers de personnes qui ont recours au Sylvaply pour créer des pièces supplémentaires, ou pour fabriquer des meubles pratiques et toutes sortes de choses utiles et attrayantes. Point n'est besoin d'être un expert — il suffit de savoir manier une scie et un marteau!

Votre marchand de bois peut faciliter vos projets.

MACMILLAN & BLOEDEL SALES (QUEBEC) LTD.

S323-F

CONTRE-PLAQUÉ À COLLE IMPERMÉABLE SYLVAPLY

CITADEL LUMBER Reg'd.
Bois et matériaux de construction
76 rue St-Ambroise
Loretteville — VI 2-3193

O. CHALIFOUR INC.
126 Prince-Edouard
Tél.: 5-6165

J.-M. DESSUREAULT INC.
800 de la Canardière
Tél.: 4-4601

LOUIS CANAC-MARQUIS
LTEE
1 Marie de l'Incarnation
Tél.: 7-7258 - 7-7259

AUGER & AUGER LTEE
48 Ave Industrielle
Tél.: 2-6891

JOS. GRENIER LTÉE
947 Ave Royale
Beauport Tél.: MO. 3-3508

BILODEAU & DORE ENR.
600, 1ère Rue, Limoilou
Tél.: 2-5035 -- 3-7563

MENUISERIE DESLAURIERS
INC.
68 rue Lalement
Tél.: 5-8157

ROMÉO VACHON Inc.
10 Marie de l'Incarnation
Tél.: 7-8217

LEOPOLD JOLICOEUR
110 Ave des Ormes
Tél.: MA 3-1853

J.-E.-C. GIROUX ENR.
Matériaux de construction
35 rue St-Louis
Victoriaville Tél.: 3552

CHAMPLAIN LUMBER Co.
LTEE
65 rue Commerciale
Lévis Zone 5343

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE LIMITEE
70, rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-1521
Correspondants de L.-G. BEAUBIEN & CIE
Membres de la Bourse et du Curb de Montréal

Séance du 6 Février 1953 — **1952—au 30 juin**

Ventes	Titres	Haut.	Bas.	Ferm.	Haut.	Bas.	Div. ann.
620	Abitibi	13¾	13⅜	13¾	18⅜	14⅛	1.00
225	Abitibi priv.	25¼	25¼	25¼	25¾	24⅞	1.50
1125	Acadia	7	6⅞	7	6¾	5	.50
225	Agnew-Surpass	8¼	8¼	8¼	10½	8½	.60
525	Aigoma Steel	44	43¾	43¾	56⅛	44	...
1880	Aluminium Ltd	52¼	51½	51½	...	...	...
30	Anglo-Can. Tel. priv.	38¼	38¼	38¼	40½	39	2.25
100	Argus	12⅝	12⅝	12⅝	13⅞	11¼	.60
415	Asbestos	25⅞	25¼	25¼	27	22	1.00
100	Atlas Steel	23	22¾	22¾	25	20½	1.00
175	Bathurst "A"	44	44	44	53⅜	41	3.00
1021	Bell	38¼	38	38¼	39¼	34¼	2.00
1795	Brazilian	10⅜	10½	10⅜	13¼	10	1.00
800	B.A. Oil	19¾	19¾	19¾	25½	20¼	.50
100	B.C El. priv.	47	47	47	...	...	...
200	B.C. Forest	5⅛	5⅛	5⅛	8¼	5½	.40
50	B.C. Telephone	34	34	34	34¾	32	2.00
100	Building Prod.	36½	36½	36½	35¾	30½	1.60
60	Canada Cement priv.	27½	27	27	27½	25½	1.35
930	Can. Breweries	19⅞	19⅝	19⅞	20	15⅞	1.00
50	Can. Canners	32¾	32¾	32¾	34	30⅜	2.00
360	Can. Car.	16	16	16	18¾	12	.60
100	Can. Car. "A"	17½	17½	17½	17½	14¾	1.00
245	Can. Celanese	44½	44	44	49½	38	2.40
25	Can. Celanese pr.	33½	33½	33½	35½	32	1.75
410	Can. Chemical	13½	13½	13½	...	...	...
500	Can. Cottons	44½	43½	43½	70	57¼	2.80
1552	C.P.R.	30⅝	30	30¼	40	32¾	var.
2295	Cons. Smelters	31⅜	30¾	31	42⅜	32	var.
275	Corby "A"	9	9	9	12	8¼	var.
726	Distillers Seagrams	26	25¾	25¾	26⅜	21½	1.20
40	Dom. Bridge	81½	81½	81½	92	69	1.60
175	Dom. Foundries	14	14	14	14½	11¾	.50
250	Dom. Glass	62	62	62	66½	48½	1.60
755	Dom. Steel	15	15	15	19½	15¾	1.00
100	Dom. Stores	15½	15½	15½	12	10¼	.50
250	Dom. Tar	39½	39¼	39¼	45	37½	1.50
100	Donohue	14	14	14	18½	15	1.20
255	Dow	15¼	15¼	15¼	20½	12	1.60
300	Electrolux	12¼	12¼	12¼	16⅛	14⅜	1.60
450	Famous	18¾	18¾	18¾	18	15½	1.20
250	Foundation	14	14	14	15⅜	12¼	.60
525	Fraser	16¾	16¾	16¾	17¾	15	1.00
25	Gatineau	21¾	21¾	21¾	18⅜	17¼	1.20
50	Gatineau priv.	103	103	103	105½	102	5.50
583	Gen. Dynamics	42½	42	42	31⅞	29	2.00
600	Gypsum	35	35	35	32⅜	28½	2.00
100	Hamilton Bridge	15	15	15	15¾	13¾	.50
1388	Howard Smith	18	17½	17½	24	17½	1.00
655	Hudson Bay	55½	54½	54½	115½	9.65	...
100	Husky Oil	11	11	11	40½	34¾	.70
1763	Imp. Oil	33½	32¾	32¾	41⅜	* 83¼	var.
720	Imp. Tobacco	10¾	10	10¾	49	35½	2.00
316	Ind. Acc.	33⅜	33	33	...	...	...
75	Ind. Acc. priv.	33	33	33	48⅜	40¼	2.00 *
1025	Int. Nickel	44⅛	43¼	43¾	50¾	41½	3.00 *
210	Int. Paper	52¼	52	52	39¼	24	1.00 *
100	Int. Pete	26¼	26¼	26¼	30	25	1.20 *
25	Inter. Utilities	20¾	20¼	20¼	36½	31½	1.60
75	Lake of the Woods	33	33	33	10	10⅜	.60
652	Massey-Harris	10¼	10¼	10¼	45¼	34½	1.00
100	McColl Frontenac	35	35	35	25¼	21	.60
175	Molson "A"	26	26	26	51½	49½	1.60
23	Mtl. Telegraph	46	46	46	29¼	25	1.30
205	Nat. Steel	26¼	26	26¼	85	73½	4.00
210	Noranda	78	77½	77¾	28½	24¾	1.00
125	Ogilvie	31	31	31	52	40¼	var.
330	Placer	41½	41	41⅜	29	21	1.00
490	Powell River	23	23	23	32¾	29	1.00
100	Power Corp.	37⅝	37⅜	37⅝	33½	26	2.00
225	Price Bros.	32	31¾	31¾	14	12¼	.80
100	Prov. Transport	13½	13½	13½	19	17	1.00
25	Quebec Power	19	19	19	16	10	.80
400	Rolland Paper	13½	13½	13½	46	34	2.00
120	St. Law. Corp.	33¾	33¼	33¼	47¼	38	1.20
170	Shawinigan	41½	41¾	41¾	39¾	32	2.00
100	Simpsons "A"	57	57	57	40	29	2.00
200	Simpsons "B"	52¾	52¾	52¾	35½	28½	.80
470	Steel Co.	33	32¾	33	14¾	12½	1.00
1910	Thrift	16	14¼	15½	3.30	2.40	...
600	Triad Oil	2.52	2.51	2.51	11½	10	.60
400	United Steel	13½	13½	13½	51¾	41½	3.00
310	Walker	45¾	45¾	45¾	40	34½	2.40
100	Winnipeg El.	44½	44½	44½	...	...	...
	BANQUES						
1115	Banque de Montreal	33	33	33	30	26¾	1.00
500	Banque Can. Nat.	24	23⅞	24	28	24	1.00
300	Banque Can. de Com.	30	29¾	29¾	30	27¼	1.00
375	Banque Royale	35	35	35			

* Payable en dollars américains, var: variable.

CURB DE MONTREAL

Séance du 6 Février 1953 — **1952—au 30 juin**

Ventes	Titres	Haut.	Bas.	Ferm.	Haut.	Bas.	Div. ann.
235	Anglo-Nfld Develop.	9¼	9¼	9¼	13⅜	10	var.
100	Belding-Corticelli	14	14	14	15½	12	.60
500	Brown	9½	9½	9½	15¾	10¾	...
60	Butterfly Hosiery	6½	6½	6½	9¼	5¼	.40
800	Can. & Dom. Sugar	16½	16½	16½	20¼	17	1.00
180	Can. General Invest	25	25	25	26	22½	1.10
251	Can. Industries	39¾	39¼	39¾	43	33	var.
100	Can. Marconi	4.65	4.65	4.65	6¼	3.40	...
300	Commer-Ial Alcohol	3.50	3.50	3.50	7	4½	...
200	Cons. Lithograph.	10	10	10	12	9½	var.
733	Cons. Paper	35¾	35⅝	35½	38¼	31¾	1.50
275	Dom. Engineering	25	25	25	32	20	.60
210	Dom. Oilcloth	35¼	35	35¼	39½	32½	1.80
8000	Fleet Manuf.	2.05	1.85	1.95	1.85	1.40	...
345	Ford Motor "A"	64⅜	63½	63½	60	50	2.00
525	Foreign Pow.	85	80	85	65	40	...
75	Foreign Pow. priv.	32	32	32	30	18	...
470	Great Lakes Paper	16½	16½	16½	21¾	16⅛	var.
500	Hydro-Electric Sec.	4.70	4.70	4.70	4.60	4.15	var.
300	Kelvinator	17¼	17¼	17¼	15	14	1.00
50	Maclaren P. & P.	48	48	48	55	48	2.00
50	Moore Corporation	25¼	25	25	27	23	.90
100	Russell Ind.	23	23	23	22½	20	1.00
150	Traders Finance "A"	55	54½	54½	35¼	28¾	2.00
1415	Trans Mountain	43	42	42	24¼	16¾	...
5000	Transvision-Television	.15	.14	.14	20	21	...
160	Windsor Hotel	32	32	32	...	...	...
	MINES (en cents)						
65500	Acadia Uranium	35½	31	35	20	20	...
1200	Anacon Lead	285	285	285	375	250	var.
4000	Arno	3	3	3	3	2	...
6000	Arnora	18	17	18	305	210	...
19000	Ascot Metals	70	62	67	...	...	...
45500	Anacon Rts	14	12	13	...	...	...
3500	Barvallee	16	16	16	41	25	...
6500	Beatrice Red Lake	6	5¾	6	7	3¾	...
5500	Bobs Lake	5½	5½	5½	6	3¼	...
1500	Bonville	13	13	13	9	5	...
12500	Bousquadillac	11	9	11	...	...	...
1500	Beiville	78	78	78	470	160	...
9200	Carnegie	114	105	110	475	360	...
1500	Cassiar	700	690	690	20	10	...
22500	Celta Dev.	14½	13	14	19	12½	...
2500	Centremaque	17	16¾	16¾	170	125	...
4000	Chibougamau Exp.	120	115	120	58	36½	...
4800	Cons. Candego	32	29	30	14	6¾	...
5000	Cons. Central Cadillac	4½	7	7½	540	260	...
800	Dom. Asbestos	370	370	370	50	35½	...
12500	Donalda	63	63	63	920	755	var.
100	East Sullivan	650	650	650	6	5	...
5100	El Sol	97½	9½	9¾	1400	1200	var.
100	Falconbridge Nickel	$20¾	$20¾	$20¾	...	...	...
1000	Penimore	83	83	83	8	4¼	...
1000	Fontana (1945)	6	6	6	8.45	6.50	...
6200	Frobisher	735	730	735	...	...	...
11560	Grandines	45	42	43	...	...	...
900	Gunnar	700	675	690	1525	1350	.24
700	Hollinger Cons.	$15¼	15	15	4½	3¼	...
2500	Jack Lake	4½	4½	4½	28	15	...
9000	Jaculet	16½	16	16	...	...	...
20000	Key Boycon	24	20	21	1950	1712½	.80
125	Kerr-Addison	$19¾	$19¾	$19¾	36	25	...
21700	Ladulama	67	59	66	193	47	...
7800	Lafayette Asbestos	55	51	51½	23	10	...
4000	Lavalie	9½	9½	9½	150	95	...
500	Macdonald	96	96	96	73	44	...
6000	Merrill Island	50	50	50	1725	1437½	var.
585	Mining Corp.	$13¾	13½	13¾	75½	36	...
500	Mogador	55	55	55	100	55	...
2000	Montauban	17½	15½	17	...	...	...
30500	Perc. Pen	47	43	43	310	192	var.
24300	Nubar	110	110	110	26	15	...
200	New Calumet	31	29	31	95	30	...
2000	New Formaque	64	59	59	23	10	...
5900	New Pac. Coal	11½	11	11	...	...	...
6000	New Santiago	227	212	212	34	16	...
60800	New Larder	19	18	18	34	25	...
3000	Quebec Chibougamou	18	18	18	18	11	...
1200	Quebec Labrador	20	17	17	9	5	...
10300	Quebec Smelting	6	6	6	121	105	...
500	Quebec Yellowknife	280	275	275	470	410	...
3800	Rix-Athabasca	530	520	525	74½	48	var.
600	Sherritt-Gordon	60	60	60	45	35	var.
1000	Siscoe	42	42	42	800	630	...
2500	Stadacona (1944)	860	850	850	345	295	var.
1600	Steep Rock	280	280	280	65	30	...
200	Sullivan Cons.	33	31	33	19½	10	...
11500	Tache Lake	20	19	20	475	275	...
2200	Trebor	360	340	360	92	55	...
1100	United Asbestos	45	45	45	10	5	...
4000	United Lead	15	15	15	3	2	...
2700	Villbona	3½	3½	3½	...	...	...
7000	Vinray Malartic	230	215	225	43¾	3	...
4400	Violamac	5½	4½	5½	...	...	...
45500	Westville	395	385	390	...	...	...
1100	West. Tungst.						
	HUILES						
36300	Antone	74	68	72	...	...	...
100	Bralsaman	170	170	170	...	...	...
1400	Canada Oil Lands	435	435	435	...	...	...
100	Canada Southern	$10⅛	$10⅛	$10⅛	475	885	...
100	Can. Pipe Lines	200	200	200	180	140	...
100	Can. Williston	270	270	270	420	400	...
6200	Cons. Cordasun	70	69	70	170	109	...
300	Del Rio	525	525	525	415	183	...
5900	Empire Oil	100	95	95	...	...	...
200	Federated Pete	700	700	700	1337½	815	...
800	Gaspe	240	235	240	435	240	...
775	Home	$11	10⅜	10⅜	17871/2	13371/2	var.
4100	Jet	47	47	47	95½	47½	...
500	Long Island	26	26	26	60	32	...
100	New Continental	276	136	136	495	355	...
200	Okalta	285	285	285	340	113	...
800	Pacific Pete	$11¾	11⅛	11⅛	1475	985	...
1000	Phillips	175	170	175	240	155	...
200	Quebec Oil	150	150	150	300	165	...
1400	Souris Valley	90	90	90	150	105	...
3500	Sweet Grass	75	74	74	98	60	...
10750	Tor. Amer.	340	335	335	675	420	var.
250	Trans Empire	95	92	92	...	...	...
8800	Tri - Tor	140	139	139	288	170	...
1200	West. Homestead						

* Payable en dollars américains, var: variable.
Volume: 679,300 actions comprenant 57,800 actions industrielles et 621,700 actions minières.

Mines hors-liste

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse et du Curb de Montréal.
132 rue St-Pierre, Québec. Tél: 2-5006

Séance du 6 février 1953

Titres	OFF.	DEM.
Amal. Kirk.	4½	5½
Annemaque	2½	3½
Beacon	8	10
Bright Red L.	1½	2½
Belmont	25	30
Columbière	1¾	2¼
Cons. Chib	18	22
Coalbhe	10	12
Doris	2	3
Emiar	9¼	9¾
Frenert	16	—
Ka-ka R. L.	2	3
Harker	3	4
Mata Yellowknife	5	7
McDina	36	40
Nistass	2	4
Norbeau	80	90
Normar	3	5
New Augerita	6½	8
New Malartic	4½	6
New Ranchmont	12	12½
Obalski-43	10	12
Onalski	1½	3
Ortona	6	8
Parquet	—	10
Pascalis	8	9
Preston	1½	2
Rand Malartic	10	12
Richgroup	8	10
Russet	3	5
Salmuna	40	45
Scott Chib	10	11
Shaw Oil	11½	12½
Wildor	3	5
Young David	9	11

BOURSE DE TORONTO

(Cours fournis par la Presse Canadienne)

Séance du 6 février 1953

Ventes	Titres	Haut	Bas	Ferm.
510	Abitibi	13¼	13¼	13¼
115	Do P	25¼	25¼	25¼
360	Acadia	7⅛	7	7⅛
175	Do A	17¼	17⅛	17¼
149725	Acad Uran	.37	.30	.35¾
7000	Acme	.23	.22	.23
4709	Ajax	1.43	1.40	1.40
1830	Akaitcho	1.25	1.15	1.25
48950	Albermont	2.60	2.30	2.50
1000	Alta C Gas	3.55	3.55	3.55
510	Algoma	44	44	44
565	Aluminium	52¼	51½	51½
3400	Am Leduc	.42	.40	.40
8400	Am Yknife	.27	.25½	.26
2020	Anacon	2.90	2.80	2.85
200	Anglo Cdn	7.60	7.60	7.60
5000	Ang Rouyn	.42	.40	.42
5700	Ankeno	.23	.22	.22
7500	Aquarius	.15	.14½	.14½
1000	Area	.42	.40	.40
100	Argus	12⅝	12⅝	12⅝
10000	Arjon	.12	.12	.12
11000	Armistice	14½	12	12
27500	Ascot	.70	.61	.66
3500	Asher Oil	1.74	1.72	1.74
52900	Athona	.20	.17	.18
170	Atlas Steel	23	22¾	22¾
42530	Atlin	14⅜	.13	.14
2000	Aubelle	.08½	.08¼	.08¼
8500	Aumaque	.21	.19	.20
15700	Bagamac	.23	.20	.20
1100	Bailey	5.00	4.90	4.95
2000	Bankfield	.09¾	.09½	.09½
140	Bk of Mont	33	32¾	32¾
330	Bank of N S	40	40	40
10	Bank of Tor	40¾	40¾	40¾
640	Banff	2.14	2.06	2.14
2200	Barnat	1.15	1.13	1.14
1550	Barvue	3.30	3.30	3.30
1100	Barymin	1.41	1.34	1.41
17500	Base Metals	.27	.26	.26
23500	Bellekeno	.50	.48	.49
2711	Bell Tel	38⅛	38	38
100	Belleterre	3.50	3.50	3.50
2400	Berens	1.05	1.00	1.00
2800	Bevcourt	.93½	.87	.87
69500	Do droits	.00⅝	.00⅜	.00⅜
2100	Bibis	.22½	.22	.22½
4000	Bidgood	.11	.10½	.10½
16950	Bobjo	.45	.43	.43
42000	Bonville	.14	.13	.13¼
36500	Boymar	.18	.15	.17
200	Bralorne	4.80	4.80	4.80
650	Brassaman	1.70	1.65	1.70
1570	Brazilian	10⅜	10⅜	10⅜
246700	Brewis	.14	.10¼	.13
3050	Brit Alta	9.60	9.30	9.50
695	BA Oil	20	19⅞	20
175	BC Forest	5¼	5⅛	5⅛
400	BC Packers B	8½	8½	8½
330	BC Power A	33¾	35	35½
3250	Brit Empire	1.17	1.12	1.15
5400	Broulan	3.25	3.20	3.25
300	Bruck B	8¼	8	8
5500	Buffadison	12½	12	12½
17900	Buff Cdn	.30	.28	.29
200	Bur Steel	20¼	20¼	20¼
9150	Calder	.12	.11	.12
150	Cal & Edm	12¼	12¼	12¼
12000	Callinan	24	22	22
2600	Calmont	1.71	1.70	1.70
1400	Calvan	5.80	5.70	5.70
2000	Campbell Chib	2.82	2.80	2.82
300	Campbell	9.70	9.60	9.70
900	Can South Oil	10¼	10	10
180	Can SS P	46½	46½	46½
6900	C Admiral	80	75	77
416	Cdn Atl Oil	5.40	5.30	5.30
570	Bk of Com	30	29⅞	29⅞
800	Cdn Breweries	19¾	19½	19½
90	Canners	32¾	32¾	32¾
665	Cdn Cel	44½	44¼	44¼
400	Can Chemical	13½	13¼	13¼
4400	Cdn Dev Pete	1.10	1.05	1.10
75	C Dredge	52½	52¼	52½
200	Cdn Food A	7¾	7¾	7¾
100	Cdn Loco	20½	20½	20½
2798	C P R	30½	30	30½
6700	Cdn Pipeline	2.04	1.97	2.00
100	C Vickers	17¾	17¾	17¾
150	C Williston	3.00	3.00	3.00
2370	Cassiar	7.05	6.95	7.00
4805	Do droits	.61	.57	.57
400	Castle Treth	2.60	2.60	2.60
600	Cent Explor	5.50	5.35	5.40
600	Cent Leduc	3.65	3.60	3.65
3000	Cent Pat	.97	.90	.95
8500	Centremaque	.18	.16¾	.17
100	Charter Oil	1.75	1.75	1.75
4100	Chem Research	1.25	123	1.23
54500	Cheskirk	.12	.09	.09¾
1012	Chib Explor	1.15	1.15	1.15
51700	Chimo	1.99	1.81	1.86
9500	Citra Lartic	.12	.11	.11½
2800	Cobalt	.27	.25	.25
1100	Cochenour	1.45	1.40	1.40
255	Cockshutt	15¾	15¼	15¾
11400	Coldstream	.52	.48	.49
15500	Colomac	.06¾	.06	.06¾
100	Com Pete	4.35	4.35	4.35
5950	Con Allenbbee	.88	.86½	.87
32500	Con Astoria	.18	.16	.16
2000	Con Cordansun	.71	.69	.69
4200	C Discovery	1.59	1.55	1.55
5750	C Golden Arrow	.60	.40	.50
1000	Con Guayana	.79	.75	.79
4900	Con Howey	.64	.62	.64
2005	Con Smelters	33¾	31	31
2333	Con Nicholson	.18	.16	.18
3800	C Sannorm	12½	.11	.11
405	Con Gas	15¼	15	15¼
1715	Conwest	5.00	4.85	4.90
1888	Copper Man	.46	.45	.46
125	Cosmos	12¼	12¼	12¼
6500	Crowshore	.13	.12	.12
10620	Con Peak	1.05	1.00	1.04
4500	Daragon	.13	.12	.13
6700	Deldona	.45	.43	.43
1200	Delnite	1.70	1.67	1.67
4615	Del Rio	3.30	3.15	3.30
1270	Dev Leduc	2.58	2.50	2.50
1270	Dist Seag	.26	.25⅞	.25⅞
200	Dome Explor	6.15	6.15	6.15
265	Dom Foundry	14	13⅞	14
100	Dom Magnesium	12	12	12
285	Dom Steel	15	15	15
220	Dom Stores	15½	15½	15½
255	Dom Tar	40	40	40
155	Do P	20¾	20¾	20¾
665	Dom Tex	10¼	10¼	10¼
23600	Donalda	.63	.60½	.61
4500	Dragon	.60	.58	.58
27275	Duvex	.50	.48	.50
7025	East Crest	12	11½	12
3360	E Malartic	2.75	2.65	2.65
11900	East Rim	1.43	1.35	1.35
2420	E Sullivan	6.55	6.50	6.50
7300	East Metals	.60	.55	.60
100	East Steel	7	7	7
2000	Elder	.57	.56	.57
3000	El Pen Rey	.11	.10¼	.10¼
2500	El Sol	.10	.09½	.10
15400	Estella	94½	88	90
23325	Eureka	1.15	1.10	1.10
9916	Falconbridge	21	20½	20¾
375	Famous Play	18¾	18¾	18¾
59	Fanny Farmer	24½	24	24
14500	Fargo	1.65	1.56	1.59
100	Fed Grain	15¾	15¾	15¾
10000	Fed Kirk	07½	07	07
3590	Fed Pete	7.00	6.85

RÉSULTATS LA JOURNÉE MÊME

ESSAYEZ VOTRE CHANCE !

Une petite annonce publiée dans

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

le matin produira des résultats le jour de sa publication

SIGNALEZ : 5-5133

L'Evénement-Journal est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier par L'Evénement-Journal Inc., Henri Gagnon, Directeur général.

La Presse Canadienne a le droit exclusif de reproduction de toutes les nouvelles publiées dans ce journal et provenant de la Presse Canadienne de la Presse Associée et de l'Agence Reuters. Il en est de même de la reproduction des dépêches spéciales qui sont aussi réservées.

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes Ottawa.

Les avis de naissance, décès, remerciements, grand'messe, remerciements pour sympathies etc., sont chargés à $1.00 l'insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, $0.03. Exemption faveurs obtenues qui seront chargées $0.50 l'insertion suivant la formule officielle. Dans les notes sociales, carnets mondains, etc., ces avis seront chargés à $1.00 l'insertion suivant la formule.

TARIF AU COMPTANT
des annonces classifiées
L'EVENEMENT-JOURNAL
TEL.: 5-5133

10 cts la ligne comptée minimum, $0.35; insertions pour le prix de 18.
6 insertions pour le prix de cinq. 24 caractère 10 points (chaque titre comptant pour une ligne) .35
Les annonces venant de l'extérieur et réclamant un casier devront être accompagnées de 05 pour frais d'expédition du courrier

ABONNEMENT A L'EVENEMENT-JOURNAL

Prix de l'abonnement à "L'Evénement-Journal"; Québec, Lévis, Sillery et livraison à domicile : 25c par semaine (sans égard au nombre de jours de publication) ou $13.00 par année payable à nos bureaux ou à un de nos représentants.
Etats-Unis : un an $9.00, 6 mois $4.75.
Ailleurs au Canada : un an $7.50, 6 mois $2.50; un mois $1.00.

AGENTS

AGENTS. Vendeurs, Lignes additionnelles pour pharmacies. Pour renseignements. Ecrivez Casier 85 Station Delorimier, Montréal.
6 — 720384—C

GAGNEZ jusqu'à $15 par jour en vendant Super-Sox. Etonnante nouvelle garantie d'un an. Egalement nylons garantis, gilets très nouveaux. Aucun placement. Trousse de vente gratuite; ou envoyez $5 pour trousse de vente de luxe avec échantillons. SUPER-SOX Canada, 18 rue YORK, Hamilton, Ont.
6 — 721293—C

ARGENT- ARGENT- ARGENT

ETES-VOUS intéressé à faire au moins $2.50 de l'heure? Si oui, voici votre chance d'obtenir un emploi permanent très payant. Si vous êtes agressif vous pourrez faire beaucoup d'argent comme distributeur à domicile de nos 250 produits de nécessité domestique: Thés, Cafés, Epices, Essences, Toniques, Remèdes, Désinfectants, Insecticides Produits pour la ferme, Cosmétiques, etc... Pas d'expérience requise, nous vous entraînons. Un système de primes irrésistibles tel que: vaisselle décorée en or de 24 carats, coutellerie, verrerie décorée en or de 24 carats, nappes en plastiques, serviettes etc... Demandez notre proposition sans obligation aujourd'hui ou venez voir le Président G. Laurin, La Cie PAULA Limitée, 21, rue St-Paul Est, Montréal. Ouvert les lundi et mercredi soir.
H. O. H. — 6 — 720300—E

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER Commercial Finance Corp. Ltd 61 rue d'AUTEUIL. TEL.: 2-6488 ou 3-0450.
H.R.H. — 13 — 719536—E

ARGENT obtenu première hypothèque taux raisonnables. Ecrire 3478 Park, C.B.H. — 13 —718407—E

PRET SUR PREMIERE et deuxième hypothèque, montants illimités, à Québec seulement. Samson, Samson & Cascon, Notaires. 70 Ave CARTIER.
Y.H. — 13 — 717461—E

$100,000.00: DIVERS montants, première hypothèque, immeubles, logements. Québec, Banlieu. Notaire FORTIER. 72 de L'EGLISE. 5-9450.
H.O.H — 13 — 720296—E

HOMME DEMANDE

COMMERCE RAWLEIGH maintenant vacant dans comtés Chicoutimi, St-Jean et autres belles localités. Commerce bien établi. Excellente occasion. Plein temps. Ecrire immédiatement. Rawleigh's Dept B-590-180, Montréal.
89 — 721028—C

Contremaitre de soudure

pour chantier maritime dans les environs de Québec, devra être parfaitement qualifié dans la construction et réparation de navire, bilingue préférence, bon salaire et plan de pension. Ecrire casier 718 L'Evénement-Journal.
Y.H.—89—720723—E

HOMMES DEMANDES

CUISINIERE DEMANDEE pour communauté religieuse de Frères. S'adresser Casier No 723 L'Evénement-Journal.
89 — 720877—E

VENDEURS à domicile pour nouveautés. Grosses commissions. Adressez Richard Corporation, Casier 85 Station Delorimier, Montréal.
89 — 720385—C

OPERATEURS SUR MACHINE
I. B. M.
(I.B.M. Tabulating Machine Operators)

Nous avons plusieurs ouvertures pour des opérateurs compétents et ambitieux. Ouvrage varié avec de bonnes possibilités d'avancement.

Seulement des opérateurs avec au moins un an d'expérience seront considérés.

Assurance-groupe, Plan de Pension, Vacances payées,
Cafétaria à l'usage des employés.

Veuillez faire application par écrit seulement, décrivant l'expérience antérieure au:

Gérant du Bureau d'Emploi,
CANADAIR LIMITED
P. O. Boite 6087, Montréal, P. Q.

SERVICE CIVIL
(fédéral)

Occasion de servir le Canada; sécurité et emploi stable avec traitement à l'échelle industrielle; avancement au mérite; excellents avantages en matière de vacances, de congés de maladie et d'indemnités médicales; régime de pension sans pareil.

Surveillant (bilingue) de la formation professionnelle, Ottawa, $4980-$5620.
Agents d'inspection (habillement, articles de tricot et tissus), Ottawa, $4180-$4860.
Météorologistes, divers centres, $3060-$4180 et $3540-$4560.
Agent d'inspection (construction), Ottawa, jusqu'à $4520.
Géographes, Ottawa, $3300-$4220.
Agent (bilingue) de sélection du personnel, Québec, P.Q. $3480-$4180.
Inspecteurs du matériel (bonneterie, habillement, quincaillerie et ameublement), Montréal, $3690-$4180.
Agent du service préventif des incendies, Montréal, jusqu'à $3830.
Auxiliaires sociaux (section médicale), divers centres, jusqu'à $3340.
Bibliothécaire, Kingston, $2640-$3130.
Technicien des poids et mesures, Ottawa, $2240-$2600.

On peut se procurer des détails et des formules de demande aux divers bureaux de la Commission du service civil, du Service national de placement ou des Postes.
89

MAISON DEMANDEE

VOULEZ-VOUS vendre votre maison ou commerce rapidement. Consultez Wilfrid Roger, 195, 4e RUE. 4-2542.
Y.H.—122—720695—E

DESIREZ-VOUS VENDRE votre propriété rapidement. Consultez J.-A. TURMEL, 1447 D'ASSISE. 3-4567.
Y.H.—122—720696—E

MEDECIN

DR CHARLES RINFRET, voies urinaires, petite chirurgie, maladie vénériennes. 5½ ST-JOSEPH. TEL.: 4-4061.
C.I.H. — C.D.R. — 718732—E

TERRAIN A VENDRE

ST-PASCAL. Terrain à vendre. 50 x 80. TEL.: 7-4987.
162 — 721014—C

VOLAILLES

IL EST PLUS tard que vous croyez. Les poussins de février — mars devraient être commandés dès maintenant. Le couvoir Bray a un vaste choix de poussins pour tous les marchés, spécialement les bons marchés de l'été et de l'automne. Demandez-nous les détails. La Maison Langevin, 140 de la Couronne. TEL. 3-0619. N. Castonguay, St-Edouard, Riv. Bois Clair, Cté Lotbinière.
168 — 721029—C

HOMME DE SERVICE REQUIS

Ayant au moins cinq ans d'expérience dans le service et l'installation d'appareils domestiques et réfrigération commerciale, pour prendre soin du territoire de Chicoutimi et du Lac St-Jean.

Donnez détails complets de votre expérience, âge, salaire requis. Aucune application ne sera considérée sans références. Ecrire : **VANDRY INC.**, Case Postale 1127, Québec, Qué.

Ecrasé sous un tracteur

St-Eleuthère, 7 (Spéciale) M. Charles-Edouard Plourde, de St-Eleuthère, a été écrasé à mort sous un tracteur dans les chantiers de la Cie Beaupré-Durette, à Escourt. Au moment de ce fatal accident, M. Plourde était à attacher des billots au tracteur.

M. Plourde était âgé de 52 ans et il était l'époux de dame Alice Ratté qui lui survit ainsi que deux filles adoptives, Mme Gaston Dagenais (Rolande) et Mlle Claire Plourde. Il laisse aussi de nombreux parents.

Décès de madame Honoré St-Jean

Mme Amanda Verret, épouse en 1ères noces de feu Monsieur Eugène-J. Blouin et en secondes noces de Monsieur Honoré St-Jean, est décédée le 6 février 1953, à l'âge de 76 ans. Mme St-Jean demeurait au No 49, rue François 1er.

Mme St-Jean laisse dans le deuil pour pleurer sa perte, son époux M. Honoré St-Jean. Ses fils, MM. Adrien Blouin, Marcel Blouin, Gérard Blouin et Gaudias Blouin, ses filles Mme Albert Samson, et Mme Bernard Fontaine (Monique Blouin), ses gendres, MM. Albert Samson ex-député de Lévis, et M. Bernard Préfontaine. Ses belles-filles, Mme Adrien Blouin, Mme Marcel Blouin, Mme Gérard Blouin, de Rivière-du-Loup, et Mme Gaudias Blouin, de Rivière-du-Loup. Ses soeurs, Mme André Haggie. Ses belles-soeurs, Mme Vve Emile St-Jean, Mme Auguste Béliveau, Mme Vve Roméo Blouin, Mme Rodolphe Blouin, Mme Emile Blouin, Mme Narcisse Matte. Ses beaux-frères, MM. Auguste Blouin, Rodolphe Blouin, Emile Blouin, Narcisse Matte. Sa nièce, Mlle Jacqueline St-Jean, ainsi que plusieurs autres. Ses petits-enfants, MM. Roger Samson, Mme Roger Gagnon, M. Jacques Samson, Mme Marcel Paré, Mlle Suzanne Samson, Mlle Julienne Samson, MM. Yvon Samson, Jules Samson, Jean Samson, Robert Samson, Mlle Micheline Samson, Claire Samson, Louise Samson, Lise Samson, Colette Blouin, Yvan Blouin, Pierre Blouin, Mlle Lise Blouin, Marc Blouin, Mlle Thérèse Blouin et Claire Blouin, ainsi que plusieurs arrières-petits-enfants. Elle était la belle-soeur des Rév. Mères Sr. Rose de Delima, et Rév. Mère Marie Rosana, et Soeurs Cardises de Jésus des Soeurs Franciscaines de Marie.

La dépouille mortelle de Mme St-Jean est présentement exposée à la résidence funéraire de la Maison Arthur Cloutier & Fils, 1187, 1ère Avenue. Les funérailles auront lieu lundi en l'église de St-Zéphirin de Stadacona et l'inhumation au cimetière St-Charles.

A la famille en deuil nous offrons nos plus sincères condoléances.

Nouvelles de Lévis . . .

(Suite de la page 2)

bert. A. Ruel, Pierre Roy, Robert Labranche, W. Samson, A. Labrie, Raymond Ruel, A. Guay, R. Simard, Paul Dion, Albert Samson, Edouard Lemieux, Robert Ruel, Joseph Morin, Edgar Martel, J. Bourget, Emile Lemieux, etc.

Après la cérémonie funèbre, les restes mortels furent conduits au cimetière paroissial et inhumés dans le terrain de la famille à laquelle nous réitérons nos plus cordiales sympathies.

Au Palais . . .

(Suite de la page 9)

plainte pour refus de pourvoir, si elle ne peut démontrer qu'elle a souffert des cruautés de son mari ou qu'il a refusé sérieusement de pourvoir à ses besoins.

Cette décision a été rendue hier par M. le juge Latetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix.

Dans cette cause, l'épouse avait laissé son mari le 12 novembre et le jour même de son départ, elle avait institué une action en séparation de corps, mais le juge avait refusé, durant l'instance, vu les circonstances, d'accorder une pension alimentaire à l'épouse.

Ayant examiné les faits de la cause, le tribunal rejette la plainte après avoir souligné qu'à l'obligation du mari de subvenir aux besoins de son épouse est attachée l'obligation de l'épouse de vivre avec son mari.

Motr de Mlle Léda Myrand

Mlle Léda Myrand, fille de feu M. Louis Myrand et de feu dame Célina Chavanel, est décédée à l'âge de 75 ans. Mlle Myrand demeurait chez sa nièce Mme Alex. Dion à 1189, 1ère Avenue.

Mlle Myrand laisse dans le deuil pour pleurer sa perte ses neveux et nièces, M. et Mme Alexandre Dion (Yvonne Fecteau), M. Adrien Fecteau, Mme Vve Ernest Fecteau, M. et Mme Henri Jobin (Marie Berthe Fecteau), M. et Mme Paul-Henri Fecteau, M. et Mme Fernando Fecteau, M. et Mme Raymond Fecteau, M. et Mme Amanzor Juneau, M. et Mme Georges Juneau, M. et Mme Henri Thibeault (Germaine Juneau), Rév. Mère Ste-Elise-Marie, M. et Mme Gaston Juneau, M. et Mme Marcel Juneau, M. et Mme Edgar Juneau, M. et Mme Lucien Juneau, Mlle Dolorès Juneau, M. et Mme Antonio Simard (Cécile Juneau), et ses arrière-neveux et nièces, le Rév. Père Roland Dion, eudiste, Mlle Lauretta Dion, M. et Mme Roger Dion, M. et Mme Jean-Paul Dion, M. Yves Dion, M. Jean-Paul Fecteau, M. Raymond Fecteau, Mlle Colette Fecteau, Mlle Denise Fecteau, Mlle Thérèse Jobin, M. Yvan Fecteau, M. Gilles Fecteau, Mlle Claudette Fecteau, M. Jacques Fecteau, Marc Fecteau, Mlle Lise Fecteau, M. et Mme Josaphat Gilbert, M. et Mme Pierre Gilbert, M. et Mme Michel Gamache, M. et Mme Raymond Juneau, Rév. Cyrille de Jésus, D.M.A.J., M. et Mme Wilbrod Juneau, Mlle Georgette Juneau, Mlle Fabiola Juneau, Albert Juneau, M. et Mme Alfred Richard, M. et Mme Roland Thibeault, M. Jean-Paul Thibeault et Robert Thibeault.

La dépouille mortelle exposée à la résidence funéraire de la Maison Arthur Cloutier & Fils, 1187, 1ère Avenue.

Mort de madame Joseph Huppé

Madame Joseph Huppé, domiciliée à 226 rue Christophe Colomb, est décédée jeudi après-midi à l'âge de 73 ans 6 mois. Mme Huppé, née Rose-Anna Denis, était la mère de M. Wilfrid Huppé, maître-barbier et de Mlle Louise Huppé.

Le défunte laisse dans le deuil, outre ses deux enfants, sa belle-fille, Mme W. Huppé (Eva Guay); sa petite-fille, Sr François de Laval (Françoise Huppé), des Srs de N.-D. du Perpétuel Secours; son petit-fils, Gaston Huppé; sa demi-fille, Mme Jos. Morin (Valéda Huppé); son gendre, M. J. Morin; sa soeur, Mme Elzéar Gagnon; son frère, M. Adélard Denis; ses neveux et nièces, Gaudiose, Eugène, Marcel et Lucien Denis, Mme Georges Lafrance (Marguerite Vallerand), Mme Xavier Langlois (Germaine Denis), Mme Paul Paradis (Cécile Denis), Mme Lucien Denis (Cécile Larouche) et Mlle Ezilda Denis, Mme Paul Lajeunesse, ainsi que ses belles-soeurs et beau-frère : Mme Alma Bellerive, Mme veuve Gaudiose Denis et M. Elzéar Gagnon.

Les restes mortels de Mme Huppé sont exposés aux salons de la maison Sylvio Marceau, 800 St-Vallier.

Mort de monsieur G.-E. Wingender

C'est avec regret que nous apprenons la mort de M. G.-E. Wingender, époux de feu dame Marie-Délina Couillard, décédé le 6 février 1953 à l'âge de 69 ans. M. Wingender était gérant de la Maison Taylor Forks Ltd. de Québec, et demeurait au No 44, de Montmorency.

Il laisse pour pleurer sa perte, son frère, M. Eugène Wingender, de Montréal. Ses soeurs Mlle Lily Wingender et Mlle Berthe Wingender, Mme Conrad Pépin (Liliane Wingender), de Montréal; ses beaux-frères et belles-soeurs, M. J.-J. Laflèche, de Casselman, Ontario, M. Cyrien Couillard, M. Henri Couillard, de Montréal, Mme Jules Lafleche (Simonne Couillard), Mme Henri Couillard (Yvonne Finger), Mme Eugène Wingender (Elisabeth Briard), Mme Albert Couillard (Elisa Quesnel), et plusieurs neveux et nièces dont Mme Gérard Grenier, née Hélène Laflèche.

La dépouille mortelle de M. Wingender est présentement exposée à la résidence funéraire de la Maison Arthur Cloutier & Fils, 261, Marguerite Bourgeois. Les funérailles auront lieu lundi en l'église St-Sacrement et l'inhumation au cimetière Belmont.

M. Samuel Aboud chez les Power Engineers

M. Samuel Aboud, i.p., sera le conférencier, au cours de la prochaine assemblée mensuelle des membres de la division de Québec de l'Institute of Power Engineers. La réunion aura lieu, au restaurant Chez Marino, lundi soir, à 8 heures et M. Aboud parlera du chauffage industriel, de chaudière préfabriquées et de "Package Units". Il y aura inauguration d'une période intitulée: "La solution de vos problèmes techniques".

Décès de monsieur G. Lamontagne

C'est avec regret que nous apprenons la mort de M. Gaudiase Lamontagne, époux de feu dame Emma Boisvert, décédé à St-Jean Deschaillon, le 5 février 1953 à l'âge de 88 ans.

M. Lamontagne laisse pour pleurer sa perte, ses fils MM. Philias Lamontagne, François Lamontagne et Octave Lamontagne. Ses filles, Mme Vve Paquet (Yvonne Lamontagne) Mme Vve Jos. Girard (Alice Lamontagne); ses belles-filles, Mme Philias Lamontagne (Adrienne Fortin), Mme François Lamontagne (Germaine Pellerin et Mme Octave Lamontagne (Alice Cauchon); ses petits-enfants, Yvonne Paquet, Jean-B. Girard, Marguerite Girard, Simonne Lamontagne, Siméon Lamontagne, Agnita Lamontagne, Roger Lamontagne, Jeannine Lamontagne, Yolande Lamontagne, Nicole Lamontagne, Michel Lamontagne, Daniel Lamontagne, Jeanne d'Arc Lamontagne, Gisèle Lamontagne, Noëlla Lamontagne, Julien Lamontagne, Jean-Paul Lamontagne, André Lamontagne, Roger Lamontagne, Gisèle Lamontagne, Fernand Lamontagne, Jean-Guy Lamontagne et Joselyn Lamontagne. Ses soeurs Mme Octave Pelletier (Anne Lamontagne) Mme Lauréat Dion (Rebecca Lamontagne), Mme H. Darveau (Bernadette Lamontagne). Ses belles-soeurs, Mme David Boisvert, Mme Philias Lamontagne, Mme Ulderic Julien.

La dépouille mortelle de M. Lamontagne est présentement exposée à la résidence funéraire de la Maison Arthur Cloutier & Fils, 146, Blvd St-Cyrille. Les funérailles auront lieu lundi en l'église St-Coeur de Marie et l'inhumation au cimetière St-Colomban de Sillery.

Chez les créditistes

M. Gérard Mercier, directeur et propagandiste de mouvement créditiste, parlera, au cours d'une assemblée de cet organisme, qui aura lieu, en la salle Dieppe, 33 rue Turgeon, mardi soir, à 8 heures. M. Mercier expliquera pourquoi, de l'avis des créditistes, les familles du Canada doivent obtenir plus de biens dans leurs foyers, à mesure que la capacité de production du pays augmente.

Au Club Chesterton

A la prochaine réunion qui aura lieu mardi le 10 février 1953, le conférencier d'honneur sera M. S. G. Mullins, maître ès-arts de l'université de Toronto, ancien étudiant de l'université Laval, à l'université de Copenhague, Danemark, professeur invité à l'université de Groningue, Hollande et actuellement professeur à la faculté des Lettres de l'université Laval. M. Mullins parlera de Thomas Chandler Haliburton, "Le père de l'humour américain".

Réunion remise de l'Ecole des Parents

La réunion de l'Ecole des Parents de Québec qui devait avoir lieu lundi soir prochain, le 9 fevrier, est reportée à lundi soir, le 16 du mois courant. On a pris cette décision afin de permettre aux habitués des réunions de l'Ecole d'assister à la réception liturgique en l'honneur de Son Eminence le Cardinal Paul-Emile Léger.

Honneur accordé aux Ballets de Winnipeg

Winnipeg, 7 (PC) Les Ballets de Winnipeg ont reçu de la reine Elizabeth, l'autorisation de s'intituler "Ballet Royal de Winnipeg". Cette distinction a été accordée jeudi, comme en fait part un télégramme de M. W.-P.-J. O'Meara, sous-secrétaire d'Etat pour le Canada.

On pense que cet honneur est dû au succès de ces ballets lors du spectacle donné pour la reine, à l'occasion de son voyage au Canada avec le duc d'Edimbourg, en 1951.

Un maniaque a allumé 20 incendies

Montréal, 7 (PC) — L'enquête préliminaire de Réal Ustinuck, âgé de 17 ans, qui a avoué avoir allumé 20 incendies, "poussé par une impulsion qui lui commandait d'agir de la sorte", a été ajournée jeudi à la demande de la couronne.

Le procureur a demandé l'ajournement pour lui permettre de verser au dossier les résultats de l'examen mental du prévenu qui doit être fait incessament.

Oxford décerne un doctorat à 2 Canadiens

Oxford, Angleterre, (PC) Des doctorats honorifiques seront conférés au docteur Wilder Penfield, de Montréal et à M. J.-M. Barbeau, ancien ethnologue du gouvernement canadien, à une collation qui coïncidera avec les fêtes du centenaire de Rhodes, à l'université Oxford.

Le docteur Penfield recevra un doctorat honorifique en Droit civil, et M. Barbeau, un doctorat en lettres.

Un nouveau poste à M. André Drolet

Un nouveau poste vient d'être confié à M. André Drolet, architecte pour le ministère fédéral des Travaux publics dans la région de Québec. M. Drolet vient d'être nommé architecte-en-chef adjoint de ce même ministère à Ottawa.

A l'occasion de sa nomination, ses confrères en architecture se sont réunis, jeudi soir, au Cercle Universitaire, pour lui donner une marque tangible de leur estime et lui souhaiter plein succès dans ses nouvelles fonctions.

Est-ce que vos
FAUSSES DENTS
glissent, branlent ou tombent ?

FASTEETH, une poudre améliorée qui se saupoudre sur les dentiers du haut et du bas, tient les fausses dents plus fermement en place. Ne glissent pas, ni branlent ni tombent. Aucun goût ni sensation de pâteaux, gommant ou gluant. FASTEETH est alcalin (non acide). Ne sert pas. Elimine l'odeur de dentier (haleine de denture). Procurez-vous FASTEETH à n'importe quelle pharmacie. (a)

Articles pour cheveux

Perruques, faux toupets, transformations, substitutions réalisés avec des cheveux de la meilleure qualité. Demandez par écrit le catalogue illustré. **Toronto Human Hair Supply Company, 528-1, Bathurst St., Toronto.** (a)

FINANCE GÉNÉRALE
— Propriétaires
— Manufacturiers
— Entrepreneurs
— Marchands
ARGENT A PRETER
$500 à $100,000
SUR BILLET
1ère ou 2e HYPOTHEQUES
SERVICE IMMEDIAT
MOISE WOLOSHEN
251 boulevard Charest
Tél.: 5-5470 — 2-8431

L'EVENEMENT-JOURNAL, Québec, samedi 7 février 1953 13

Prison et amende

Les deux soeurs Mme Anabelle Chapados-Dubé et Irène Chapados, chez qui les détectives des moeurs ont accompli un raid il y a huit jours, rue St-Parice, ont été condamnées chacune hier par le juge Emile Morin à deux mois de prison sans option d'amende et à $100 d'amende et les frais ou à 3 semaines additionnelles. La première était la tenancière des lieux.

Les trois hommes trouvés au même endroit lors de la descente des policiers ont été condamnés chacun à $5.

CITE DE QUEBEC
BUREAU DU GREFFIER DE LA CITE

Soumissions pour la fourniture et impression des reçus pour le Département des Licences, année fiscale 1953-54.

Québec, le 4 février 1953

Avis est par les présentes donné que des soumissions cachetées pour la fourniture et l'impression des reçus de licences pour l'année fiscale 1953-54 seront reçues d'ici vendredi, le 13 février 1953, à midi.

Pour détails et spécification, les soumissionnaires sont priés de s'adresser au percepteur des licences, Service de la Perception, Hôtel de Ville, Québec.

F.-X. CHOUINARD.
Greffier de la Cité

CORPORATION DE QUEBEC
BUREAU DE L'INGENIEUR DE LA CITE
AVIS PUBLIC

Québec, le 30 janvier 1953

La compagnie dite : The British American Oil Co. Limited demande à la cité de Québec la permission d'installer sur le Boulevard des Capucins, entre la rue Oller et la 8ième rue, 5 réservoirs : dont 2 pouvant contenir chacun 500 gallons d'huile combustible et 3 pouvant contenir chacun 2,000 gallons de gazoline; 3 pompes à gazoline; le tout conformément aux règlements municipaux.

Toute opposition à cette demande devra être communiquée dans les dix jours à M. F.-X. Chouinard, greffier de la cité.

EDOUARD HAMEL,
ingénieur de la cité.

HOTEL DE VILLE
CABINET DU MAIRE

RECEPTION CIVIQUE A SON EMINENCE LE CARDINAL PAUL-EMILE LEGER

A l'occasion de la première visite à Québec, lundi le 9 février 1953, de Son Eminence le Cardinal Paul-Emile Léger, Archevêque de Montréal, la Ville de Québec offrira une réception civique au nouveau Prince de l'Eglise.

La réception aura lieu au Palais Montcalm, immédiatement après l'arrivée de Son Eminence à Québec par le convoi du Pacifique Canadien entrant en gare à une heure et cinquante de l'après-midi.

J'invite instamment la population de Québec à se rendre en grand nombre au Palais Montcalm pour présenter ses hommages à l'auguste prélat élevé récemment à la dignité cardinalice et témoigner en même temps à Sa Sainteté le Pape Pie XII la gratitude du peuple de Québec pour le grand honneur qu'Elle vient de conférer à l'Eglise du Canada en lui donnant un deuxième Cardinal.

Je demande de plus à la population de Québec de pavoiser les maisons et places d'affaires, en particulier sur le parcours que suivra le cortège cardinalice, afin que toute la ville prenne un air de fête et de réjouissance au cours de la présence dans ses murs de Son Eminence le Cardinal Léger.

A la réception civique de lundi après-midi, à part quelques rangées de sièges qui seront réservées pour les personnages de la suite du Cardinal et les membres du Conseil de Ville, toutes les places seront libres.

Donné à Québec, ce quatrième jour de février 1953.

GABRIEL BOUCHER,
Pro-Maire de Québec.

IN MEMORIAM

ETIENNE — A Québec, le 6 février 1953, à l'âge de 50 ans 5 mois, est décédé le Révérend Père Alphonse Etienne, Eudiste, vicaire au St-Coeur de Marie.

La dépouille mortelle repose présentement dans la chapelle St-Jean-Eudes, rue Berthelot. La translation des restes aura lieu lundi à 4 heures p.m.

Le service sera chanté mardi à 9 heures a.m. dans l'église du St-Coeur de Marie. L'inhumation se fera dans le cimetière du Séminaire des Pères Eudistes à Charlesbourg.

7 fév. 2 fs —E

HARVEY — A Québec, le 6 février 1953, à l'âge de 2 mois, est décédé Claude, enfant bien aimé de Monsieur Auguste Harvey et de dame Annette Naleau, demeurant 325 7e Avenue.

La sépulture aura lieu samedi à 3 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, No 324 5e Rue à 2 heures 45 pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au cimetière St-Charles.

7 fév. 1 fs —721328—E

HUPPE — A Québec, le 5 février 1953, à l'âge de 73 ans 6 mois, est décédée dame Rose-Anna Denis épouse de feu M. Joseph Huppé, demeurant 226 Christophe Colomb.

Les funérailles auront lieu lundi, à 8 heures 30.

Départ des salons mortuaires de la maison Sylvio Marceau Enr., No 800 rue St-Vallier, à 8 heures 15, pour l'église St-Sauveur, et de là au cimetière St-Charles.

7 fév. 2 fs —720935—E

LECOMPTE — A Québec, le 4 février 1953, à l'âge de 66 ans 4 mois, est décédé M. Alphonse Lecompte (menuisier), époux de dame Evelina Girard.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ de la maison mortuaire chez son gendre, M. Aldo Nanini, No 211 de la Colombière, à 9 heures 50, pour l'église de St-Albert le Grand, et de là au cimetière du Cap-Rouge. Le trajet se fera en automobile. —720914

MATTE — A Québec, le 6 février 1953, à l'âge de 80 ans 9 mois, est décédée dame Caroline Lefebvre épouse de feu M. Arthur Matte, demeurant chez sa fille Mme Gaudias Marchand, au 377-A La Canardière.

Les funérailles auront lieu mardi à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Germain Lépine Ltée No 318 La Canardière à 8 heures 45 pour l'église St-Esprit et de là au cimetière St-Charles.

7 fév. 2 fs —E

ROY — A Sillery, le 4 février 1953, à l'âge de 72 ans 11 mois, est décédé M. J.-A. Roy, industriel, époux de dame Georgianna Bernard.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ de sa résidence, No 1605 Boul. Laurier, à 9 heures 45, pour l'église St-Charles Garnier, et de là au cimetière St-Charles.

6 fév. 2 fs —720622—E

ST-JEAN — A Québec, le 6 février 1953, à l'âge de 76 ans 7 mois, est décédée dame Amanda Verret, épouse en premières noces de feu sieur Eugène-J. Blouin, en deuxièmes noces de sieur Honoré St-Jean, demeurant 49, avenue François 1er.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire de la maison Arthur Cloutier & Fils, No 1187 1ère Avenue, à 9 heures 45, pour l'église de St-Zéphirin de Stadacona, et l'inhumation au cimetière St-Charles.

7 fév. 2 fs —721158—E

THIBAUDEAU — A Québec, le 4 février 1953, à l'âge de 75 ans, est décédée dame Bernadette Picher, épouse de feu sieur Mirael Thibaudeau, demeurant au no 125 des Franciscains.

Les funérailles auront lieu samedi à 10 heures.

Départ des salons funéraires de la maison Adélard & Gustave Lépine, No 42 Chemin Ste-Foy, à 9 heures 50, pour l'église Notre-Dame du Chemin, et de là au cimetière Belmont. 5fév--2fs—720736

WINGENDER — A Québec, le 6 février 1953, à l'âge de 69 ans 9 mois, est décédé M. Gustave E. Wingender, gérant de la maison Taylor & Forbes, époux de feu dame Marie-Délima Couillard, demeurant 44, de Montmorency.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire de la maison Arthur Cloutier & Fils, No 261 avenue Marguerite Bourgeois, à 8 heures 45, pour l'église St-Sacrement, et de là au cimetière Belmont.

7 fév. 2 fs —721203—E

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS

LACHANCE — Madame Arthur Lachance et sa famille, remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de condoléances lors du décès de Monsieur Arthur Lachance, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

7 fév. 1 fs —721353—E

PAQUET — Madame Charles-Hilaire Paquet, et sa famille remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de condoléances lors du décès de M. Charles-Hilaire Paquet, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

7 fév. 1 fs —721556—E

Les nouvelles des premières et dernières heures du jour vous sont décrites chaque matin dans l'Evénement-Journal.

L'AGENT SECRET X-9 — *par MEL GRAFT*

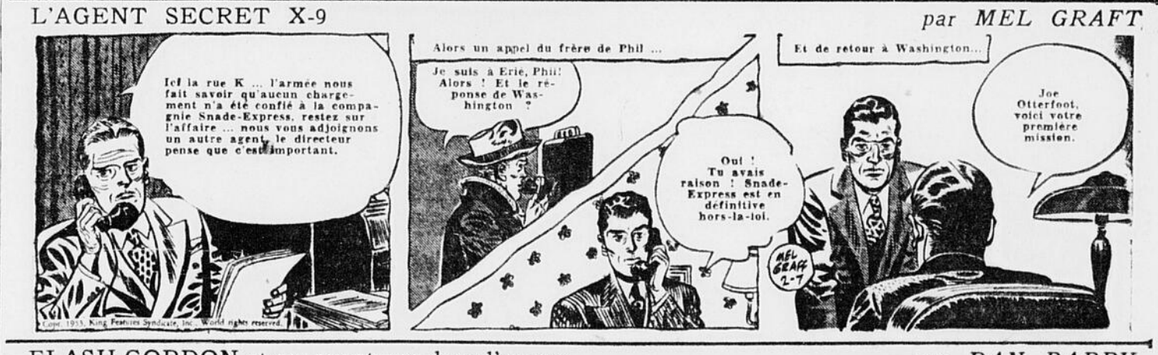

FLASH GORDON et ses aventures dans l'espace — *par DAN BARRY*

DICK TRACY

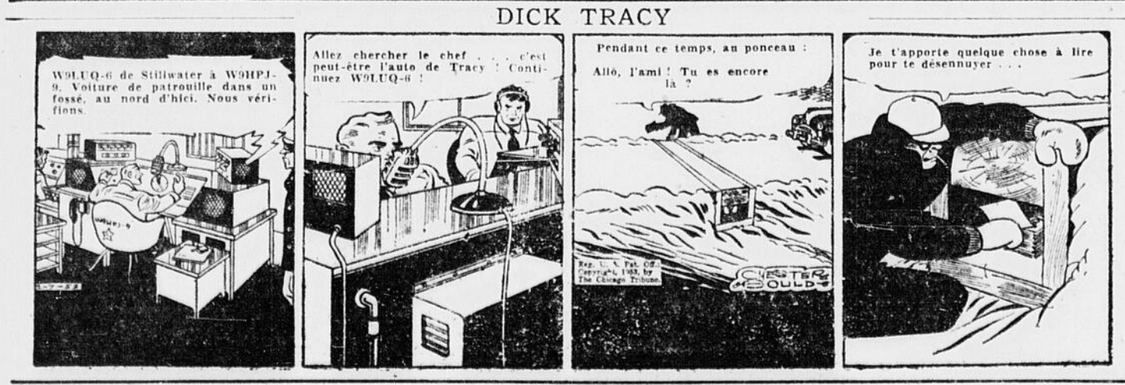

TARZAN — **Un stratagème** — *par EDGAR RICE BURROUGHS*

L'ILE DES PINGOUINS DU PROFESSEUR LUPARDI

Une mine explose avec un coup de tonnerre tout près de Robert et l'embarcation légère est soulevée comme une plume. Robert lui-même est lancé dans l'air. Lupardi a donné le signal un peu trop tôt et il n'y a qu'une seule mine qui a explosé. Les baleines ont pris peur à l'approche de Robert et ont plongé. Elles ont détruit les câbles qui relient les mines. Bien qu'à moitié abasourdi, Robert a quand même réussi à saisir son canot. Mais ses forces le quittent au même moment et, hors connaissance, il reste suspendu à moitié dans l'eau, l'autre moitié dans l'embarcation. Le commandant a vu ce qu'il s'est passé et fait remonter son sous-marin à la surface. Maintenant il se dirige prudemment vers Robert.

Nos quotidiens manquent d'humour, constatent les gérants de rédaction

London, Ont., 7 (PC) Les quotidiens canadiens manquent décidément d'humour. C'est ce qu'a dit hier, M. R.-J. Churchill, gérant de rédaction du journal London Free Press, à la séance d'ouverture du congrès de trois jours des gérants de rédaction des journaux canadiens.

Il y a un terrain d'humour extrêmement fertile que les journaux se doivent d'explorer et de cultiver, a dit M. Churchill, président de l'Association.

Certains problèmes compris dans le rapport du président touchent à l'évolution de la télévision et à ce qu'entendent faire les journaux à ce sujet. On y remarque également la mise en lumière de nouvelles possibilités pour améliorer les pages financières si peu lues, et l'usage dont on peut en faire pour mettre en relief l'extraordinaire développement du Canada sans oublier le problème de l'interprétation des nouvelles générales, ainsi que le détail dans les reportages.

M. Churchill a précisé que le style décousu et inexact des quotidiens canadiens leur cause leur plus grande perte économique. Les quotidiens ont à peine commencé à laisser tomber les mots inutiles et les répétitions et à adopter la clarté d'expression.

La Presse Canadienne, a-t-il dit, manque à la tâche dans la condensation des nouvelles.

Un autre problème, a-t-il souligné, est la tendance de la loi canadienne de pencher vers le système britannique relativement à la presse, qui contraint la publication des nouvelles juridiques jusqu'au prononcé des jugements. Le juge en chef John McRuer, de la Cour suprême de l'Ontario, dirigera un débat, aujourd'hui, sur le sujet de "la presse et la loi".

M. Churchill a également exprimé l'opinion que les quotidiens canadiens ont grand besoin de bas de vignettes plus gais et plus originaux pour décrire les détails des vignettes afin d'intéresser davantage les lecteurs.

Le Queen Mary" accoste sans aide à New-York

New-York, 7 (PA) Le paquebot "Queen Mary", à son second voyage, a tourné sur lui-même avec la grâce d'une ballerine, hier, pour accoster à son quai sans l'aide des remorqueurs.

Cette manoeuvre a été exécutée dans le port de New-York où se poursuit une grève des remorqueurs qui s'est propagée aux débardeurs des quais.

Cependant la grève des 3,500 membres des équipages des remorqueurs a perdu quelque peu de son efficacité après qu'un ordre de la cour suprême eut enjoint aux piqueteurs de quitter les quais. En se retirant, ils laissaient les quais libres pour le retour au travail des dockers de la Fédération américaine du travail.

Entre temps on a rapporté des progrès des premières négociations depuis le début de la grève, samedi soir dernier.

Pour avoir le droit d'abattre son orignal quand il veut

Régina, 7 (PC) Thomas Strongquill, de la réserve indienne de Keeseekose, réclame le droit d'abattre un orignal quand cela lui plaira.

Dans le but de prouver ce droit, il présenta devant la Cour d'appel de la Saskatchewan, la semaine prochaine, une copie d'un traité signé en 1874 entre les Cris et les Sauteux et le gouvernement du Canada.

Strongquill a été condamné à une amende de $150 l'automne dernier pour avoir tué un orignal dans la réserve forestière provinciale de Porcupine. Dans son appel il se servira du traité pour tenter de prouver qu'il a le droit d'abattre un orignal peu importe l'endroit ou la saison.

Dent pour dent, aussi bien la sienne...

Hamilton (PC) Une femme indignée s'est plainte au propriétaire d'un restaurant d'avoir trouvé, dans ce qu'on lui servait, une dent humaine avec une couronne en or. Le propriétaire s'excusa et lui dit qu'il la tiendrait quitte du prix du repas. La femme toutefois rapporta "l'incident" à la police et demanda que le bureau de santé soit informé. Le lendemain matin elle téléphona à l'inspecteur Howard Moreau pour lui dire que la dent trouvée était une de ses propres dents et qu'elle venait seulement de s'en apercevoir. L'inspecteur lui répondit qu'elle pourrait rentrer en possession de sa dent à condition de payer $1.40, c'est-à-dire le prix de son repas.

Montréal manquait de policiers pour anéantir le vice organisé

Montréal, 7. (PC) Quand la cité de Montréal a fermé son quartier interlope, en 1945, l'escouade de la moralité aurait eu besoin d'un personnel deux fois plus nombreux pour empêcher la propagation du vice aux autres parties de la ville. C'est ce qu'a déclaré hier M. J.-O. Asselin, président du comité exécutif de la cité de Montréal.

M. Asselin témoignait à l'enquête qui se déroule en rapport avec le vice commercialisé à Montréal entre 1940 et 1950.

Quand M. Asselin apprit que la police croyait avoir entravé l'exploitation habituelle des maisons de désordres, en 1945, il demanda à l'ancien directeur de la police, Me Fernand Dufresne, s'il lui serait possible de se départir d'un certain nombre de policiers de l'escouade de la moralité pour les affecter à d'autres tâches.

M. Dufresne lui aurait répondu: "Il nous en faudrait deux fois plus pour combattre les activités des prostituées dans leurs nouveaux refuges.

M. Asselin a ajouté qu'il a lui-même voulu que le public soit mis au courant de la situation du vice et que les responsables soient punis.

La cour a étudié des reportages sur le vice dans la cité à cette époque. L'un d'eux dit qu'une maison de jeu avait un chiffre d'affaires de $75,000 l'heure.

L'enquête se poursuit.

17 cents l'heure à Canadian Vickers

Montréal, 7 (PC) — La Canadian Vickers et quatre unions internationales affiliées à la Fédération américaine du Travail, viennent de signer une convention collective qui protège 1,000 ouvriers, environ. Ce sont des chaudronniers, des machinistes, des plombiers.

Le nouveau contrat accorde :

1—Une augmentation générale de 17 cents l'heure aux ouvriers spécialisés et 15 cents l'heure aux autres membres du personnel. Certains ouvriers obtiennent, en plus, un autre rajustement de salaire pouvant atteindre jusqu'à 8 cents l'heure.

Douze cents de l'augmentation ont un effet rétroactif au 1er avril 1952. Le reste prend effet le 7 novembre 1952.

2—Un congé payé additionnel pour un total de cinq par année.

3—Retenue des cotisations syndicales à la source, sur une base volontaire.

L'hon. Pouliot en deuil de son frère

Plusieurs personnes très estimées de Québec et de Montréal viennent d'être éprouvées par la mort, survenue de bonne heure hier matin, de M. Paul-Louis Pouliot, ingénieur professionnel, professeur agrégé à l'Ecole Polytechnique de Montréal, qui est décédé à l'âge de 39 ans, après plusieurs mois de maladie. Il était le fils de feu le juge Camille Pouliot. Sa mère, Mme Eugénie Lemieux-Pouliot, qui réside à 128, rue Sainte-Anne, lui survit, ainsi que son épouse, née Louise Mathys, et ses quatre jeunes enfants : Marie, Jean, Clothilde et Antoine. Il était le frère de M. Jean-Léon Pouliot, C.R., de Montréal; de l'honorable Camille Pouliot, ministre de la Chasse et des Pêcheries; des RR. PP. Louis-Joseph et Adrien Pouliot, J.: de Mademoiselle Françoise Pouliot. Il était le beau-frère du R. P. Dom Jean-Anselme Mathys, O.S.B., prieur de l'Abbaye de St-Benoit-du-Lac, et de M. Joseph Mathys, et de Mlle Mathilde Mathys, de Montréal.

Né à Arthabaska, M. Paul-Louis Pouliot a fait ses études classiques au Collège Sainte-Anne de la Pocatière et ses études supérieures à l'Ecole Polytechnique de Montréal. Bien que jeune encore, il avait fourni une belle carrière professionnelle et un brillant avenir l'attendait. Tombé malade il y a un an, il a accepté sa maladie et sa mort avec une résignation édifiante et méritoire pour un homme de son âge et un père de famille aussi tendre. Dans tous les milieux où il a passé, et où on a toujours admiré ses magnifiques qualités, il laissera le souvenir d'un homme loyal, charitable et d'une piété exemplaire. Ses collègues et ses élèves de l'Ecole Polytechnique se rappelleront longtemps sa fidélité au travail et son dévouement. Il laisse aussi de nombreux amis, particulièrement à Rivière-du-Loup, à Arthabaska, à Québec et à St-Jean, I.O.

Par sa mère, M. Paul-Louis Pouliot était le neveu de M. Gustave Lemieux, M.C.L., et de M. Auguste Lemieux, avocat, d'Ottawa. Parmi les proches parents qu'il laisse à Québec, mentionnons : M. Louis-Alphonse Pouliot, C.R., Mlle Marie-Louise Pouliot, M. Jean Beaudoin, la Rév. Mère Sainte-Suzanne, des Ursulines, la Rév. Mère du Bon-Conseil, du Couvent Jésus-Marie, M. l'abbé Charles-Eugène Blais, curé du Christ-Roi, Lévis, ainsi que leurs soeurs, Mesdames Cloutier, Auger, Maranda et Roy.

M. Paul-Louis Pouliot demeurait à 23, rue Church Hill, Montréal. Les funérailles auront lieu en l'église St-Léon de Westmount, lundi matin.

Nous prions les familles Pouliot et Mathys, et particulièrement la mère et l'épouse du défunt, d'agréer nos bien vives condoléances.

Congrès des hebdos les 13 et 14 à Québec

L'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada tiendra son congrès d'hiver en notre ville, les 13 et 14 février.

Le procureur général, Me Antoine Rivard, de Québec et M. Jean Lesage, secrétaire parlementaire du ministre des Finances, seront les invités d'honneur au déjeûner de l'Association.

M. Gérard Brady, de Drummondville, président de l'Association dirigera les délibérations.

Le "N.B. McLean" ouvre le chenal

Le brise-glace du gouvernement canadien, le "N.B. McLean", commandé par le capitaine Charles Caron, quittera Québec, lundi, pour entreprendre l'ouverture annuelle du chenal entre Québec et Montréal sur le fleuve Saint-Laurent.

Il faut environ un mois aux brise-glaces du gouvernement pour ouvrir le chenal de 180 milles.

Nouvelle série de conférences du R. P. Desmarais

L'Assemblée Archevêque Mathieu des Chevaliers de Colomb est heureuse, cette année encore, de présenter à Québec le conférencier dont la réputation ne cesse de grandir, soit le Révérend Père Marcel-Marie Desmarais, dominicain. Il s'agira d'une série de six conférences donnée pendant le Carême et qui débutera le jeudi 19 février pour se continuer les jeudis subséquents.

Le comité d'organisation complète actuellement les arrangements afin que ces conférences aient lieu, comme par les années dernières, au Palais de l'Agriculture de l'Exposition provinciale. Elles promettent d'être des plus intéressantes, le conférencier ayant au cours des derniers mois voyagé au Brésil, au Portugal et en France, saura avec la verve qu'on lui connait, émailler ses causeries d'impressions recueillies dans ces différents pays.

La distribution des cartes commencera ces jours-ci. On pourra s'en procurer en s'adressant aux Chevaliers de Colomb, Conseil Laval, 113, rue Fleurie; Conseil Québec, 38, chemin Ste-Foy. Comme d'habitude l'entrée sera gratuite.

Vu le grand intérêt manifesté par les amis du R. P. Desmarais pour assister à ces soirées, il sera impossible au comité d'organisation d'admettre aucune personne sans qu'elle se soit munie d'une carte.

Les nobles ruinés pourront payer le fisc en natures... mortes et autres!

Londres, 7 (Reuters) Le gouvernement britannique, à compter d'avril prochain, acceptera des nobles ruinés des oeuvres d'art qui serviront à rencontrer les exigences du fisc, a-t-on annoncé hier. Jusqu'ici il fallait payer argent comptant et ces sommes étaient devenues tellement considérables qu'un grand nombre des quelques 2,000 demeures historiques tombent actuellement en ruines.

Les tableaux ainsi recueillis par le gouvernement seront probablement offerts aux galeries publiques. Le gouvernement s'est déclaré prêt à se désister d'une somme de 250,000 livres annuellement de cette façon mais les députés travaillistes ont réclamé des mesures plus substantielles.

De nombreux nobles reçoivent actuellement des groupes de touristes qui visitent leurs vieux châteaux moyennant deux shillings ou à peu près par tête et ils se servent de l'argent pour l'entretien de ces demeures.

Une commission nommée par le gouvernement a recommandé en 1950 de preserver ces demeures historiques et elle est maintenant d'avis que la situation actuelle est un "désastre comparable à celui qui a vu la dissolution des monastères" sous Henri VIII au 16e siècle.

Certains châteaux ont été tout simplement donnés. D'autres ont été vendus pour une chanson.

Le coût d'entretien de ces demeures est tellement élevé que leurs propriétaires préfèrent les donner au National Trust, société privée fondée en 1895 pour la préservation des monuments anciens et des sites historiques.

Congé au Séminaire

Les élèves du Petit Séminaire de Québec jouiront d'un grand congé mardi prochain. Il s'agit du congé accordé par S. Exc. Mgr Paul Bernier, nonce apostolique à Costa Rica et Panama, lors de sa première visite au Séminaire après sa consécration épiscopale l'été dernier.

Désappointés, découragés, 5 chefs africains rentrent dans leur pays sans avoir pu rencontrer la reine

Londres, (AP) Cinq chefs africains sont rentrés, hier, dans leur pays par la voie des airs, en prétendant que le droit leur avait été refusé de demander à la reine que leur peuple soit maintenu en dehors du nouvel état africain proposé. Leur chef, le chef Somba, du Nyasaland, a déclaré que ses sujets dont le nombre approche de 250,000 résisteraient au projet de la fédération centrale africaine et ce,a "coûte que coûte".

Il dit aux journalistes: "Nous avons été tristement désappointés et découragés. La reine est notre mère et notre protectrice. Il était pour nous de la plus haute importance de parler avec elle. C'est ainsi la coutume dans notre pays. Mais le secrétaire des colonies Oliver Lyttelton nous en a empêchés. "Le gouvernement britannique a favorisé un plan consistant à fédérer la Rhodésie du sud, la Rhodésie du nord et le Nyasaland dans un nouvel état où quelque 20,000 blancs dirigeraient 6,000,000 de nègres. L'Angleterre soutient que la fédération protégera le reste de l'Afrique britannique contre la vague croissante de conflits de races dans le sud de l'Afrique. La plupart des chefs nègres disent que ce sera à nouveau un déchirement de races dans le sud de l'Afrique dirigée par le premier ministre Daniel Malan, mais seulement avec un accent anglais.

Mme J.-P. LaTerrière élue régente du chapitre Courcelette

Le Chapitre Courcelette de l'I.O.D.E. tenait, lundi dernier, à la Citadelle, son assemblée générale au cours de laquelle on procéda à l'élection de l'exécutif pour 1953-54.

Le nouvel exécutif de ces auxiliaires du Royal 22e Régiment se compose comme suit : Mme J.-P. LaTerrière, régente; Mme Gabriel Gauvreau, 1ère vice-régente; Mme G.-A.-H. Trudeau, 2e vice-régente; Mme J. Tremblay, secrétaire; Mme Paul Brunet, trésorière; Mme Raymond Caron, publiciste.

Les membres se sont rendus nombreux à cette assemblée où, dans une résolution qui fut adoptée, à l'unanimité, on décida de faire davantage pour les soldats canadiens au front. Le but immédiat du chapitre est présentement de venir en aide aux militaires canadiens qui combattent sur le front de Corée. Les membres de l'I.O.D.E. assistent au départ des contingents et distribuent des douceurs à ces soldats.

Le chapitre Courcelette poursuit également un autre objectif, celui de venir en aide aux familles de militaires lorsque cela est nécessaire.

Un sherry termina cette assemblée générale.

La vie française

Le R. Frère Antoine Bernard, C.S.V., directeur du Conseil de la vie française en Amérique, sera le conférencier de cet important organisme ce soir, de six heures moins quart à six heures. Sous le titre "les échos d'une fête française", le R. Frère Bernard commentera quelques-uns des discours prononcés lors du troisième congrès de la langue française, en juin dernier.

M. J.-C. Vidal à la présidence

Le conseil de district de Québec de la Fédération du service civil du Canada, au cours d'une assemblée générale tenue ces jours derniers, a élu son bureau de direction pour l'année en cours. M. J.-C. Vidal, employé au ministère des Postes, a été réélu président, alors que M. J.-H. Bélanger, du bureau local de l'Impôt sur le Revenu, se voyait confier la charge de vice-président. La secrétaire, Mlle Brigitte Bourret, a été réélue par acclamation ainsi que le trésorier, M. P.-E. Poulin, du ministère de la Santé, section Hôpital du Parc Savard. Quant au représentant du conseil de district de Québec auprès de la Fédération à Ottawa, M. Louis Boulet du ministère du Trésor fédéral, s'en est vu confier la charge.

Au cours de cette assemblée, plusieurs mesures ont été prises et plusieurs projets ont été ébauchés en vue de l'organisation du prochain congrès de la Fédération de tous les employés civils fédéraux du Canada, qui sera tenu à Québec en juin prochain. Plusieurs des principaux problèmes concernant les employés civils ont été discutés. Le président a ensuite remercié les membres des différentes associations représentées à cette assemblée, de leur confiance et les a assurés de l'entière collaboration du nouveau bureau de direction pour travailler à l'intérêt général en vue de la plus grande amélioration possible du bien-être des employés civils fédéraux.

La loi des pouvoirs d'urgence du gouvernement, une "massue"?

Ottawa, 7. (PC) Les principaux porte-parole conservateurs ont critiqué la loi des pouvoirs d'urgence du gouvernement, qu'ils ont qualifiée de "massue" et de "gouvernement par la menace".

Ces remarques ont été faites durant le débat sur une résolution proposant de renouveler la loi des pouvoirs d'urgence qui autorise le cabinet à prendre des décisions sans recourir au Parlement. La mesure, adoptée en 1951, expire le 31 mars et le gouvernement veut la prolonger d'une autre année.

"M. George Drew, chef progressiste-conservateur, a déclaré que la loi permet au gouvernement d'envahir presque tous les aspects de la vie sociale et économique de la nation sans l'approbation du Parlement. Durant une guerre ou une insurrection, le gouvernement pourrait toujours invoquer la loi des mesures de guerre. Mais dans les conditions présentes, nous n'avons pas besoin de pouvoirs non définis par la loi."

M. Howard Green (PC — Vancouver-Quadra) et M. John Diefenbaker (PC — Lake Centre) ont appuyé les vues de leur chef.

M. Green a dit que le gouvernement est un "adepte des pouvoirs de guerre" mais le temps est venu de rétablir la suprématie du Parlement. M. Diefenbaker a déclaré que la loi permet une dictature sévère, niant les droits des individus et empiétant sur la juridiction des provinces.

M. Angus MacInnis, chef intérimaire du parti CCF, a dit que le gouvernement n'a pas utilisé ses pouvoirs pour soulager la pression de l'inflation en régissant les prix. Il a plutôt "laissé souffrir le peuple" et il n'y a aucune raison de renouveler les pouvoirs durant une autre année.

M. Solon Low, chef du Crédit social, n'est pas convaincu que le gouvernement a besoin de tels pouvoirs en ce moment. Son parti est prêt à prolonger les pouvoirs nécessaires, mais le cabinet ne peut être autorisé à agir sans l'approbation du Parlement sur des problèmes qui peuvent être réglés de la façon ordinaire.

En vertu de cette loi, les moyens de communication ordinaires peuvent être arrêtés à n'importe quel moment, le mouvement des navires dans les ports et les eaux territoriales peut être régi, le transport des personnes et des marchandises peut être enrayé, selon la volonté du cabinet.

M. Drew a dit que cinq arrêtés ministériels ont été adoptés en vertu de la loi du 1er mai 1952. Dans la plupart des cas, le gouvernement aurait pu agir sans recourir à cette loi, parce que les problèmes en question n'avaient rien d'urgent.

Par arrêté ministériel, dit-il, le gouvernement a décidé secrètement que certains Canadiens pouvaient travailler ou non.

Travail peu agréable pour les familles !

New-York, 7 (PA) Plus de 200 corps ont été placés dans les charniers de sept cimetières juifs, en raison de la grève des fossoyeurs. Cette grève dure depuis le 7 janvier. Dans cinq cimetières juifs, les parents de quelques centaines de personnes ont dû ensevelir leurs propres morts. On n'entrevoit pas de règlement prochain.

La vente des pommes surveillée par les pomiculteurs du Québec

Montréal, 7.-(PC)- Les pomiculteurs du Québec ont décidé, hier, d'établir une commission qui surveillera les prix et la vente des pommes, cultivées dans la province de Québec.

Plusieurs centaines de membres ont pris cette décision à la réunion annuelle de la Société des pomiculteurs et des producteurs de fruits du Québec.

On croit que la Coopérative fédérée de Québec se chargera de cette tâche pour un an, à titre d'essai.

Actuellement, les coopératives écoulent la moitié des pommes et les producteurs, l'autre moitié. Ces derniers pourront quand même transiger avec les marchands de détail, mais à des prix et selon des méthodes déterminées par la dite commission.

M. H.-E. Palmer, vice-président de la société, a déclaré antérieurement que les pomiculteurs de la Nouvelle-Ecosse et de la Colombie-Britannique envahissent une partie du marché québécois, recevant des subsides du gouvernement fédéral.

Les producteurs de l'est trouvent ce traitement injuste et y voient un sérieux handicap à l'excellente marche de leur commerce.

Un précédent à la Banque Mondiale

New York, 7 (PA) Le président de la Banque Mondiale a annoncé vendredi que la Grande-Bretagne a créé un précédent en mettant à la disposition de la banque une somme de 60,000,000 de livres sterling, soit environ $168,000,000. Cette somme servira pour les prêts dans les régions où on utilise la livre sterling. Le président, M. Eugene Black, a annoncé: "Ceci est un des événements les plus importants dans l'histoire de la banque." Dans les milieux financiers de New-York ont dit que ceci contribuera à enrayer la pression qui s'exerce sur les réserves d'or et de dollars de la banque.

La Banque Mondiale a été fondée après la guerre pour aider les nations membres à reconstruire leur économie et développer leurs ressources. La banque a consenti la majeure partie de ses prêts en

Me Henri Jodoin est décédé

Montréal, 7 (PC) Me Henri Jodoin, père de M. Claude Jodoin, vice-président du Congrès des Métiers et du Travail du Canada, et président du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, est décédé jeudi, à la suite d'une longue maladie. Il laisse aussi dans le deuil deux filles, Soeur Marie-Ange de la Trinité, des Soeurs du Précieux Sang, de Montreal, et Mme Paul-Emile Courtois, et deux frères, MM. Raymond et Paul Jodoin, de Montréal.

La 7e flotte renforcée pour le blocus?

Washington, 7. (PA) L'amiral Arthur Radford a l'intention de demander que soit renforcée la 7e flotte américaine si le président Eisenhower songe à ordonner le blocus de la côte chinoise communiste.

Tout porte à croire qu'il en sera ainsi à la suite de l'appel lancé par le représentant Dewey Short, républicain du Missouri, à la Chambre des représentants et président du comité des services armés. Il a laissé entendre que le président Eisenhower songe à poser ce geste.

M. Short prétend que l'amiral Radford, commandant de la flotte du Pacifique et qui est actuellement à Washington, aurait dit qu'il est possible d'entreprendre le blocus de la navigation côtière. L'amiral Radford a également assuré le comité à une réunion à huis clos, tenue jeudi, qu'il y a "peu de chance" de guerre avec la Russie à la suite d'un tel geste.

En imposant le blocus naval les Etats-Unis auraient à prendre le risque que les communistes usent de contre - mesures draconiennes, y compris même l'emploi de submersibles soviétiques "volontaires".

Des officiers supérieurs de la Marine ayant acquis une vaste expérience dans le blocus du Japon au cours de la deuxième guerre mondiale, sont d'avis que le blocus de la côte chinoise ne s'avérerait pas très difficile, même en considérant que la côte s'étend sur une distance de plus de 3,000 milles et qu'elle comprend une bonne douzaine de ports importants.

La Grande-Bretagne, qui a déjà exprimé ses inquiétudes au sujet de la "déneutralisation" des forces chinoises nationalistes à Formose, est maintenant profondément inquiète à la pensée d'un blocus naval. Un des gestes les plus probables que pourrait poser la Grande-Bretagne si les Etats-Unis, effectivement, imposent le blocus, serait de retirer tous les navires de guerre britanniques de la flotte alliée autour de la Corée.

Des avions ?

Taipeh, Formose, 7. (PA) Le major-général George Olmsted, chef de la mission d'aide militaire étrangère, a été interrogé à son arrivée à Taipeh par des journalistes chinois.

"Allons-nous avoir des avions réactés ?"

"Je n'en ai tout de même pas dans mes goussets," a répondu le général Olmsted. "Mais, il se peut qu'il en vienne."

Il y a actuellement à l'instruction aux Etats-Unis quelque 50 pilotes chinois, vétérans de la deuxième guerre mondiale, qui se perfectionnent dans le maniement des avions réactés. Ils rentreront à Formose pour former d'autres pilotes.

On a laissé entendre à Washington que les nationalistes recevraient des appareils à réaction, probablement des Thunderjet F-84.

Le Conseil international du blé dans une impasse au sujet du prix

Washington, 7. (Reuters) Le Conseil international du blé est dans une impasse par suite des demandes formulées par le Canada, l'Australie et les Etats-Unis pour la fixation de prix plus élevés pour le blé, a-t-on appris hier.

Il semble qu'aucun compromis n'ait été soumis relativement aux demandes canado-australiennes pour la fixation du prix à $2.25 le boisseau comparativement au prix en vigueur de $1.80 le boisseau.

La Grande-Bretagne maintient que rien ne justifie une augmentation du prix. Le Canada et l'Australie prétendent que le coût de production a augmenté depuis la signature de l'accord sur le blé signé en 1949. Les Etats-Unis disent avoir dû verser $600,000,000 en subsides aux cultivateurs du blé par suite du bas prix de $1.80 le boisseau.

Ces trois pays et l'Argentine sont les principaux exportateurs au sein de l'entente qui doit expirer en juillet prochain. Leurs représentants se sont réunis à Washington en même temps que ceux de 42 pays importateurs venus pour négocier une nouvelle entente sur le blé.

Réception et non congé civique

Le pro-maire, M. Gabriel Boucher, a fait une mise au point, hier après-midi, à l'issue de la séance régulière du conseil, pour préciser que lundi après-midi, il s'agit bien d'une réception civique en l'honneur de S. E. le cardinal Paul-Emile Léger et non d'un congé civique. M. Boucher avait reçu un téléphone d'un fonctionnaire syndiqué lui demandant de préciser si ce n'était pas plutôt un congé civique. "Il ne faudra pas se méprendre, dit M. Boucher et si nous lisons "L'Evénement-Journal", nous verrons bien qu'il s'agit d'une réception civique et non d'un congé civique. D'ailleurs, je ne peux pas décréter lundi prochain comme un congé civique".

EPICERIE LICENCIEE A VENDRE
Etablie depuis 60 ans. A l'usage de deux propriétaires seulement. Cause: autre commerce. Ecrire à : Casier Postal 7478 Le Soleil.

ATTENTION
Je désire acheter une maison de 2 ou 3 logements.
Téléphone: 7-5638

HAUTE-VILLE
Salon de coiffure
A VENDRE
Cause de départ.
Casier Postal 7481 Le SOLEIL

PAUL GRENIER — BERNARD CORRIVEAU
GRENIER & CORRIVEAU
NOTAIRES
PRETS SUR HYPOTHEQUE
251, Blvd Charest Tél.: 3-1531
(Coin de la Chapelle) 5-6652

MAGASIN A LOUER
chauffage à l'huile, entrée des affaires 9,000 pds de plancher sur 2 étages. Occupation immédiate.
aussi
magasin sur la rue St-Jean, côté nord, près Côte du Palais (24 x 100), avec sous-sol, chauffage à l'huile.
S'adresser à
136 DE LA COURONNE

COUVERTURES-Aubaine
A 337, 8e Rue, Limoilou
Succursale de la FILATURE ST-CHARLES, vous échangerez vos lainages pour de belles couvertures de laine chaudes, durables et lavables à la machine. Ouvert tous les mercredi, vendredi, samedi de chaque semaine.
LA FILATURE ST-CHARLES
TELEPHONE : 3-7840

LA FABRIQUE DE LA PAROISSE St-ALBERT LE GRAND QUEBEC
DEMANDE A EMPRUNTER
(taux d'intérêt 4%)
faites affaire directement avec la fabrique.
s'adresser à
M. l'abbé Gérard Marchand
curé
155 avenue des Saules, Québec
tél.: MA-3-1673

A VENDRE
Propriété commerciale, 3 étages, située 454-454½ rue St-Joseph à Québec, avec commerce ou sans commerce. S'adresser SUR LES LIEUX.

LE BOUDIN BLANC
Page-O
ÇA, C'EST DU BON BOUDIN
Téléphone : 3-4204

Logement demandé
de 8-10 pièces avec salle de jeux, dans Sts-Martyrs ou Belvédère, pour avril, mai ou juin, 1er étage, chauffé. Pour grandes personnes. Paierais bon prix.
Ecrire casier 7487 "Le Soleil"

Expert en réparation
de lessiveuse et repasseuse électrique. Arthur Lemay, 65 Laurier, Lévis. Tél. : 1671 M.

MODELES DEMANDES
On demande personnes pour modeler vêtements de base 34 médium, taille 27 et 36 full, taille 27. Mentionner âge et grandeur; écrire.
Case no 7480
"Le Soleil"

CONSTRUCTEURS PROPRIETAIRES
EMPRUNTEZ
$500 OU PLUS
sur une 2ème hypothèque
SERVICE FINANCE CO.
EDIFICE GUILLEMETTE
chambre 214
37 de la Couronne, tél. : 3-8109

VENDEURS D'AUTOMOBILES DEMANDES
Pour vendre les produits populaires CHEVROLET et OLDSMOBILE CAMIONS CHEVROLET
Inutile de se présenter si vous n'avez pas d'expérience dans la vente d'automobiles, dans la ville de Québec, et de bonnes références. S'adresser à : J.-A. VALIN, J.-L. DROLET AUTOMOBILES Ltée, 460 Boul. Charest, Qué.

COMMIS POUR COMMANDES
Compagnie depuis longtemps établie offre une opportunité splendide à jeune homme bilingue et industrieux, âgé de 24 à 30 ans, avec expérience ou aptitude de vendeur. De préférence avec connaissance des commandes. Bonne éducation, expérience de bureau un avantage. Avenir excellent à l'homme qualifié. Répondez en donnant les détails nécessaires : expérience et salaire approximatif requis.
CASIER POSTAL 7485 LE SOLEIL

ESPACE A LOUER
Pour entreposage d'automobiles, camions, machinerie, etc. S'adresser garage BEAVER AUTO SERVICE ENR., CARRE PARENT, tél.: 3-6588.

Coiffeuse d'expérience demandée
pour salon de coiffure dans Lévis, position à l'année.
Ecrire:
CASIER 7461 LE SOLEIL

Voyez nos Echelles
et ESCABEAUX
EN ALUMINIUM
OUINCAILLERIE BERTRAND
1511, 3ème AVE — Tél.: 3-2151

A VENDRE
Epicerie - boucherie licenciée, bien équipée, poste établi depuis 18 ans, cause autre commerce. S'adresser Tél.: 3-0490.

STENO-DACTYLO DEMANDEE
Etude de notaires demande sténo-dactylo bilingue ayant expérience. 5 jours de travail par semaine. Bon salaire.
Ecrire à casier postal no 7483 Le Soleil. Donner années d'étude et expérience.

MACHINERIES NEUVES ET USAGEES
pour
Moulins à scie, moulins à planer, boutiques à bois, moulins à farine, et tous les autres genres de machines avec leurs accessoires.
LA FONDERIE ST-ANSELME, LIMITEE
ST-ANSELME STATION
CTE DORCHESTER, QUE., Tél. 20

ABSENT
Dr ROLAND TURCOT, 34 de la Fabrique, sera absent du 7 au 28 février.

BUREAU A LOUER
Bureau moderne refait à neuf avec usage eau chaude et douche. S'adresser 62 St-Jean.

A VENDRE
Maison seule, 9 pièces et chambre de bain. Chauffage à l'huile; avec garage. Directement du propriétaire,
36 Ave de la Tour, tél.: 3-7210

MAGASIN A LOUER
3e AVENUE
Porte voisine de la Commission des Liqueurs, 20 x 80 pieds, plus cave 9 pieds hauteur, planchers terrazo. Eclairage très moderne. Construction neuve, garde-soleil, etc.
S'adresser: 1270, 8e Avenue, appt 1.

DEFROSTO
NOUVEAUTE POUR LUNETTES
Defrosto nettoie, polit et empêche la buée sur vos lunettes pendant 12 heures. En vente au Syndicat de Québec, la Cie Paquet et chez Maurice Pollack Ltée. Commandes postales remplies avec soin.

DEMANDE
Assistant gérant des ventes et chef de bureau.
Pour commerce d'automobiles, situé à Québec. Le candidat devra être bilingue et posséder une bonne expérience dans ce genre de commerce. Salaire initial $4,000. par année. Ecrire en mentionnant âge, références et qualifications générales à CASE 7486 LE SOLEIL.

LOCAL DEMANDE
On demande local environ 5,000 p.c. chauffé, 1er plancher, pour bureau, entrepôt et garage en ville seulement.
TELEPHONE: 7-0837

ACHETERAIS DIRECTEMENT DU PROPRIETAIRE
Une maison appartements avec un grand logement de 10 pièces plus 4 ou 6 autres logements, on propriété de 3 logements de 10 pièces, située dans quartier Belvédère seulement.
Ecrire à Casier 7488 Le Soleil.